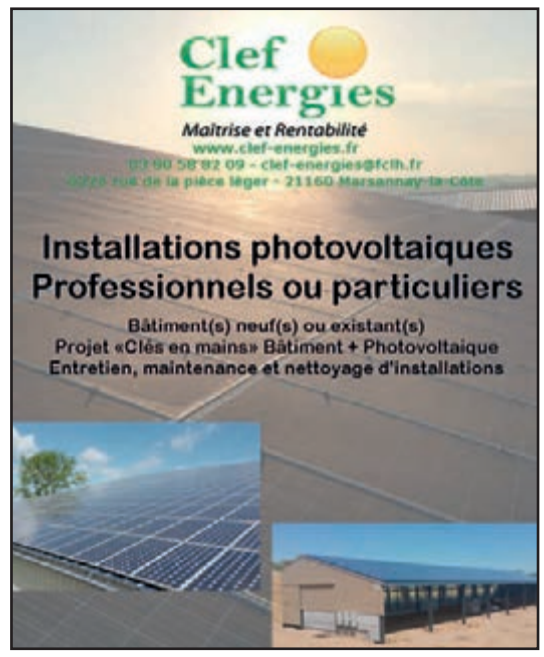
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1425 - VENDREDI 19 MAI 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232



Jacques Mézard ministre de l'Agriculture

Un agenda agricole chargé pour le nouveau ministre



Photo: Patricia Olivieri (l'Union du Cantal)

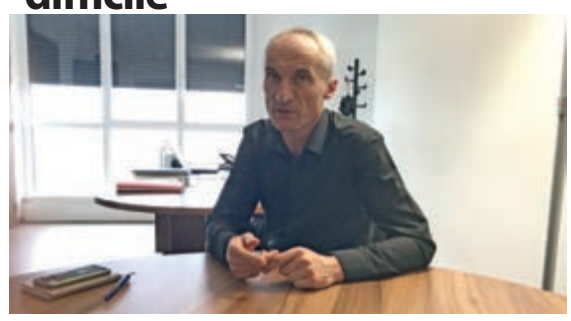
Jacques Mézard, sénateur du Cantal a été nommé mercredi ministre de l'Agriculture du gouvernement d'Edouard Philippe. Sénateur radical de gauche, il s'est très tôt engagé dans le mouvement « En marche » d'Emmanuel Macron. Né à Aurillac en 1947, Jacques Mézard est sénateur depuis 2008, conseiller municipal d'Aurillac, conseiller communautaire et président de la communauté de communes du bassin d'Aurillac. Le nouveau ministre de l'Agriculture a pris ses fonctions le jour même à 16h, avant le premier conseil des ministres qui s'est tenu dès le lendemain, jeudi 18 mai. Il va maintenant se trouver confronté à un agenda chargé, avec de courtes échéances à respecter, en fonction des engagements de campagne du Président de la République Emmanuel Macron.

Plus d'infos page 3 et dans notre prochaine édition

Côte d'Or

› Agriculture côte-d'orienne

Vers une nouvelle année difficile



Nièvre

› IBR

65% de cheptels qualifiés dans la Nièvre



Yonne

› Innov'Action

Méteils, les clés de la réussite



Avec votre journal

HORS SÉRIE

SPÉCIAL COLZA

• Débouchés • Recherche • Conduite culturale • Maladies • Désherbage • Ravageurs • Stratégie d'entreprise •







Sommaire

Côte d'Or
04 • État des lieux de l'agriculture côte-d'orienne: Vers une nouvelle année difficile
05 • Filière volaille: Installé grâce aux poulets
06 • Journées châtillonnaises: Châtillon bientôt sur scène
07 • Baigneux-les-Juifs: Vingt-sept savoir-faire à découvrir

Nièvre
08 • Moulins-Engilbert: 237 bêtes mises à la vente
09 • IBR: 65% de cheptels qualifiés dans la Nièvre
10 • FDSEA: Un nouveau bureau élu le 28 avril dernier
11 • Emploi: «L'emploi…, c'est avant tout de l'humain»

Yonne
12 • Appellation Chablis: Vers une Cité des vins
13 • Innov'Action: Méteils, les clés de la réussite
14 • Optimiser ses rendements avec un drone
15 • FDSEA: Et si vous sous-traitiez vos fiches de paie... ?

Région et ailleurs
16 • Bien-être animal, bien-être de l'éleveur : même combat
17 • Agriculture de demain: Un pari à relever individuellement pour gagner collectivement
18 • Les eurodéputés s'opposent à de nouvelles concessions en faveur de l'Ukraine

Filières
19 • Cultures Diversifier la faune pollinisatrice augmente les rendements
20 • Élevage Ferme Bioclimatique: Pâturer aux quatre saisons en système bovin laitier

Infos Services
21 • Économie
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : 0,01 kg/tonne

Info MSA

Soutien aux agriculteurs

Reconduction du dispositif d'option à titre exceptionnel pour le calcul des cotisations sur une assiette annuelle

Réduire les charges personnelles des exploitants, afin de leur permettre de soulager leur trésorerie, tel est l'objectif de l'une des mesures financières de soutien aux agriculteurs, présentées en octobre dernier, dans le cadre du Pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles.
L'option dérogatoire pour l'assiette annuelle des cotisations, appliquée en 2015 et 2016, est reconduite au titre des cotisations sociales de l'année 2017. Sous réserve de remplir les conditions requises, les agriculteurs en difficulté pourront ainsi bénéficier de l'option N-1 pour le calcul de leurs cotisations et contributions sociales 2017 sur la base de leurs revenus 2016.
Vous êtes concerné si :
vous êtes chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, quel que soit votre secteur d'activité, vous êtes actuellement en assiette triennale pour le calcul de vos cotisations et contributions sociales ou bénéficiez d'une assiette annuelle à titre dérogatoire, au titre de 2016, accordée dans le cadre de la crise agricole,
vous avez déclaré à la MSA, au titre de 2016 et 2015, des revenus dont la moyenne est inférieure à 11 % du Plan Annuel de la Sécurité Sociale (PASS) soit 4 315 euros. Attention, si vous bénéficiez des assiettes forfaitaires de nouvel installé et/ou de l'exonération JA, seuls vos revenus professionnels 2016 déclarés à la MSA doivent être inférieurs à 11 % du PASS.
Pour en bénéficier, vous devez, avant le 30 juin 2017, compléter le formulaire de demande d'option disponible sur le site de la MSA Bourgogne : www.msa-bourgogne.fr rubrique Exploitant > Soutien aux agriculteurs > Agriculteurs en difficulté : les dispositifs pour vos cotisations.

PRI info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous ?»
Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 99.

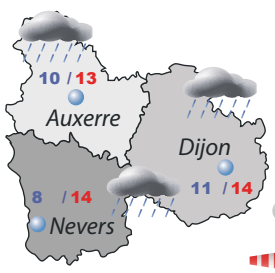
Saône et Loire Trouver un repreneur ou un associé
Vous souhaitez arrêter votre activité et la transmettre à un jeune ? Vous souhaitez trouver un associé pour gagner en qualité de vie ou remplacer un associé sortant ? La Chambre d'Agriculture facilite vos recherches grâce à un service unique en son genre : le Répertoire Départ Installation (RDI). Son principe est simple: vous mettre en contact avec des candidats qui correspondent à votre profil et vous accompagner pendant toute la durée d'essai avant l'installation effective. N'hésitez pas à contacter Gaël Pellenz au 03.85.29.57.33.

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 19 au 28 mai 2017

Météo de la Bourgogne
#AGATE météo
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 19 Mai

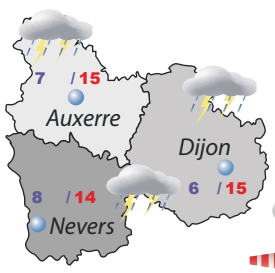


Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

St Yves
Soleil : 06:05 - 21:22
Lune : 02:55 - 13:36

Samedi 20 Mai



Orageux
De nombreuses précipitations orageuses sont attendues pour ce samedi. Les vents seront modérés.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Bernardin
Soleil : 06:04 - 21:23
Lune : 03:26 - 14:44

Dimanche 21 Mai



Perturbé
Bon nombre de précipitations persisteront pour ce dimanche. Les températures seront de saison.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 15 à 17 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Constantin
Soleil : 06:03 - 21:24
Lune : 03:55 - 15:54

Prévisions à 7 jours

Lundi 22 au Mercredi 24 Mai :
Quelques précipitations et de timides éclaircies.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 25 au Dimanche 28 Mai :
Le soleil sera bien présent et parfois accompagné de quelques nuages.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 17 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Jacques Mézard nommé ministre de l'Agriculture

Un agenda agricole chargé pour le nouveau ministre

Agenda chargé pour Jacques Mézard, sénateur du Cantal, qui vient d'être nommé ministre de l'Agriculture dans le gouvernement du Premier ministre Edouard Philippe. Il sera attendu au tournant sur trois chantiers prioritaires et une actualité préoccupante, les conséquences du gel sur les vignobles et vergers français, ainsi que les dégâts possibles sur les cultures.



Photo: Patricia Olivieri (l'Union du Cantal)

Jacques Mézard, sénateur du Cantal âgé de 69 ans, a été nommé ministre de l'Agriculture du Gouvernement d'Edouard Philippe.

Le ministre de l'Agriculture qui a été nommé le 17 mai, Jacques Mézard, va devoir débuter son mandat sur les chapeaux de roue. Trois chantiers prioritaires ont été identifié par l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron avant son élection comme Président de la République. Ces chantiers d'importance devraient être lancés d'ici l'été : l'organisation des États généraux de l'alimentation, avec pour objectif de réformer la répartition de la valeur dans les filières agroalimentaires, la négociation de mesures européennes pour redresser le marché laitier européen et la préparation du plan d'investissement de 5 Milliards d'euros.

L'actualité climatique devrait aussi rattrapper le nouveau ministre de l'Agriculture : les épisodes de gels importants qu'ont connus les vignobles et vergers français ces dernières semaines, et leur effets à venir sur la campagne céréalière dans certaines zones plus impactées que d'autres. La négociation du règlement Omnibus à Bruxelles est également à l'agenda.

Première urgence, le gel qui a touché le vignoble de la façade ouest fin avril, quelques jours après la moitié est de l'hexagone. Jacques Mézard devra gérer le soutien immédiat aux sinistrés, et s'atteler rapidement à l'amélioration des dispositifs de gestion des risques climatiques.

Cela tombe bien, la gestion des risques est l'un des sujets phares débattus à Bruxelles dans le cadre du règlement omnibus. Autre sujet chaud à Bruxelles en ce moment: l'assouplissement du droit de la concurrence, qui est justement l'une des mesures mises sur la table par le candidat Emmanuel Macron pour permettre aux agriculteurs de retrouver du prix.

Trois chantiers majeurs devront aussi être conduits durant la période estivale selon le conseiller agricole d'Emmanuel Macron, Olivier Allain : organiser les États généraux de l'alimentation, convaincre Bruxelles d'alléger les stocks de la communauté européenne, engager un grand plan national de transformation de l'agriculture doté d'un budget de 5 milliards d'euros sur cinq ans.

Lors des *«États généraux de l'alimentation»*, initialement appelés Grenelle de l'alimentation il s'agira de réunir les associations de consommateurs, les agriculteurs, les distributeurs et l'ensemble des filières en vue de parvenir à une meilleure rémunération des producteurs et donner un cadre de modernisation de l'agriculture. L'équipe d'Emmanuel Macron avait annoncé qu'il souhaitait développer la contractualisation, autour notamment des coûts de production des agriculteurs.

Le nouveau ministre de l'Agriculture devra aussi aller rapidement à Bruxelles pour convaincre les autres États membres d'alléger le marché. Bruxelles a constitué entre 2015 et 2016 environ 300 000 tonnes de stocks de poudre de lait qui menacent l'équilibre les cours.

Troisième et dernier chantier de l'été, toujours selon Olivier Allain, préparer la mise en place des engagements budgétaires du candidat envers l'agriculture, au travers notamment du *«grand plan de transformation de l'agriculture de 5 milliards d'euros sur cinq ans»*. Celui-ci doit se traduire par exemple par la *«multiplication par quatre des crédits nationaux du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAEA)»*. Les PCAE permettant *«de préparer l'avenir»*. Beaucoup de crédits issus des fonds Feader ont été consommés par les régions, alors que la programmation dure jusqu'en 2021. Le nouveau ministre devrait annoncer des aides complémentaires («top-up» dans le jargon), qui permettront aux régions d'attribuer des aides aux agriculteurs et dont le financement déroge à l'obligation de cofinancement européen.

Les membres du gouvernement

- **Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'Intérieur**
- **Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition Ecologique et Solidaire**
- **François Bayrou, ministre d'État, garde des Sceaux**
- **Sylvie Goulard, ministre des Armées**
- **Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères**
- **Richard Ferrand, ministre de la Cohésion des territoires.**
- **Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé**
- **Françoise Nyssen, ministre de la Culture**
- **Bruno Le Maire, ministre de l'Économie**
- **Muriel Penicaud, ministre du Travail**
- **Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale**
- **Jacques Mézard, ministre de l'Agriculture**
- **Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics**
- **Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur**
- **Annick Girardin, ministre de l'Outre-mer**
- **Laura Flessel, ministre des Sports**
- **Élisabeth Borne, ministre déléguée de la Transition écologique chargée des transports**
- **Marielle de Sarnez est ministre déléguée chargée des Questions européennes**
- **Christophe Castaner, porte parole du gouvernement, Secrétaire d'Etat en charge des Relations avec le Parlement**
- **Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité des femmes et des hommes**
- **Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées**
- **Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du numérique**



Photo: Eric Houri / Ville du Havre

Edouard Philippe, Premier ministre d'Emmanuel Macron, a tenu son conseil des ministres hier, dès le lendemenain de la nomination des membres de son gouvernement.

Petit rappel des propositions des organisation agricoles

Les syndicats agricoles, les Chambres d'agriculture et Coop de France ont salué l'élection d'Emmanuel Macron par voie de communiqué. Chacun a réaffirmé les propositions faites durant la campagne aux différents candidats.

Dès l'élection du nouveau Président de la République, **la FNSEA** a plaidé, pour qu'il reprenne les *«13 propositions pour les 200 premiers jours»* du syndicat et instaure *«un ministère au périmètre élargi, intégrant l'agriculture, l'alimentation, la forêt et les territoires ruraux»*. Elle a promis notamment d'être force de proposition lors des États généraux de l'alimentation, annoncés dans le programme d'Emmanuel Macron. Elle s'est dite également *«satisfaite»* de voir que la simplification des normes serait une *«priorité avant l'été»*.

Les **Jeunes agriculteurs** ont rappelé au Président à quel point *«il est primordial de soutenir l'installation des jeunes sur le volet financier comme sur le volet humain et technique»*. Les JA ont aussi fait part de leur position sur le CETA et les négociations d'accords bilatéraux, *«où l'agriculture n'est qu'une variable d'ajustement parmi d'autres»*, invitant Emmanuel Macron *«à une position d'ouverture et d'écoute»* à l'égard du syndicat.

L'APCA a insisté sur *«la responsabilité qu'aura»* Emmanuel Macron, avec le futur ministre de l'Agriculture, *«de redonner confiance et optimisme aux agriculteurs français en créant les conditions de réussite des exploitations agricoles»*.

À ce sujet, face à la crise des éleveurs laitiers *«depuis 850 jours»*, Thierry Roquefeuil, président de la **Fédération nationale des producteurs de lait** (FNPL), attend clairement *«un plan pour l'élevage laitier français»* dans les moins de 100 jours. Ce plan devra *«s'inscrire à l'agenda agricole du nouveau gouvernement en cohérence avec les chantiers déjà programmés»*.

De son côté, Coop de France a relevé quatre grands défis pour le prochain président : *«la réussite des territoires»*, la conquête de nouveaux marchés et la création de valeur, *«la relance du projet européen»* et celui des *«transitions engagées»* comme la révolution numérique ou le changement climatique.

État des lieux de l'agriculture côte-d'orienne

Vers une nouvelle année difficile

Le président de la Chambre d'agriculture évoque les derniers aléas climatiques, les dispositifs de soutien, les dossiers de conjoncture et les prochaines réunions d'agriculteurs.


Vincent Lavier revient notamment sur les ravages du gel.

Le sec puis le gel ont récemment sévi en Côte-d'Or. Quel est le niveau des dégâts ?
«Il est très difficile de réaliser une estimation exacte, mais chaque jour qui passe nous apporte malheureusement son lot de mauvaises nouvelles. La première période de sec a impacté les cultures sur les terres les plus fragiles, notamment les plateaux. Finalement, ce n'était pas grand chose au vu des conséquences que pourrait avoir l'épisode de gel. Celui-ci a considérablement sévi sur ces mêmes plateaux et surtout dans les petites vallées où certaines parcelles de céréales sont totalement détruites. Les vignes du Châtillonnais et le cassis fruit se retrouvent dans des états catastrophiques. Les accidents climatiques à répétition sont très mal vécus dans bon nombre d'exploitations. Les conditions météorologiques, notamment le froid, ont fortement handicapé la pousse de l'herbe. Aujourd'hui, les plantes épient beaucoup trop rapidement, le rendement sera plus faible que prévu. Les agriculteurs se demandent s'il ne faut pas récolter dès maintenant car certaines parcelles risquent de ne plus rien gagner en qualité et en quantité».

Tout cela annonce une nouvelle campagne compliquée...
«Nous repartons pour une année chaotique. Contrairement à celle de l'année dernière, elle ne devrait pas concerner l'ensemble du département. Dans les zones plus au sud, où les terres sont plus profondes et moins froides, l'année se présente beaucoup mieux. Même s'il peut se passer encore bien des choses d'ici les récoltes, c'est une bonne nouvelle pour tous ceux qui ont énormément souffert ces années passées, notamment dans la zone inondable. Pour les zones les plus impactées, je conserve quelques espoirs concernant d'éventuels phénomènes de compensation. En effet, nous constatons l'émergence de nouvelles talles dans un certain nombre de céréales, sans pour autant savoir comment cela se terminera. Pour le reste, c'est très loin d'être l'euphorie, notamment dans les marchés des grandes productions qui restent complètement atones. Il ne se passe pas grand chose, absolument rien n'est en nature de nous rassurer quant aux futurs résultats économiques des exploitations».

Qu'en est-il des dispositifs de soutien ?
«Un certain nombre d'agriculteurs nous sollicitent via le numéro unique mis en place par la Chambre d'agriculture. La cellule Faire face ensemble est utilisée, des audits sont demandés. Malheureusement, le niveau de demandes n'est pas du tout en adéquation avec les réels besoins du terrain. Un nombre d'exploitants nettement plus important devrait faire la démarche. Je le redis ici : ces dispositifs sont en mesure d'apporter leur nombre de solutions, il ne faut surtout pas hésiter à nous solliciter».

La révision des zones défavorisées simples évolue t-elle favorablement ?
«Nous sommes encore loin de l'aboutissement, mais nous pouvons être résolument optimistes. Il y a eu de petites avancées pour le val de Saône : seules deux communes ne sont toujours pas dans le zonage. Aucune réponse n'a en revanche été apportée concernant la vallée de l'Ouche, l'arrière-côte et l'extrême nord du département. Cette problématique a été identifiée au niveau national, il semble acquis que nous ne pourrons pas rester en l'état».

Les réunions d'agriculteurs changent de formule cette année, quel est le programme ?
«Des visites vont être organisées sur des exploitations qui ont cherché à optimiser leur système de production. Chacune présentera ses démarches et ses résultats. Les pistes de diversification les plus intéressantes seront aussi abordées. Les techniciens et les élus de la Chambre d'agriculture ont bloqué leurs journées entières pour parler, échanger avec les exploitants et voir dans quelles mesures nous sommes capables de répondre à leurs attentes et interrogations. La Chambre d'agriculture est plus que jamais un outil au service des agriculteurs, sur tous les territoires et dans toutes les productions».

PROPOS RECUEILLIS PAR
AURÉLIEN GENEST

À noter sur l'agenda

Quatre visites sont programmées avec un programme commun (9h30-11heures :
Présentation et visite de l'exploitation avec ses résultats, 11 heures-11h30 : approfondissement d'un point particulier lié à l'exploitation, 11h30-12heures : les possibilités de diversification, 12 heures : intervention des élus de la Chambre d'agriculture sur les dossiers de conjoncture, débat puis buffet).
Secteur Plaine (mercredi 31 mai) : collectif d'exploitations céréalières avec regroupement des moyens de production au GIE des 4 épis à Champdôtre. Avec un point particulier sur les techniques de semis direct sous couvert végétal.
Secteur Auxois-Morvan (vendredi 2 juin): exploitation de bovins allaitants de l'EARL Poillot-Boyer à Vandenesse-en-Auxois, avec point particulier sur l'aménagement parcellaire.
Production laitière (vendredi 16 juin) : exploitation laitière du Gaec Buntz à Tarsul.
Secteur Châtillonnais (mardi 20 juin): exploitation céréalière avec photovoltaïque de Lionel Boirin à Étalante. Avec point particulier sur le dossier énergie.

À noter

Recherche maître d'apprentissage en élevage

Stéphanie, future étudiante en BTSA Productions Animales au lycée agricole de Fontaines (71), recherche un maître d'apprentissage en élevage pour une durée de 1 an.
Diplômée d'un Bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV) et d'un BTS Technico-commercial en spécialité Boisson et Alimentation, elle est dotée de 2 ans d'expérience dans le commerce alimentaire (notamment vente directe de produits fermiers) et souhaite désormais approfondir ses connaissances en élevage en vue d'une installation prochaine.
Ses expériences professionnelles et personnelles lui donnent de l'aisance dans la manipulation des animaux.
Rigoureuse, organisée et motivée par le travail et la formation, elle est mobile sur tout le département et prête à déménager à proximité de l'exploitation qui lui permettra de suivre son BTSA.
Pour obtenir son CV et sa lettre de motivation, contacter le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21 au 03.80.68.67.68 ou sje@fdsea21.fr .



Filière volaille

Installé grâce aux poulets

Le Gaec Parise à Marcigny-sous-Thil vient d'inaugurer un poulailler Le Gaulois de 1350 m².



Anthony et Jack Parise.

La viande blanche se porte vraiment bien. Les Établissements Sirugue, LDC, Buchaille et Dugué étaient dans l'Auxois le 9 mai pour inaugurer un énième poulailler, celui d'Anthony et Jacky Parise. *«Cette nouvelle production a permis mon installation»* souligne Anthony Parise, 23 ans, qui a rejoint la ferme familiale en mars 2016. Devant l'impossibilité financière de trouver des terres supplémentaires ou racheter une ferme, la voie de la diversification allait de source pour le jeune Côte-d'orien: *«nous avons étudié plusieurs hypothèses, mais la volaille était de très loin la meilleure option. J'ai pensé, à un moment donné, aller travailler à l'extérieur, avoir un mi-temps professionnel qui n'aurait pas été spécialement dans l'agricole : cela ne me plaisait que très moyennement. Il y a eu ensuite l'idée de lancer une prestation dans l'élagage, mais il y a déjà plusieurs sociétés de ce type dans mon secteur. M'orienter dans des veaux de boucherie a été une autre idée, mais celle-ci aurait été sans doute un peu plus prenante que le poulailler»*. Bien conseillé et aidé par les techniciens des Établissements Sirugue et de LDC, Anthony Parise s'est logiquement lancé dans la volaille: *«le dynamisme de cette production, le sérieux suivi des conseillers et le contrat passé avec ces entreprises sont très rassurants. Je reconnais que je n'ai pas hésité très longtemps»*. Le terrassement a été effectué l'été dernier et la structure a commencé de voir le jour en fin d'année. Son bâtiment de 1350 m² destiné à recevoir sept lots de 30 000 poulets par an était terminé le jour de l'inauguration et fin prêt à recevoir ses premiers animaux. Un travail d'une moyenne de deux heures l'attend désormais chaque jour, pour un revenu mensuel estimé à un Smic, variable selon les résultats techniques enregistrés à chaque lot. Cette faible monopolisation permettra au jeune éleveur de continuer d'assurer le travail sur sa ferme de Marcigny-sous-Thil comptant 200 hectares de SAU et 120 vaches Charolaises. Son emprunt sera remboursé dans quinze ans, date qui correspondra normalement au départ en retraite de Jacky Parise.

Une autre porte ouverte aura lieu vendredi 9 juin de 11 heures à 16 heures au Gaec des Perchottes, chez Arnaud et Fabien Bernard à Lantilly.

Aurélien Genest



Environ 70 personnes ont participé à l'inauguration.



Le poulailler recevra sept lots de 30 000 poulets chaque année.

▸ Agenda

19/05 - Assemblée générale de la FDSEA

La FDSEA de Côte-d'Or se réunit en assemblée générale vendredi 19 mai à la salle municipale de Sombernon. "*Quel avenir pour nos productions en zone intermédiaire?*" sera la thématique abordée, avec les participations d'Étienne Gangneron (vice-président FNSEA) et de Frédéric Perrot (président de la FRSEA Bourgogne-Franche-Comté). L'ouverture de l'assemblée sera donnée à 13h45.

20 -21/05 Portes-ouvertes du comice de Baigneux

Désireux de se relancer et de montrer la richesse de l'économie de son canton, le comice agricole de Baigneux-les-Juifs organise un grand week-end portes-ouvertes les samedi 21 et dimanche 22 mai. Plusieurs exploitations agricoles et entreprises artisanales recevront le public l'espace d'un week-end. Le Gaec des Ouches à Chaume-les-Baigneux, dans les colonnes de notre dernière édition, participera à l'opération samedi 20 mai.

23/05 Formation éleveurs en conversion

Bio bourgogne, en partenariat avec Éleveurs Bio de Bourgogne, propose une formation "*Engraisser ses bovins pour la filière bio*" aux éleveurs de bovins bio ou en projet de conversion mardi 23 mai de 9 h à 17h30 au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. À l'issue de cette formation, les participants connaîtront les besoins de la filière viande bio et seront capables d'évaluer si l'engraissement de leurs bovins pour cette filière est une plus-value pour leur exploitation (rentabilité économique, temps de travail, satisfaction personnelle...). Ils auront également revu les bases techniques permettant de faire évoluer leur système vers plus d'autonomie et d'efficacité économique. Infos complémentaires et inscriptions auprès d'Aurélie Billon (06 80 43 16 97 ou HYPERLINK «mailto:aurelie.billon@biobourgogne.org»aurelie.billon@biobourgogne.org)

Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL
F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

Journées châtillonnaises

Châtillon bientôt sur scène

La Brune sera à l'honneur les 3 et 4 juin pour son grand concours et sa vente aux enchères.


Le Gaec Chevallier-Jacoillot, qui s'était déplacé à Eurogénétique avec Dome (premier prix de section, sacrée réserve championne adulte), sera présent comme chaque année au cours l'Abbé.

A Châtillon-sur-Seine, le week-end de la Pentecôte sera aussi celui de la race Brune. Une centaine d'animaux sont attendus samedi 3 et dimanche 4 juin pour le grand évènement proposé par BGS, le syndicat interdépartemental et Brune Expansion, sans oublier l'inconditionnel soutien de la municipalité locale.

Tout juste rentrés d'Eurogénétique, les éleveurs côte-d'oriens préparent déjà ce rendez-vous à domicile. C'est notamment le cas de Christian Chevallier qui se rendra au Cours l'Abbé avec sept animaux : cinq vaches pour le concours (y compris ses deux bovins alignés à Épinal) et deux génisses pour la vente aux enchères.

Rendez-vous incontournable

L'éleveur du village de Mauvilly n'a pas manqué la moindre édition du rendez-vous châtillonnais depuis 1975 : *«A l'époque, j'avais 15 ans et j'accompagnais mon père et mon grand-père. C'est toujours un grand plaisir d'aller à Châtillon. Il y a un très bon groupe d'éleveurs, tous passionnés et ravis de se retrouver. Personnellement, je ne m'en lasse pas malgré les années, d'autant qu'il y a toujours des nouveautés, des nouvelles personnes avec qui faire connaissance et échanger»*. Christian Chevallier cite notamment les éleveurs du Sud de la France rencontrés dans les années 1980, de l'Ouest de l'Hexagone venus dans les années 1990 puis les éleveurs du Nord devenus des habitués depuis l'organisation du National il y a quelques années. *«Nous avons fait le tour de la France si l'on compte les éleveurs de l'Est qui viennent chez nous depuis environ quinze ans. Nous les avions rencontrés à Eurogénétique et des liens d'amitié ont perduré»* poursuit l'éleveur du Gaec Chevallier-Jacoillot.

Une longue préparation

Christian Chevallier préparera prochainement ses bovins avec plusieurs membres de sa famille. Un long travail s'avère nécessaire pour dresser les animaux et leur apprendre à marcher la tête levée. La tonte et le lavage seront effectués aux alentours du 25 mai. Malgré son enthousiasme à se préparer puis à se rendre à Châtillon les 3 et 4 juin prochains, Christian Chevallier n'omet pas les difficultés du monde laitier qui, selon lui, auront forcément un impact sur la vente aux enchères : *«nous nous rendons à cette édition dans le même état d'esprit que l'an passé. Les éleveurs ont perdu le moral depuis le début de cette crise qui n'en finit pas. Il y a encore moins de trésorerie qu'en 2016. L'hiver a été long, les prix ont beau remonter un peu : ce n'est pas ces quelques centimes qui permettront de combler les trous. Le prix actuel du lait n'est pas en mesure de faire monter les enchères. À Eurogénétique, nous avons bien perçu cette tendance avec une vente de Prim'Holstein très morose malgré la présence d'animaux d'une très grande qualité»*.

Jeunes génisses à la vente

La vente du samedi 3 juin s'intéressera à de jeunes génisses pour la deuxième année consécutive, en lien avec les difficultés économiques des éleveurs. *«Nous aurons de petites génisses de 6 à 10 mois, beaucoup plus accessibles que les génisses gestantes que nous proposions dans le passé»* relève Christian Chevallier, *«cela permettra aux acheteurs de se procurer de la génétique du Châtillonnais à moindres coûts. Aujourd'hui, les éleveurs ne peuvent pas se permettre de gros investissements, même si une hausse du prix du lait est annoncée au deuxième semestre»*.

Administrateur à Brune Génétique Services, Christian Chevallier ne veut en aucun cas baisser les bras et tient à remercier la municipalité de Châtillon qui investit continuellement dans l'évènement, à l'image de la mise à disposition d'un tout nouveau chapiteau qui recevra les animaux.

AURÉLIEN GENEST

MFR Auxois Sud-Morvan

En selle pour Équi-Trait-Jeunes

Six apprentis de la Maison familiale rurale Auxois Sud-Morvan participeront aux sélections Equi-Trait-Jeunes à Pont-Sainte-Marie dans l'Aube les 19, 20 et 21 mai.

Destinés aux établissements de formation agricole, les Équi-Trait-Jeunes sont l'occasion de mieux connaître les utilisations professionnelles du cheval.

C'est aussi une compétition ludique entre plusieurs établissements. La compétition est constituée d'épreuves variées autour de l'élevage (toilettage et jugement des équidés), de l'agriculture et de la foresterie (hersage, traineau, débardage), de l'attelage (garnissage, maniabilité urbaine) ou encore du tourisme et du loisir (parcours en terrain varié, monté et bâté).

La compétition a lieu sous forme d'un championnat avec plusieurs sélections et une finale se déroulant au Salon international de l'agriculture.

Le rendez-vous de Pont-Sainte-Marie sera la troisième et dernière sélection pour le prochain Sia après un rendez-vous début avril dans les Côte-d'Armor et un second début mai dans le Cantal.

Les apprentis de la MFR Auxois Sud-Morvan, en classe de CAP2 *«Métier de l'agriculture»*, multiplient actuellement leurs entraînements en partenariat avec l'Union Nationale du Cheval Trait Auxois et sous les précieux conseils d'Abel Bizouard.

AURÉLIEN GENEST


Lors d'un entraînement avec Abel Bizouard.

Baigneux-les-Juifs

Vingt-sept savoir-faire à découvrir

Le comice agricole de Baigneux-les-Juifs prépare un grand week-end portes ouvertes les samedi 20 et dimanche 21 mai.



Plusieurs éleveurs font partie du dispositif, à l'image de Thierry et Marcelline Perraudin à Toutifaut.

Énorme programme en perspective ! Vingt-sept professionnels de l'agriculture, de l'artisanat et de l'industrie ont répondu favorablement à l'appel du comice agricole de Baigneux-les-Juifs, désireux de mettre en avant le dynamisme de l'économie locale. Ce grand week-end de portes ouvertes des entreprises et des exploitations est gratuit et placé sous le signe de la convivialité. Une restauration et une buvette seront assurées les deux journées de 10 heures à 19 heures au Gaec des Ouches à Chaume-lès-Baigneux et la P'tite Ferme à Poiseul-la-Ville. Une soirée champêtre sera également organisée samedi en soirée à Poiseul, avec un apéritif offert à 19 heures.

AURÉLIEN GENEST

Le programme

Baigneux-les-Juifs : Fabrice Descombes (sciage de pierres, samedi à 9h, 10h30, 14h et 15h30), SCA de la Haute-Seine (usine de déshydratation, samedi à 9h, 11h, 14h), Didier Robin (démonstration de binage, samedi et dimanche à 14h et 16h). **Oigny :** Jean-Sébastien Terrillon (visite de l'exploitation et des bâtiments de l'abbaye, samedi à 9h, 10h et 11h). **Jours-lès-Baigneux :** Arnaud et Christelle Aubry (atelier Créabois, samedi et dimanche de 14h à 18h), Augustin Delmotte (exploitation céréalière, samedi et dimanche à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h), Vincent Froidurot (élevage allaitant charolais, samedi à 10h et 11h). **Chaume-lès-Baigneux :** Gaec des Ouches (élevage laitier avec traite robotisée, samedi et dimanche à 10h, 14h, 15h et 16h). Toutifaut : Thierry Perraudin (élevage laitier AOP Époisses, samedi et dimanche à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h). **Villaines-en-Duesmois :** Barbier (scierie, samedi à 10h), **Fontaine-en-Duesmois :** Gaec Della Casa (élevage laitier AOP Époisses, dimanche à 9h, 10h et 11h). **Billy-lès-Chanceaux :** Gaec de la Seine (vente directe viande bovine, fabrication huiles artisanales, samedi à 10h et 15h, dimanche à 15h), Benoît Système (motorisation fauteuils roulants, samedi et dimanche à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h). **Poiseul-la-Ville et Laperrière :** Éric Coupet et Michel Darbois (attelage et présentation de différentes races de chevaux, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h), Albert Pouhin (apiculture et dégustation de miels, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h), Tonnellerie Cavin (fabrication de tonneaux, samedi 20 à 9h, 10h30, 14h et 15h30), Carrière Eurolave (samedi à 9h, 10h30, 14h et 15h30), Gaec du Paradis (élevage laitier AOP Époisses, samedi et dimanche à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h), Éric Moyot (élevage allaitant charolais, samedi à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h), François Pouhin (élevage allaitant charolais, dimanche à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h), Arnaud Deschamps (élevage ovin en sélection, samedi et dimanche à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h), Elevage d'Eifel (élevage, pension, débourrage et préparation à la compétition de chevaux, samedi et dimanche avec démonstrations à 10h et 15h), La P'tite Ferme (élevage et vente en directe, samedi à 15h et 16h, dimanche à 10h, 15h et 16h). **Ampilly-lès-Bordes :** Clément Babouillard (élevage charolais et exploitation céréalière (samedi et dimanche à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h), Gaec des deux Sapins (élevage laitier AOP Époisses, élevage allaitant, exploitation céréalière, samedi et dimanche à 10h, 11h, 14h, 15h, 16h). **Saint-Marc-sur-Seine :** Chapuis Frères (mécanique agricole, installation de salle de traite, motoculture de plaisance, samedi de 9h à 12h). **Étormay :** Benoît Saussier (élevage ovin en sélection, samedi et dimanche à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h).

Groupama

L'assurance récolte est utile, encore fallait-il le rappeler...

Groupama Grand Est vient d'organiser une conférence de presse qui a présenté les résultats de l'année écoulée.

2016, année compliquée pour tout le monde, y compris les assureurs. Des évènements climatiques improbables ont fortement impacté le marché. François Schmitt, président de Groupama Grand Est, a indiqué que la quasi-intégralité des risques avait été déclenchée : *«Cela a commencé avec le gel sur le vignoble, il y a eu ensuite les inondations puis la sécheresse. Nous avons même eu du vent de sable dans le Sud Ouest... Les évènements climatiques sont de plus en plus marqués et tranchés»*. Si la pluviométrie annuelle a été conforme à la norme, le premier semestre a été très excédentaire et le second, très déficitaire. *«Les impacts sur notre marché historique de la ferme France ont été considérables, avec des conséquences sur les comptes de résultats des exploitants»* poursuit François Schmitt. Malgré tout, le groupe a su accompagner ses sociétaires avec des hausses de tarifs modérés restant en deçà du marché grâce à ses protections (il est lui-même assuré) et par une bonne gestion de ses portefeuilles.



«Nous avons fait notre métier» souligne le directeur général Olivier Larcher, *«nous sommes allés vers nos sociétaires, en les aidant et en payant leurs sinistres le plus rapidement et efficacement possible. Nous avons prouvé la solidarité de Groupama Grand Est car, malgré cet environnement difficile, nous avons généré un résultat positif de 17 millions d'euros. Ce résultat est à la hauteur de celui de 2015 qui, pourtant, avait été bien plus clément d'un point de vue sinistralité»*. Le directeur a souligné l'utilité de l'assurance récolte pour les exploitants : *«nous avons un portefeuille d'assurance récolte de l'ordre de 26 millions d'euros dans l'entreprise, pour environ 8 500 contrats sur nos douze départements. L'an passé, nous avons payé plus de 50 millions d'euros de sinistres : cela est la preuve que l'assurance récolte est utile, si certains pouvaient encore en douter. Par rapport à 2015, cela représente une hausse de plus de 18 millions d'euros payés en indemnités»*.

AURÉLIEN GENEST

Fondation Groupama **Rendez-vous le 4 juin à Mont-Saint-Jean**

Tous mobilisés contre les maladies rares ! Dimanche 4 juin, élus et collaborateurs de Groupama, accompagnés de leurs proches et de toute personne intéressée par la cause des maladies rares, vont se mobiliser au profit d'associations de patients ou de jeunes chercheurs dans le cadre des Balades Solidaires. En Côte-d'Or, le rendez-vous est donné à Mont-Saint-Jean. Petits et grands sont invités sur deux parcours de 1 km ou 7 km, avec des départs groupés donnés à 10 heures et 15 heures. Une restauration et une buvette seront assurées sur place. Les dons seront reversés à l'Argad, association effectuant de nombreuses actions d'intérêt général dans le cadre des maladies rares. Installée à l'Hôpital d'enfants du CHU de Dijon, l'Argad améliore les conditions d'accueil et de prise en charge des patients atteints de maladies rares en Bourgogne et participe au financement et au développement de la recherche médicale. Jean-Louis Barthod, vice-président de Groupama Grand Est, Brigitte Fleury, présidente de la fédération des caisses locales de Côte-d'Or et sa vice-présidente Nathalie Minot, ont successivement rappelé les valeurs de Groupama et le succès enregistré lors de la précédente édition des Balades Solidaires.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Foire aux Culards de Moulins-Engilbert

237 bêtes mises à la vente

La traditionnelle foire aux culards de Moulins-Engilbert a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Organisée par la Sicafome de Moulins-Engilbert elle a rassemblé 237 bêtes.



La qualité était au rendez-vous à cette foire aux culards de Moulins-Englibert.

La foire aux culards n'a pas failli à sa renommée en rassemblant 237 bêtes, vendredi 12 mai à Moulins-Englibert. S'il y avait moins d'animaux que l'an dernier, la qualité en revanche était supérieure puisque les bêtes les moins bonnes avaient été vendues auparavant au mois de mars par la Sicafome.

Avec une belle présentation et une qualité au rendez-vous, la foire a donc été fidèle à sa réputation d'envergure nationale.
58 pupitres étaient ouverts, le super prix d'honneur a été attribué au nivernais Denis Godard, pour une génisse vendue 4040€. *«Une grande partie des bêtes primées proviennent du bassin nivernais,* se félicite Alain Guinot, président du comité des foires, *c'est donc une fierté pour nous et notre foire est toujours autant apprécié par les acheteurs qui viennent de toute la France».* Des acheteurs qui viennent apprécier des cours dans la moyenne des autres années et la qualité de bêtes vendues au prix cher.

Celles-ci sont destinées au marché du luxe, elles seront commercialisées principalement dans le midi et en région parisienne pour alimenter la restauration gastronomique et la boucherie haut de gamme. *«Le culard reste une bête bien valorisée,* explique Alain Guinot *car le boucher vend tout. Il y a très peu d'os, quasiment que du muscles et peu de déchets. On retrouve une très grosse masse de viande sur la cuisse arrière ce qui donne aux morceaux leur caractère tendre et savoureux».*

Cette viande vendue plus chère représente une réelle plus value pour les éleveurs, qui tiennent à poursuivre la tradition malgré les difficultés inhérentes à l'élevage.

Le culard est en effet plus fragile d'un point de vue cardiaque et les naissances qui s'opèrent systématiquement par césarienne nécessitent une surveillance accrue.

CÉLINE CLÉMENT



Denis Godard : la tradition de père en fils

C'est le quatrième super prix d'honneur que remporte le nivernais Denis Godard, éleveur à La Nocle-Maulais. Un passionné qui a repris les rênes de son père Marcel en 2013. Installé depuis 1997, il a toujours préservé l'élevage de culards pour maintenir une tradition qui se transmet de père en fils depuis plusieurs générations. Sur son cheptel de vaches charolaises, la moitié possède le gène culard. Une particularité qui nécessite davantage de surveillance à l'élevage. *«C'est beaucoup plus de surveillance au vêlage et dans les champs. Le culard est assez difficile à élever car plus fragile. Il ne faut surtout pas leur donner de maïs. Je les nourris avec de la farine mélangée à du tourteau de colza ou de lin. Et j'ai fait le choix de ne les emmener qu'à deux ans».* En contrepartie, le culard représente pour Denis Godard une vraie plus-value à la vente puisque le prix d'une génisse grasse varie de 8 à 15€ le kg. Les bêtes sont également valorisées lors de concours. A la foire de Moulins-Engilbert, Denis Godard a vendu 17 génisses, 2570€ en moyenne, dont le super prix d'honneur, 4100€. Il espère bien transmettre sa passion à son fils Clément, scolarisé au CFPPA de Château-Chinon.



C'est Denis Godard qui a remporté le super prix d'honneur pour sa génisse âgée entre 24 et 36 mois.

Le palmarès

Génisses 12 - 18 mois
- Prix d'Honneur : Bretigny Joelle
- Premier Prix : Bretigny Joelle
- Deuxième Prix : Bretigny Cyril
- Troisième prix: EARL Mathey

Génisses 18 - 24 mois
- Prix d'honneur: EARL Les Bouillots
- Premier Prix : Bretigny Cyril
Grandjean Bertrand
Gaec des Genets
- Deuxième Prix: Petit pascal
Loiseau Brice
- Troisième Prix: Duchemin Phillipe
Grandjean Bertrand
- Quatrième Prix: Perraudin Gilles
- Cinquième Prix: EARL de la Guette

Génisses 24 -36 mois
Prix d'honneur: Godard Denis
Premier prix : Lemoine Stéphane
Gaec des Genets
Godard Denis
Martin Elisabeth
Gaec d'Ursier
Earl Mathey
- Deuxième Prix: Antoine Philippe
Anoine Philippe
Martin Elisabeth
Antoine Philippe
Cognard Guillaume
- Troisième Prix: Godard Denis
Cognard Guillaume
Godard Denis
Godard Denis
- Quatrième Prix: Antoine Philippe
- Godard Denis
- Godard Denis
- Cinquième Prix: GaecD'Ursier
Gaec de la Charmoye

Genisses de plus de 36 mois
- Prix d'honneur: Boulin Gilbert
- Premier Prix: Boulin Gilbert
Gaec de Cussy
- Deuxième Prix: Cognard Roger
- Troisième Prix: Gaec de Cussy
- Quatrième Prix: Gaec de l'Ouche à la Ville

Bœufs de moins de 24 mois
- Prix d'honneur: Godard Denis
- Premier Prix : EARL Clair
- Deuxième Prix: Chamard David
- Troisième Prix: Lejault Pascal

Bœufs âgés de plus de 24 mois
- Prix d'honneur: Godard Denis
- Premier Prix : Rollot Jean-Pierre
- Deuxième Prix: EARL Berger Stéphane
- Troisième Prix: EARL Cousin

IBR

65% de cheptels qualifiés dans la Nièvre

La campagne de dépistage de l'IBR, supervisée par la DDCSPP (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) et mise en œuvre sur le territoire par les services du GDS, a pris fin le 30 avril. Bilan de cette campagne : 65% de cheptels qualifiés dans la Nièvre. Un chiffre que le GDS aimerait encore voir augmenter afin de rattraper le niveau national.



«L'effort fait par les éleveurs cette année est assez remarquable», **souligne Rodolphe Morizot, technicien en charge de l'IBR au GDS.**

«Nous avons réalisé d'énormes progrès dans le nombre de cheptels qualifiés et le nombre de cheptels négatifs». C'est le bilan positif tiré par Rodolphe Morizot, technicien en charge de l'IBR au GDS, au lendemain de cette campagne 2017. Une prophylaxie qu'il convient encore d'améliorer dans les années à venir afin de rattraper la moyenne nationale, qui est de 90% de cheptels négatifs (89% au niveau régional). Le dépistage de l'IBR, rendu obligatoire depuis une dizaine d'années, est désormais mieux accueilli par les éleveurs qu'auparavant. Et certains d'entre eux ont même fourni des «*efforts remarquables*», souligne Rodolphe Morizot, même si *«cela peut représenter une perte économique ou génétique de se séparer de bovins»*. Lorsque des cas positifs sont détectés au sein d'un cheptel, la vaccination et le dépistage des jeunes animaux sont recommandés puis dans un deuxième temps, la réforme afin d'éliminer les sujets atteints. Si l'IBR n'est pas un virus transmissible à l'homme, il pèse néanmoins de plus en plus dans la balance commerciale. *«Les bovins positifs vont être de plus en plus difficiles à commercialiser*, assure Rodolphe Morizot *et on sait que cela représentera une moins-value pour l'éleveur*.» Et en effet, aujourd'hui les acheteurs de bovins vivants reproducteurs demandent une garantie de cheptels, l'objectif final étant l'éradication totale de l'IBR. «*Objectif dont la Nièvre doit se faire un exemple*.» À terme il est prévu que les marchés créent deux circuits de commercialisation : un circuit à risque maîtrisé et un circuit sain, et que tous les bovins non-qualifiés soient soumis à des tests avant départ. Une décision qui pourrait être prise dès l'automne par la Cropsav (conseil régional d'orientation de la politique sanitaire). D'où l'importance, pour Rodolphe Morizot, de «*poursuivre cette dynamique de réforme*» car *«l'éleveur, s'il n'est pas qualifié, va avoir du mal à commercialiser dans les années à venir»*. Dans la Nièvre 82% des cheptels sont négatifs et 2/3 d'entre eux ont le statut indemne d'IBR. Plus de 200 nouveaux cheptels ont été qualifiés cette année, ce qui représente un peu plus de 20% sur les deux campagnes. *«C'est donc une prophylaxie qui évolue très favorablement*», résume Rodolphe Morizot. Il n'en reste pas moins 9 000 bovins positifs sur le département, un chiffre en nette diminution mais concentré sur un nombre réduit d'élevages. «*Car si certains éleveurs acceptent de collaborer*,explique Alain Bonnel, directeur du GDS, *il y en a d'autres avec qui c'est plus compliqué et chez qui l'assainissement n'est pas en vue*.» Le GDS se propose pourtant d'accompagner la trentaine d'élevages concernés dans cette dynamique d'assainissement.

CÉLINE CLÉMENT

« Il faut rentrer dans le rang le plus vite possible »

À Limon, Didier Ramet, secrétaire général de la FDSEA de la Nièvre et éleveur naisseur engraisseur, est engagé dans une dynamique de réforme depuis une dizaine d'années. Il a fait le choix de ne pas vacciner systématiquement tout le cheptel mais seulement celles qui réagissaient positivement à la prise de sang. *«J'ai essayé que toutes les positives soient dans les mêmes lots et que les jeunes négatives restent isolées»*, précise-t-il. Sur ses 160 bêtes, il lui en reste une trentaine à éliminer. Il a fait le choix d'un assainissement progressif, choix réfléchi et lié à la proximité d'autres exploitations aux alentours. «*Je ne voudrais pas être une source de contamination pour les voisins et si je peux revendre des animaux maigres, je ne pourrai pas le faire. Il faut rester en adéquation avec le marché.*» Pour cela, il espère obtenir bientôt le statut indemne. Quant à sa position face à une prophylaxie avant tout commerciale, elle reste mitigée. «*On pourrait dire que c'est un gâchis mais il faut rentrer dans le rang le plus vite possible pour ne pas ternir l'image du département et du troupeau charolais à l'export*». Une position à laquelle viennent d'ajouter inquiétude et solidarité vis-vis d'éleveurs plus concernés que lui ou qui ont tardé à entrer dans le jeu de la réforme : *«ceux qui ont beaucoup d'animaux maigres positifs peuvent être mis en difficulté car les règles de commercialisation et de transport sont très stricts. Les animaux risquent d'être vendus moins chers*». Des éleveurs à qui le syndicat souhaite proposer, rapidement, «*un cheminement le plus réaliste possible pour éliminer les vaches positives et trouver une solution avec un chiffrage et une évaluation financières*».



Didier Ramet

▶ Agenda

02-04/06 15ème édition des rendez-vous aux jardins

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juin, c'est la 15ème édition des rendez-vous aux jardins proposée par l'agglomération de Nevers. L'objectif de cette manifestation est de faire découvrir à un large public la richesse et la diversité des parcs et jardins. Trois jours pour fêter les jardins partout en France !

Programme :
Samedi 3 juin, de 10h à 12h, le jardin au partage à la baratte au Courli.
Dimanche 4 juin, de 9h à 17h, découvrir la régie et différents métiers - Centre technique horticole, Grand pré des Bordes - informations 03 86 68 43 60.
Les jardins de Forgeneuve à Coulanges-les-Nevers : visite par monsieur et madame Martinat, avec une exposition des épouvantails, réalisée par l'Ecole Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne (ESAAB) et la présence des peintres Nivernais « le groupe » (visites uniquement les 3 et 4 juin, de 10h à 18h) - 06 80 32 05 19 – 06 43 58 58 58

20/05 Morvan: La forêt dans tous ses états

Dans le cadre de la fête de la nature, le Parc naturel régional du Morvan et la Coopérative des savoirs s'associent pour proposer une animation autour des arbres, de la forêt Morvandelle et des animaux qui la peuplent, samedi 20 mai à 14h à la Maison du Parc de Saint-Brisson.

Au programme :
découverte des essences forestières du Morvan et petites récoltes à l'aide d'un livret herbiet.
Vanessa Damianthe traduira en langue des signes l'animation, elle est donc ouverte aux personnes malentendantes.
Tenue à prévoir : de bonnes chaussures de marche, des vêtements chauds et de pluie.

Terres de Bourgogne
Retrouvez toutes nos vidéos sur
YouTube

· Terrassement
· Création de plate-forme et empierrement
· Création et curage d'étang
· Démolition
· Arrachage de haie, broyage et déboisement
Matériels: Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle
BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS
58160 St Ouen sur Loire - **Tel. 06 82 85 40 55**
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

FDSEA

Un nouveau bureau élu le 28 avril dernier

La FDSEA de la Nièvre a bouclé son cycle de renouvellement syndical par l'élection de son nouveau bureau, le 28 avril dernier. Ce dernier siègera pour trois ans, de 2017 à 2020, et a reconduit Stéphane Aurousseau à sa tête.

Le conseil d'administration de la FDSEA s'est réuni le 28 avril dernier à Varennes-Vauzelles pour arrêter la composition de son nouveau bureau et procéder à l'attribution des missions des administrateurs officiellement installés après leur élection, une semaine plus tôt, à l'occasion de l'assemblée générale du syndicat.
À cette occasion, petit tour d'horizon des dossiers qui seront suivis par vos responsables syndicaux au cours des trois prochaines années.


Stéphane Aurousseau, Président FDSEA, polyculteur-éleveur bovins viande et porcs en plein air à Charrin


Cyrille Forest, vice-président FDSEA, polyculteur-éleveurs bovins viande à Cosne sur Loire


Michel Loison, vice-président FDSEA, éleveur bovins et ovins viande à Saint-Agnan


Nicolas Saillard, vice-président FDSEA, polyculteur à Cosne sur Loire


Romaric Gobillot, secrétaire général FDSEA, polyculteur-éleveur bovins viande à Asnois


Julie Nérot, secrétaire générale adjointe FDSEA, viticultrice à Saint-Père


Benoît Mathé, trésorier FDSEA, polyculteur à Bazolles


Pascal Lebel, trésorier adjoint FDSEA, éleveur bovins viande à Dommartin


Emmanuel Bernard, président section bovine - Cercy la Tour


Marcel Cottin, president section ovine – Isenay


Didier Guyon, président section grandes cultures – Mesves sur Loire

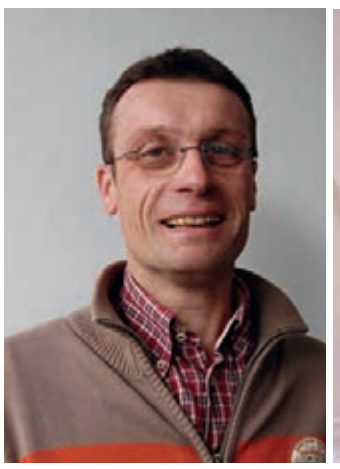

Mathilde Lafaye, présidente de la section employeurs – Sauvigny les Bois


Jean-Louis Bazot, représentant de la section des fermiers-métayers – Saint-Péreuse


Yves Delfolie, président de la section des anciens exploitants – Oisy


Bernard Roy, président de la section des bailleurs – Saint-Beniin d'Azy


Chantal Pelletier, présidente de la commission des agricultrices – Lucenay les Aix


Vincent Giraud, représentant de la commission fiscale – Lurcy le Bourg


Clément Blandin, président JA 58 – Saint-Péreuse

2017 – 2020 : Les dossiers que vos administrateurs FDSEA auront en charge

Calamités agricoles :
Éric Boucher, Julie Nérot, Alain Bertin
Agence de bassin Loire-Bretagne :
Jean-Charles Zwaenepoel
Agence de bassin Seine-Normandie : Denis Beugnon
Expropriation : Jean-Pierre Condamine
Comité technique Safer :
Cyrille Forest, Pascal Lebel (titulaires), Marie-Bernard Benoist, Eric Boucher (suppléants)
Commission de conciliation des impôts :
Éric Bertrand (titulaire), Vincent Giraud (suppléant)
CPRE/Arefa : Mathilde Lafaye (Titulaire), Chantal Pelletier (suppléant)
FAFSEA : Mathilde Lafaye
CPHSCT : Jean-Luc Flory (titulaire), Mathile Lafaye (suppléante)
Comité départemental de l'élevage :
Romaric Gobillot, Olivier Laporte
Comité régional des céréales : Benoît Mathé
GDS (représentant FDSEA) : Didier Ramet
CDPENAF : Nicolas Saillard, (titulaire), Didier Championnat (suppléant), Vincent Giraud (représentant fermiers)
Natura 2000 : Didier Bonotte, Emilie Dupuis, René Gonnet, Philippe Rault, Didier Ramet
Nitrates : Didier Bonnotte, Didier Championnat
Photovoltaïque : Benoit Mathé, Fabrice Prévotat
Méthanisation : Éric Boucher
Chasse - faune sauvage : Olivier Laporte, Jean-Charles Zwaenepoel
Phytos : Julie Nérot, Didier Championnat, Benoît Mathé
Circuits-courts : Romaric Gobillot, Michel Loison, Émilie Dupuis, Cyrille Forest

Emploi

«L'emploi, avant d'être du papier, c'est avant tout de l'humain»

La soirée Agir pour l'emploi organisée par la FDSEA mercredi 10 mai, a permis de faire le point sur les principales préoccupations des employeurs, et les revendications du syndicat. Compte pénibilité, TVA sociale, développement du CICE... sont quelques uns des sujets phares qui ont pu être abordés en présence de Jérôme Volle, président de la commission emploi de la FNSEA. Mathilde Lafaye, présidente de la commission emploi de la FDSEA 58, nous apporte son éclairage.



«Pour les employeurs, les responsabilités sont très lourdes», signale Mathilde Lafaye, présidente de la commission emploi de la FDSEA 58.

■ **Quelles sont les principales pistes de travail au niveau de l'emploi ?**
Mathilde Lafaye : *«Nous souhaitons le développement du CICE, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, est l'une d'entre elles. C'est une remise fiscale accordée aux employeurs proportionnellement à leur masse salariale, un point de vigilance pour la FNSEA. Un autre gros sujet de négociation à venir est la réécriture des conventions collectives. Aujourd'hui on a des conventions par zone géographique et type de métier.*
Demain on aura des conventions par branches d'activité. Dans l'agriculture, on a 140 conventions collectives territoriales qui vont devoir se fondre en une seule, donc il faut savoir comment vont se traiter les spécificités géographiques».

■ **Qu'en est-il de la TVA sociale ?**
M.L : *«La FNSEA se positionne en faveur de cette TVA qui viendrait recréer une concurrence équitable. Il s'agit en effet d'un impôt qui serait prélevé sur toutes les consommations et non pas sur les produits d'importations uniquement et qui servirait à financer une partie des prestations sociales.*
Au lieu de prendre cet argent sur les cotisations sociales patronales, on le prendrait sur l'ensemble des consommations françaises et étrangères».

■ **Quelle est la position du syndicat par rapport au compte pénibilité ?**
M.L. : *«La FNSEA s'oppose à ce compte et demande à revoir le dispositif pour qu'il soit applicable. Cette nouvelle loi a pour objectif d'identifier les métiers pénibles selon 10 facteurs, que l'employeur devra déclarer au cas par cas pour chaque salarié.*
Ce qui va impliquer une cotisation patronale additionnelle de 0,2 à 0,4% par salarié. Aujourd'hui on remet en cause trois facteurs qui ne sont pas applicables dans nos exploitations : agents techniques dangereux, vibrations mécaniques et postures pénibles. On se demande d'un point de vue juridique qui sera en mesure de juger de ces choses là».

■ **Quelles sont les principales préoccupations qui vous sont remontées par les employeurs ?**
M.L. : *«C'est la difficulté à trouver des gens pour travailler sur nos exploitations ceci en parallèle d'un fort taux de chômage. Il y a inadéquation entre l'offre et la demande. Les chômeurs ne trouvent pas de travail mais les employeurs ne trouvent pas de salariés. Les employeurs ne trouvent pas de salariés pour différentes raisons : d'une part une mauvaise image du métier, d'autre part un manque de formation pour les travaux agricoles. Tout le monde ne sait pas conduire un tracteur et n'est pas à l'aise avec les animaux.*
Il y a un gros souci de formation et de mise en adéquation des marchés. Il faut que l'on travaille en collectif avec Pôle Emploi et les établissements scolaires. Vendredi 28 avril, nous avons rencontré le Préfet afin de voir avec lui comment avancer pour mieux faire connaître nos métiers et former des gens au niveau local sans avoir à passer par des BTS et autres formations longues».

■ **C'est votre défi pour les années à venir ?**
M.L. : *«Il faut que l'on reste vigilant car pour les employeurs, les responsabilités sont très lourdes.*
Tout nous est reprochable et on aimerait bien être un peu plus soutenu quand on nous demande de faire baisser le chômage. On aimerait être reconnu dans notre rôle d'employeur comme dynamisant le territoire et créant de la valeur».

■ **C'est justement l'une des missions de la FDSEA ?**
M.L. : *«Oui, et c'est pour cela que la FDSEA propose des prestations afin d'accompagner les employeurs. Rédaction du contrat de travail, négociation des avenants, rupture de contrat, fiche de paie, rédaction du document unique d'évaluation du risque en sont quelques-unes. Le service emploi à la FDSEA de la Nièvre a pour mission d'accompagner les employeurs dans leurs missions réglementaires, administratives et au niveau des relations humaines. L'emploi, avant d'être du papier, c'est avant tout de l'humain».*

■ **Qu'attendez-vous de notre nouveau président, Emmanuel Macron ?**
M.L. : *«Il faut garder l'espoir. L'agriculture est en difficulté et l'agriculture a besoin de l'Europe. Nous allons agir auprès du président pour qu'il prenne conscience des sujets sur lesquels nous devons travailler. C'est tout l'intérêt d'un syndicat, qui n'est pas là pour attendre mais pour faire bouger les choses».*

CÉLINE CLÉMENT

► Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture
Pour plus de détails sur nos formations : http://www.nievre.chambagri.fr
Ou contacter le service formation au 03 86 93 40 37
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre

31 mai Réussir ses prairies riches en légumineuses

Formation d'1 journée à la Chambre d'Agriculture de Nevers
L'objectif :être capable d'implanter des prairies riches en légumineuses , de maitriser la récolte et connaitre les utilisations possibles de fourrages riches en protéines,
Les intervenants : Francis Bougarel, Conseiller Elevage
Contact : Responsable de stage, Francis Bougarel,
au 03 86 20 20 11
Les sessions pour la formation 'être autonome pour vérifier mes engins de levage' sont complètes, en fonction de la demande possibilité de mettre en place une session supplémentaire, contactez le centre de formation au 03 86 93 40 37

Natura L'Action

Un programme de journées techniques en faveur de la biodiversité du Morvan
Des journées techniques
Deux thèmes sont proposés en 2017 : le paillage alternatif en tant que valorisation économique des haies et l'utilisation optimale des prairies permanentes en tant qu'outil pivot de l'élevage.
Le contenu de ces journées s'appuie sur les compétences du Parc et ses partenaires (Chambres d'Agricultures, associations...).
8 dates sont prévues sur le territoire du Morvan
Valorisation des haies et paillage alternatif : une demi journée
- lundi 22 mai de 14h00 à 17h30 : Saône-et-Loire,
Laisy, Salle des fêtes
- mardi 23 mai de 9h00 à 12h30 : Côte-d'Or,
Saulieu, Espace Jean Bertin, petit Salon, Avenue de la gare
- mercredi 24 mai de 9h00 à 12h30 : Saône-et-Loire,
Lucenay-l'Evêque, Salle de la Mairie





TERRES DE BOURGOGNE - N° 1425
VENDREDI 19 MAI 2017

Fédération de Défense de l'Appellation Chablis

Vers une Cité des vins à l'horizon 2019

La Fédération de Défense de l'Appellation Chablis a tenu son assemblée générale le 5 mai dernier à Beine. De nombreux sujets abordés, parmi lesquels le projet d'unité de méthanisation et la future Cité des vins, devant voir le jour d'ici deux ans.



Maire de Chablis et Vice-Président du Conseil départemental, Patrick Gendraud a annoncé un soutien financier à hauteur de 150 000 € de la part de l'instance départementale, pour la réalisation de la future Cité des vins.

C'est à nouveau dans un contexte difficile, que s'est tenue l'assemblée générale de la FDAC, le 5 mai dernier à Beine, après deux semaines de gelées intenses ayant touché l'ensemble du vignoble, à des degrés divers. Triste répétition d'un scénario, qui l'an passé s'était soldé par 2 500 ha détruits et la perte d'une demi-récolte. Si les stocks de VCI ont permis d'en amoindrir les effets, il aura manqué au final un tiers de volume, mais avec un effet double peine, rappelle Frédéric Gueguen, président de la FDAC : *«il nous a fallu contingenter les marchés, avec le risque de voir les clients nous abandonner, faute de vins. Il est difficile d'établir des relations commerciales durables, lorsque les efforts sont anéantis par une petite récolte»*.

En appelant à la responsabilité de chacun, pour généraliser les systèmes assurantiels : *«en s'assurant contre la grêle, voire contre le gel, les viticulteurs peuvent poursuivre leur activité sans être contraints de souscrire des lignes de crédit supplémentaires auprès de leurs banques»*. Mais l'objectif premier est bien de pouvoir vivre de sa production et c'est pourquoi le vignoble chablisien, a rejoint le réseau Arelfa Bourgogne, pour la mise en place d'un dispositif de lutte contre la grêle. Mais Frédéric Gueguen se veut prudent : *«ça ne supprime pas les grêlons, mais en diminue la taille significativement, avec une efficacité de l'ordre de 50% et ne doit pas vous empêcher de vous assurer»*. Pour être efficace, le système repose sur un maillage du département et la protection du Chablisien passe par celle de l'ensemble de tous les vignobles. C'est ainsi qu'au total, 39 diffuseurs d'iodure d'argent seront installés dans l'Yonne, plus 3 dans la Nièvre, en amont du Vézelien. Le système devrait être opérationnel d'ici la fin de ce mois, pour un coût de 8 € de l'ha, *«à peine le prix d'une bougie»*, rappelle le président de la FDAC

Une unité de méthanisation inédite

Si le projet se confirme, l'unité de méthanisation à partir de marcs frais que souhaite créer la FDAC, serait la première du genre à voir le jour. Le système visait à utiliser la chaleur produite pour sécher le digestat et le rendre utilisable dans un semoir classique, mais son financement est à revoir, explique Thierry Mothe, vice-président en charge du dossier : *«nous avons eu confirmation par l'Ademe et le Conseil régional que nous ne pouvions prétendre à leurs subventions car tout projet de méthanisation qui ne vend pas sa chaleur vers l'extérieur n'est pas éligible»*. Un manque à gagner non négligeable, représentant près du quart du coût global du projet, estimé à 2,5 millions d'euros, d'où l'autre scénario envisagé : *«nous avons été contactés par GRDF, afin d'étudier la possibilité de faire de l'injection directe de gaz dans le réseau, pour ensuite utiliser notre propre gaz, transformé en chaleur par le biais d'une chaudière et sécher notre digestat»*. Mais avec à la clé, un surcoût supérieur de 800 K€ par rapport au devis initial lié au système de cogénération. Une réunion doit se tenir cette semaine avec les instances régionales, afin de trouver une solution financière adaptée.

Bientôt une Cité des vins

Autre projet dans les cartons de la FDAC : celui de la future Cité des vins appelée à s'installer à l'été 2019, dans les locaux du *«Petit Pontigny»*, à Chablis, où se trouvent déjà les bureaux de l'antenne du BIVB. Un investissement à hauteur de 2,2 millions d'euros, financé pour moitié par la profession, le reste par les collectivités au premier rang desquels, la Région. La réalisation de cet espace muséographique s'inscrit dans un projet global multi sites, concernant également Beaune et Macon, dont le principe a été validé à 70% par l'interprofession en décembre dernier. Faute de place disponible une extension des locaux est déjà programmée à Chablis, pour réaliser in fine un site de 900 m2, avec parcours de visite, espace de dégustation et boutique dédiée. L'objectif étant d'obtenir un lieu de référence pour aider les visiteurs à mieux interpréter les aspects techniques ou culturels du vignoble et en apprécier toute la diversité. L'ouverture au public est prévue à l'été 2019 et 40 000 visiteurs sont attendus la première année.

Un chiffre qui ne parait pas disproportionné, au regard des 25 000 personnes franchissant chaque année les portes de l'Office de Tourisme de Chablis ou les 30 000 visiteurs de la boutique de vente de la coopérative *«La Chablisienne»*, souligne Frédéric Gueguen : *«en comparaison, l'Abbaye de Pontigny, ce sont 50 000 visiteurs par an. Elle est très belle, mais en même temps, réservée aux amoureux de l'architecture cistercienne et je pense que le potentiel chablisien est plus important»*.

DOMINIQUE BERNERD



Les gelées ont une nouvelle fois touché le vignoble chablisien il y a quelques semaines, obligeant à mettre en œuvre chaufferettes et système d'aspersion pour contrer les températures négatives

Quelques chiffres…

Surfaces 2016 en production :
Petit Chablis : 1 055 ha
Chablis : 3 595 ha
Chablis 1er cru : 782 ha
Chablis Grand cru : 100 ha
Répartition des AOC pour la récolte 2016 :
Petit Chablis : 24% ; Chablis : 57% ; Chablis 1er cru : 17% ; Chablis Grand cru : 2%
Répartition du marché :
France : 34% (Grande Distribution, Hard discount : 14% ; Circuits traditionnels, cavistes, vente directe : 20%)
Export : 62%, dont 38% à destination de l'Union Européenne (Royaume Uni 18%, Suède 5%, Belgique 4%, Allemagne 3%...) et 24% pour des pays tiers (Etats-Unis 7%, japon 6% ; Canada 3%...)

Innov'Action

Méteils, les clés de la réussite

Bien que la culture des méteils soit une technique plutôt ancienne, de nouveaux mélanges en font depuis ces dernières années une approche innovante pour équilibrer les systèmes fourragers.



Une trentaine d'agriculteurs venus de l'Yonne, du Cher et du Loiret, ont participé à cette journée organisée dans le cadre d'Innov'Action

Dans le cadre de l'opération Innov'Action, Alysé et la Chambre d'Agriculture ont organisé le 3 mai dernier un *«rallye méteils»* sur le secteur de Saint-Privé. Tois éleveurs ont témoigné de leur pratique sur leur parcelle, accompagnés d'experts, devant plus de 30 participants venus de l'Yonne, du Loiret et du Cher.

Christophe Viviers (CA 89), Philippe Cochet(CA 45) et Jean-Claude Chupin (Alysé) ont tour à tour présenté les atouts de la culture sur la structure du sol et son enrichissement, les essais réalisés en Région Centre Val de Loire avec les espèces à utiliser et la meilleure façon de les récolter et de les utiliser.
A Champcevrais, l'EARL Carbon le méteil est implanté entre deux maïs et l'objectif est avant tout d'augmenter la quantité de fourrages conservés à mettre à disposition des vaches laitières de l'exploitation. Originalité, l'éleveur a ajouté du Ray-Grass Italien à son mélange.
Au Gaec Legrand à Villeneuve les Genets, les associés misent pour la première année sur les méteils pour sécuriser leur système fourrager, fort des expériences de leurs voisins éleveurs familiarisés avec cette culture. Chez eux, la quantité et la qualité des fourrages à récolter sont prioritaires et les méteils riches en pois fourragers et vesces semblent pouvoir répondre à ces attentes.
Pour Philippe Vanneste à Saint Privé, c'est la qualité qui prime et son mélange enrichi en féveroles devrait lui permettre d'atteindre son objectif même si les conditions d'implantation de cet automne n'ont pas permis à la culture de se développer régulièrement, mais l'éleveur reste confiant.
Tous pensent pouvoir récolter leurs méteils entre le 15 et le 20 mai sous forme d'ensilage ou d'enrubannage et de semer ensuite un maïs qui sera ensiler cet automne.

Tous les éleveurs présents ont manifesté leur intérêt pour cette nouvelle approche de mélanges pour sécuriser leur système fourrager.

JEAN-LOUIS DECK
ALYSÉ

Des avantages agronomiques certains

Le mélange céréales-protéagineux épuise moins les réserves en eau du sol qu'un ray-grass en dérobé. Le sol reste bien structuré, c'est un avantage pour des reprises de sol en inter-culture. Cultures derrière un méteil : maïs, sorgho ou moha, avec reprise du sol facilitée pour l'implantation d'un maïs.
Période de semis : de mi-octobre à début novembre : avec un semoir à céréales en un seul passage, à 2-3 cm de profondeur. Veillez à remélanger régulièrement les graines dans la trémie.
Autre solution : semer les protéagineux en premier, à 4-5 cm de profondeur puis les céréales à 2 cm de profondeur.
Entretien de la culture : pas de fumure de fond, si épandage de fumier. 30 à 60 unités d'azote en sortie d'hiver ; 60 à 80 unités de P et K si pas de fumier. Pas de désherbage, pas de traitement phyto si bon choix des variétés.
Des méteils pour sécuriser le système fourrager : un enjeu essentiel, pour des troupeaux qui s'agrandissent, face à un climat qui bouge et des conditions économiques qui dictent la nécessité de limiter les coûts. Une solution à court terme, pour stabiliser les stocks fourragers en été et en hiver, pour des animaux à besoins modérés et pour des modifications de système alimentaire, avec des objectifs d'apports de protéine (luzerne), d'énergie (sorgho) BMR, betteraves…)

Alysé — Méteils, une nouvelle approche innovante des mélanges — INNOV'ACTION

Espèces	Variétés	Méteil «protéines»	Méteil «rendement»	Méteil «moindre coût»	Témoin
TRITICALE	KWS FIDO	30 kg	50 kg	50 kg	110 kg
AVOINE	UNE DE MAI	15 kg	25 kg	25 kg	-
POIS FOURRAGER	ASSAS	50 kg	30 kg	-	-
POIS PROTEAGINEUX	ENDURO	-	-	38 kg	-
VESCE COMMUNE	RUBIS	20 kg	20 kg	20 kg	-
FEVEROLE	DIVA	50 kg	-	-	-
	TOTAL / ha	**165 kg**	**125 kg**	**133 kg**	**110 kg**

Quantité pour un semis au 10 octobre
Pour un semis au 20 octobre, 10 kg de triticale ont été rajoutés pour chaque modalité.

Essais région Centre Val de Loire

▸ Agenda

21/05 Troc Plantes à Soucy

Troc plantes, place du village, à Soucy, dimanche 21 mai, de 9 h à 13 h. Exposants : le principe du «troc» est essentiel, mais la vente est possible… Visiteurs: des rencontres, des plantes adaptées à notre région, des prix modiques… Couvert en cas de mauvais temps. Renseignements: Mme Nogier au 03 86 86 50 73

Visites des plateformes d'essais Soufflet

Mardi 30 mai, Ferme de Champgriot, à Noyers-sur-Serein, sur un site représentatif des petites terres à cailloux des Plateaux. Thèmes abordés : variétés, désherbage, réussir le colza. Organisation : Emmanuel Bonin au 06 86 26 61 10
Mardi 6 juin, Ferme de Champgrand, à saint-Valérien, en limon profond du Gâtinais Thèmes abordés : variétés dont pois d'hiver et orge de printemps. Organisation : Jean-Luc Courjan au 06 87 74 54 09
Ces deux plateformes sont animées par le service technique le matin et clôturées par un repas champêtre autour du stand des fournisseurs et de matériel des concessions agricoles locales. Pour tout renseignement et inscription, contacter votre technicien.

20/05 Salon de l'apprentissage et de l'alternance

Salon départemental de l'apprentissage et de l'alternance «Fiers d'être apprentis», samedi 20 mai, de 9h30 à 17 h, à Auxerrexpo. Pour tout savoir sur l'apprentissage et l'alternance, du CAP au diplôme d'ingénieur. Une quarantaine d'exposants, espace recrutement, espace métiers, espace conseils. Entrée libre



▶ Agenda

20/05 «Graine de mômes» à Champs-sur-Yonne
Samedi 20 mai, de 10 h à 18 h, le lycée agricole A. Schweitzer organise le septième festival *«Graine de mômes»*. Les enfants ed 4 à 12 ans seront accueillis pour des activités d'apprentissages, des ateliers créatifs, des jeux, des dégustations et des spectacles. Entrée 5 €. Renseignements au 03 86 53 69 09

20/05 Fête du port à Migennes
Fête au port de Migennes, samedi 20 mai, de 14 h à minuit, sur l'esplanade du port. Marché *«vintage»*, différents concerts : *«Les Venturas»* à 16h, les *«Pathfinders»*, à 1 h et les «Chaussettes sauvages», à 20 h. Feu d'artifice

26/05 Marché à la ferme à Villiers-sur-Tholon
Prochain Marché à la Ferme du réseau *«Bienvenue à la Ferme»*, vendredi 26 mai, de 16 h à 20h, à l'EARL de la Maiterie, chez la Famille Boname, 6 rue des Valots, à Villiers sur Tholon

02 et 03/06 Taingy dans la rue
Festival des arts de rue à Taingy. Dès 18 h le samedi et de 15 h à minuit le dimanche, dans les rues du village : deux spectacles, un concert, de la musique, du flamenco, de la danse africaine, animations diverses… Entrée gratuite

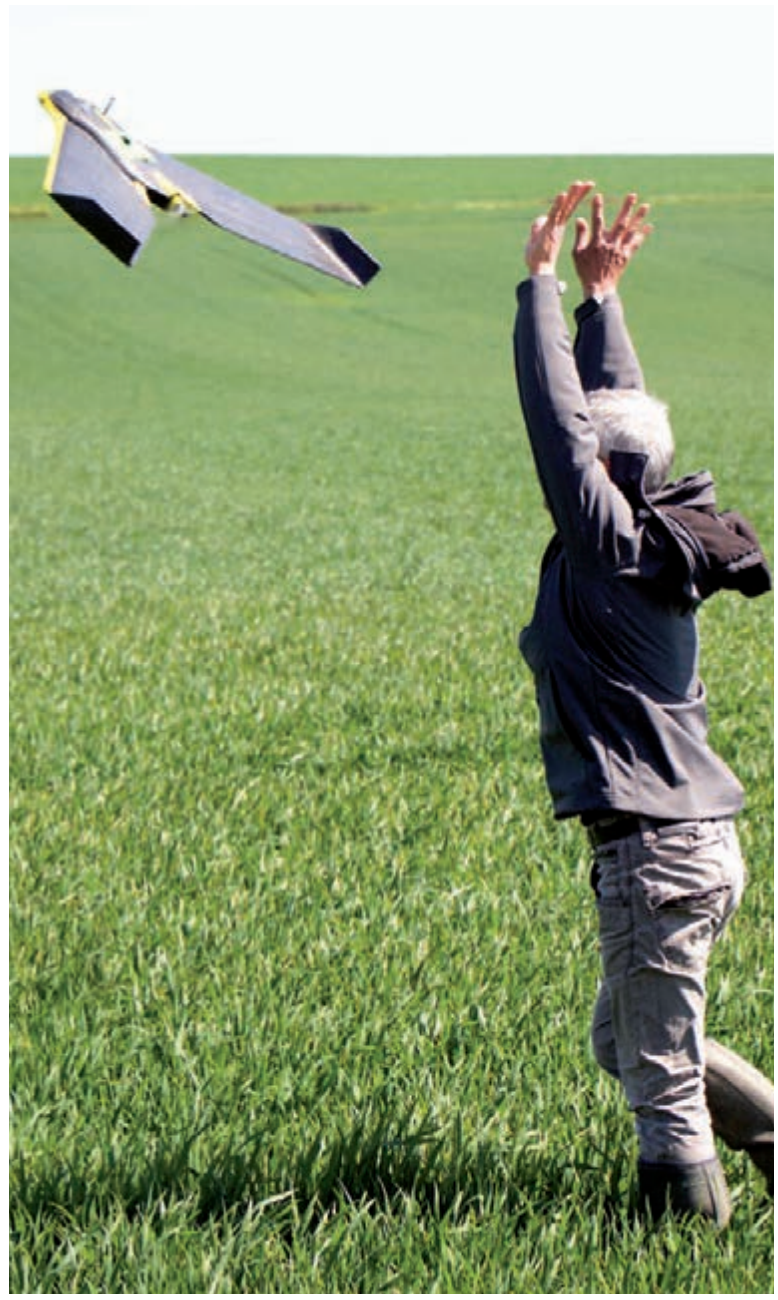
08/06 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 8 juin à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 dijon@apecita.com

09/06 Regards croisés sur le désherbage
Vendredi 9 juin, de 14 h à 16h, au rond point à Villefargeau, *«Regards croisés sur le désherbage»*, dans le cadre des journées Innov'Action. Au programme : découverte des actualités désherbage céréales avec 3 ateliers :
- Construction d'une stratégie de gestion des adventices (agriculteur du réseau de fermes Dephy)
- Gestion des adventices en lien avec les résistances (Luc Pelce, Arvalis Institut du Végétal)
- Visite de l'essai désherbage blé de la Chambre d'agriculture
Contact : Christophe Vivier au 03 86 94 22 26 - c.vivier@yonne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture

Optimiser ses rendements avec un drone

La Chambre d'agriculture de l'Yonne a organisé une démonstration de vol de drone au-dessus d'une parcelle de l'Aillantais, avec pour objectif une optimisation du taux de protéines dans les blés.


Quelques secousses sur les ailes et c'est parti… !

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture du Loiret s'est dotée d'un drone pour proposer aux agriculteurs de moduler leurs apports d'azote sur colzas ou blés, en fonction de l'observation du couvert végétal réalisée par des passages successifs de l'engin au dessus de la parcelle. Survolant le sol à basse altitude, le drone réalise une série de photos haute résolution, analysant à l'aide de capteurs multispectraux, les propriétés optiques de la végétation dans le visible et l'infrarouge, pour en déterminer son état de développement.

Mesurant pour cela l'énergie renvoyée par le couvert, dont les données sont ensuite converties en données agronomiques, et permettre à l'agriculteur d'adapter ses apports d'azote. Un technicien spécialisé de la Chambre d'agriculture du Loiret est venu en faire la démonstration chez un exploitant de Poilly-sur-Tholon, en présence d'agriculteurs du secteur.

Des utilisations multiples

Avantage du système : sa comptabilité avec l'outil Mes P@rcelles, comme l'a rappelé Jules Martin, technicien à la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«on a envoyé l'îlot concerné sur le portail de l'organisme qui va traiter les données récupérées par le drone. Après traitement, on va obtenir des cartes de modulation, intégrées ensuite sur l'outil Mes P@rcelles et lancer derrière un plan de fumure prévisionnel en définissant des doses d'azote à apporter. Dans une seconde phase, avec ces cartes de modulation, on va disposer de données que l'on va pouvoir transmettre vers le boitier du pulvé et après, de nouveau un transfert des données du pulvérisateur vers le logiciel, pour le réalisé»*.

Pour ce qui est des blés, la technologie permet à ce jour de gérer les 3e et 4e apports. Le principe pour les colzas, étant que le drone effectue un premier passage en entrée d'hiver, déterminant les quantités de biomasse présentes dans la parcelle et un second passage en sortie d'hiver, pour en tirer une moyenne et ajuster les doses nécessaires.

Mais d'autres utilisations sont possibles, explique Gilles, le technicien pilote du drone : *«la fertilisation n'est qu'une des applications développées aujourd'hui. Pour rentabiliser au maximum l'engin, on s'en sert aussi depuis deux ans pour l'estimation des dégâts de gibier, le survol des parcelles permettant de déceler les zones où l'estimateur devra se rendre en priorité. Des essais avec le multispectre ont été menés également, pour rechercher des chardons dans les champs de betteraves, ou encore, plus récemment, à la demande de l'agglomération d'Orléans, pour photographier toutes les parcelles en friche»*. Seule limite du système, la météo : *«au niveau luminosité, nous avons un créneau relativement court pour intervenir car l'on a besoin au minimum de 8 000 lux en colza, voire un peu plus pour le blé et il est certain que les capteurs sont encore à améliorer»*.

Mais un avantage certain par rapport au satellite, et au temps de traitement des données : *«en moyenne, vous les recevez sous 48 heures, voire le soir même dans certains cas, là où avec le satellite, cela prendra entre une semaine, voire deux»*. Il aura fallu 26 minutes au drone pour traiter les 40 ha de la parcelle, à raison d'une photo tous les 20 mètres. Pour un coût compris entre 10 et 11 € de l'hectare suivant les cultures, traitement des données compris.

DOMINIQUE BERNERD


Poids de l'appareil : 700 grs, moteur de 160 watts et autonomie de 40 minutes.



Suivi du vol sur l'écran de contrôle.

FDSEA

Et si vous sous-traitiez vos fiches de paie... ?

Depuis début janvier, la FDSEA de l'Yonne propose, en partenariat avec le groupement d'employeurs AVE 89, un service paie ouvert à tous. Une prestation qui permet de se libérer de l'édition des bulletins de salaire mensuels ainsi que de l'ensemble des déclarations sociales.

La France est depuis longtemps sur la plus haute marche du podium, en matière de complexité des fiches de paie. Une quarantaine de lignes en moyenne, contre à peine plus d'une quinzaine dans nombre d'autres pays européens. Mettant en avant un aspect comptable des choses, là où en Allemagne ou en Belgique, l'on privilégie un rôle informatif au bulletin de salaire. Les fréquents changements des règles en vigueur, ne facilitant pas, entre autres, la tâche des dirigeants d'exploitations agricoles pour établir une fiche de paie en conformité avec la législation.

Le nouveau *«service Paie»*, mis en place depuis le 1er janvier dernier par la FDSEA de l'Yonne, en partenariat avec le groupement d'employeurs *«Agri Viti Emploi 89»*, est né de la volonté de proposer un service moins cher que la concurrence, tout en privilégiant le *«qualitatif»*, en réponse à certains adhérents désireux de quitter leur prestataire. Une alternative encouragée par les instances nationales de la FNSEA, qui incite les fédérations départementales à diversifier ainsi leurs sources de revenus. Le service est ouvert à tous, avec toutefois un tarif préférentiel pour les adhérents de17 €HT mensuel par fiche de paie, contre 20 € pour les non adhérents. A cela se rajoutent un montant unique de 50 €HT pour création du dossier, ainsi que 15 €HT, pour chaque salarié concerné. Le *«service paie»* de la FDSEA 89 s'engageant à mettre à la disposition de l'employeur, les fiches de paie dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 5 jours ouvrables, à compter de la réception des informations indispensables à l'établissement desdites fiches.

Outre l'établissement des paies mensuelles, le service assure également l'ensemble des déclarations sociales : Déclaration Sociale Nominative, déclaration trimestrielle de main d'œuvre (MSA et éventuellement Caisse de retraite), Bordereau de Versement Mensuel MSA, Déclaration Annuelle de Données Sociales auprès des services fiscaux, etc.
Pour tout renseignement : Marie Giraud, au 03 86 49 48 10

«Quand c'est bien, il faut le dire…»



Vanina Rapin, salariée du domaine Lemoule, à Coulanges-la-Vineuse, est une habituée du *«service Paie»* mis en place par la FDSEA de l'Yonne et s'en félicite.

Salariée de l'exploitation familiale arbo-viticole, à Coulanges-la-Vineuse, Vanina Rapin apporte son témoignage sur ce nouveau service qu'elle utilise depuis ses débuts.

■ **Pourquoi avoir choisi de faire sous-traiter vos fiches de paie ?**
Vanina Rapin : *«Nous ne sommes que deux salariés plus une apprentie, sur l'exploitation et entre l'achat du logiciel et la formation pour apprendre à s'en servir, quand vous faites le calcul, c'était beaucoup plus simple comme ça... D'autant qu'à 17 € par fiche de paie, le prix est particulièrement attractif».*

■ **Dans la pratique, cela se passe comment ?**
«Nous avons sur l'exploitation une fiche de pointage par salarié, que je tiens à jour quotidiennement sur Excel et que j'envoie par mail, une fois visée par mon frère, à Marie Giraud, la gestionnaire du service, autour du 28 du mois afin que les salaires nous soient virés le 30 ou 31 au plus tard.
Je tiens d'ailleurs à la féliciter pour sa réactivité, car on reçoit les bulletins de salaire par retour de mail… Quand c'est bien, il faut le dire !»

■ **Après cinq mois d'utilisation, toujours satisfaite du service proposé ?**
«Mon père a coutume de dire que remplir une fiche de paie, c'est une véritable «usine à gaz», alors on ne peut que se féliciter d'avoir fait ce choix.
D'autant qu'à partir de janvier prochain, les impôts sur le revenu devraient être prélevés à la source, ce qui ne va sans doute pas faciliter les choses et au contraire, les rendre encore un peu plus compliquées».

DOMINIQUE BERNERD

Service de remplacement

Choisissez la personne qui vous remplacera...

Quel que soit le motif, vous pouvez proposer la personne de votre choix, pour vous remplacer sur l'exploitation, le temps de votre absence.

Maladie, maternité, paternité, accident, évènement familial, congés, formation… Les raisons de se faire remplacer sur son exploitation sont nombreuses, mais il n'est pas toujours facile de faire confiance pour cela à une personne inconnue… C'est dans ce contexte, que le Service de Remplacement de l'Yonne, donne la possibilité à toute personne désireuse d'utiliser ses services, de proposer une personne de son choix susceptible de pallier à son absence sur l'exploitation. Ami, voisin, parent, collègue…, le choix est libre et total.

C'est sur les conseils des services sociaux de la MSA, que Pierre*, après le décès brutal de son épouse en juillet dernier, consécutif à une cruelle maladie, s'est adressé à l'antenne icaunaise du Service de remplacement. Une première pour cet exploitant installé en polyculture élevage dans le nord du département : *«je ne m'y étais alors jamais intéressé. Suite au décès, c'est tout un monde qui s'écroulait, mais on m'a expliqué que si je connaissais une personne susceptible de faire l'affaire pour me remplacer, c'était possible».*

Pierre a tout de suite pensé à son voisin et ami, également exploitant : *«nous ne sommes plus que deux sur la commune et en plus, c'est un ami d'enfance. Et puis, par rapport à la spécificité de mon activité élevage, il était important à mes yeux, de trouver quelqu'un de suffisamment souple, pour être en phase avec les horaires de travail».* Reconnaissant qu'il lui aurait été difficile de confier les clés de son exploitation à une personne inconnue : *«il est certain que cela peut représenter un frein, pour se faire remplacer, surtout lorsqu'il y a des animaux à s'occuper et l'on est toujours enclin à porter un regard sur le travail effectué. Mais en l'occurrence, je savais par expérience, qu'il était patient, travaillait très bien et je ne regrette en rien mon choix».*

D'autant, explique Pierre, que tout s'est fait très vite : *«cela s'est fait en quelques clics sur Internet, après un entretien téléphonique avec Anne Antoine, l'animatrice du service et l'envoi de certains documents par mail. Je n'ai même pas eu à me déplacer».*

Seule ombre au tableau, précise Anne Antoine, c'est la difficulté parfois de trouver un salarié susceptible d'effectuer un remplacement, dans un contexte où la crise a fait se multiplier les demandes : *«on se rend compte depuis l'été dernier, d'une montée en puissance, notamment pour cause de maladies ou accidents liés à l'épuisement professionnel. Mais il est toujours aussi difficile de trouver au pied levé un vacher, notamment en élevage laitier, avec l'arrivée des robots. Ils sont encore peu nombreux à en avoir déjà manipulés»* Au point d'envisager de former les salariés permanents de l'association, aux robots de traite, pour pallier la demande.

Pour tout renseignement : Tél 03 86 48 98 79 - Email : yonne@servicederemplacement.fr

() Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été changé*

DOMINIQUE BERNERD



Assemblée générale de Feder

Bien-être animal, bien-être de l'éleveur: même combat

L'Union de Coopératives Feder a tenu son assemblée générale à Beaune. Au menu des réflexions : le bien-être animal et les conditions d'une meilleure valorisation de la viande issue du troupeau allaitant. Sans langue de bois et chiffres à l'appui, Christiane Lambert présidente de la FNSEA et Olivier Mevel, consultant, ont ouvert de nouvelles voies aux éleveurs qui veulent reprendre l'initiative dans les combats sociétaux et économiques en cours.





La seconde table ronde est entrée dans le vif du sujet du bien-être animal, les différents intervenants replaçant tous l'éleveur au centre de la relation à l'animal, en sa qualité d'expert de cette relation au quotidien.

Comment valoriser économiquement une exigence éthique portée par le consommateur et mise en oeuvre au quotidien dans les élevages ? Le débat est resté ouvert, mais les résultats d'une étude consommateur sont plutôt encourageants.

«*Trajectoire positive, investissements raisonnés, alliances intelligentes*» c'est la recette déclinée par Michel Millot, directeur général de Feder dans sa présentation du bilan de l'activité de l'Union de coopératives. Le «*modeste*» mais bien réel résultat positif de 2016 représente un tour de force vue la conjoncture et les difficultés de mises en marché, à l'export notamment, que le directeur général ne s'est pas privé de dénoncer ; l'administration française en charge du sanitaire semblant jouer constamment contre son camp entre pression sanitaire et exigence économique... Solde pour l'Union de coopératives, une ponction fiscale supplémentaire de 80 000 euros, qui ampute d'autant le résultat et la compétitivité de la structure.

La compétitivité c'est pourtant «*une nécessité*» à tous les niveaux de la chaîne de production. Côté Feder elle se traduit par une hausse globale de toutes les activités : +4% en bovins viande, +5% en bovins maigres, une production de JB en augmentation, +1,5% en ovins, dont 80% en agneaux gras. Le moteur de la compétitivité et du résultat, c'est «*le choix de la valorisation optimale*» ce qui suppose un accompagnement de la production par Feder et le développement des signes de qualité (15 643 bovins produits sous signe de qualité). Feder a redistribué à ses adhérents éleveurs une plus value qualité de 550 673 euros. Parmi les best off aussi, le contrat de confiance et le coeur de gamme qui commence à produire ses fruits pour les éleveurs.

L'activité bovins s'exerce au deux tiers sur les broutards avec un marché italien qui reste prédominant (84%). Viennent ensuite l'Algérie, le Liban, la Grèce ; la Lituanie. Marché en fort développement, le bio nécessite d'investir en renforçant les moyens humains et techniques.

Retrouver du «*bonheur dans le pré*»

Dans son rapport moral, Yves Largy, président de Feder, constate la difficulté croissante pour les éleveurs «*à trouver le bonheur dans le pré*», du fait d'une conjoncture défavorable. Les problèmes sont bien réels, mais c'est aux agriculteurs de reprendre leur destin en main : «*positiver, innover, proposer des alternatives, réinventer l'agriculture et l'élevage de demain, et demain c'est aujourdhui !*» La réalité d'aujourd'hui, c'est la nécessite permanente de correspondre aux attentes du marché et de s'adapter en conséquence, à tous les niveaux de la chaîne. Sur le terrain de l'amont à l'aval cela suppose «*des flux poussés plutôt que tirés*» et un accompagnement adapté aux contraintes de la commercialisation. Les marchés à l'export sont diversifiés, il faut être capable de répondre à toutes les demandes et donc de produire en conséquence. Sur le marché français aussi les segments de consommation évoluent, portés par un consommateur tiraillé entre sa défiance face à la transformation industrielle et sa confiance réaffirmée à la production locale et à l'éleveur.

La réponse de Feder s'organise entre renforcement de l'accompagnement technique et relookage des boucheries de l'Union sous le signe Coop Amour. Au-delà de l'identité visuelle il s'agit bien de marier éthique et proximité, entre l'éleveur et le consommateur, au travers du vecteur «*boucher*» professionnel. L'autre tendance qu'il ne faut pas négliger, ce sont les attentes (et les doutes) qui s'expriment en matière de bien-être animal. C'était le fil conducteur de cette assemblée générale, car c'est aussi une tendance sociétale forte, comme l'identifie Olivier Mevel, consultant intervenant sur le sujet.

Côté image, l'élevage allaitant «*a tout pour bien faire*»

Confort, sécurité, pratiques adaptées, opérations de communication, souci de la transparence... Bien faire ne suffit pas, encore faut-il maîtriser les techniques pour le faire savoir. C'était l'objet d'une première table ronde et du propos d'Olivier Mevel appelé à décrypter les conditions d'une meilleure valorisation de la viande bovine issue du troupeau allaitant. On en parle, mais les choses avancent peu, car les blocages restent solides , «*la marge ne se partage pas*», cela aussi c'est une tendance lourde dans la grande distribution et chez les industriels. En revanche la filière élevage a tout à gagner à s'appuyer sur le consommateur, en mal de confiance et de réassurance sur ses achats.

Le boucher et l'éleveur restent des éléments clés de cette confiance qui soutient l'acte d'achat, l'éleveur étant le maillon essentiel et le pivot de la relation client.

En dépit des pressions des lobbies antiviande, la viande conserve l'image positive d'un aliment qui allie santé et plaisir. Les facteurs de qualité identifiés par les consommateurs (essentiellement des consommatrices) c'est le «*local*», la proximité, mais une «*proximité*» plus relationnelle que géographique et le prescripteur, le media privilégié c'est l'éleveur. Les GMS l'ont bien compris qui utilisent à leur avantage cette image. A la profession d'investir ce territoire de communication et de ne pas se laisser déposséder conseille le consultant.

Les éleveurs français ont tout pour faire, car pour le consommateur français, le bien-être animal est indissociable d'un élevage en plein air, avec une nourriture adaptée à base d'herbe, des pratiques «*bienveillantes*»... le tout sans souffrance, du début à la fin de la vie. Pour les consommateurs ces valeurs éthiques sont porteuses de sens et le bien fondé de leur valeur ajoutée économique est admise. Ces valeurs intrasinques à l'élevage allaitant notamment, ont été gommées par «*l'anonymat des viandes instaurées par la grande distributions et les industriels du secteur*». Tout se paye et le différentiel de prix jugé comme acceptable par le consommateur en regard de ces conditions importantes à ses yeux, se situe entre 1€ et 1,5 €. Le bien-être animal est donc une composante essentielle d'une communication basée sur une éthique partagée, il concourre par voie de conséquence au bien-être de l'éleveur et pas seulement sur le plan économique.

Un «avant» et un «après» Findus

Invitée également à s'exprimer sur ce thème, Christiane Lambert confirme que les consommateurs sont en attente de sens et de qualité, il y a eu indéniablement «*un avant et un après findus*». «*Tout ce qui peut ajouter des valeurs non commerciales au produit est essentiel pour le consommateur*». Celle qui se qualifie comme «*une optimiste de combat*» encourage à produire des messages positifs «*car une équipe qui gagne conserve son public, celle qui perd le perd aussi*».

Après la projection d'un film sur le bien-être animal «*Même pas mal*», il est évident que l'éleveur «*possède le savoir de la relation quotidienne à l'animal*» un savoir qu'il doit apprendre à transmettre, à relayer sur les réseaux sociaux notamment, pour contrebalancer la surexposition des lobbies «*intégristes anti-viande*» dont l'audience ne cesse de croître. Pour Christiane Lambert, comme pour Didier Giraud, éleveur de Saône et Loire («grande gueule» patentée de l'émission du même nom), pas de doute, c'est «*un énorme sujet qui va durer*». L'éleveur insiste sur la nécessité pour les éleveurs de gagner cette «*bagarre de communication*» en étant tout aussi présent sur les réseaux sociaux.

Reste, insiste la présidente de la FNSEA que «*les vrais experts de la relation animale, ce sont bien les éleveurs*» ; ce qui contraint à une grande exigence en terme de pratiques, pour ne pas prêter le flanc aux critiques. «*Il faut être nickel*» car on ne peut pas «*défendre l'indéfendable*». Face au tsunami provoqué par les révélations fracassantes de L 214, «*il faut ré-écrire les cahiers des charges, dire et écrire ce que l'on fait, envisager le possible et le réalisable*». Quand il passe à la caisse, qu'on le veuille ou non, «*le client a toujours raison*» soutient Christiane Lambert, «*mais c'est l'éleveur qui doit tenir le crayon et se réapproprier le discours de la réalité. Le regard de la société a évolué, nous devons accepter ce fait et évoluer aussi*».

ANNE-MARIE KLEIN

S'engager pour l'agriculture de demain en Bourgogne-Franche-Comté

Un pari à relever individuellement pour gagner collectivement

La Chambre régionale d'agriculture a engagé depuis plusieurs mois une réflexion avec AgroSup Dijon sur un nouveau parcours de formation à l'intention des responsables et représentants professionnels de Bourgogne-Franche-Comté. Pour les responsables professionnels et les agriculteurs en passe de l'être c'est un pari à relever individuellement, mais à gagner collectivement.



L'équipe d'AgroSup qui a réalisé le parcours de formation en partenariat étroit avec les responsables professionnels de Bourgogne-Franche-Comté : Denis Lepicier, ingénieur d'études en économie, Claude Compagnone, directeur adjoint, Christiane Landret, directrice de la formation professionnelle et relations aux entreprises et Marielle Berriet Solliec, enseignante-chercheur en économie rurale et politiques publiques

«*Ce n'est pas le moment, ce n'est pas la bonne année...*» D'avance Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-comté anticipe sur les réticences qui pourraient s'exprimer. Le métier évolue dans un monde de plus en plus complexe, les difficultés croissantes vont de pair avec ces évolutions souvent subies... Alors c'est justement le moment de reprendre la main et de ne pas camper sur des positions intenables, pour envisager différemment l'avenir. Changer de perspective, établir d'autres rapports, enrichir sa vision de l'agriculture, cela ne s'improvise pas. Il faut puiser dans son expérience et s'enrichir de celle des autres, élargir le cercle des compétences et des savoirs. C'est tout ce qu'un parcours de formation construit «*à façon*» peut apporter. Ce nouveau parcours de formation «*S'engager pour l'agriculture de demain en Bourgogne-Franche-Comté*», initié par la Chambre régionale et construit par Agrosup Dijon, vient d'être présenté à Beaune, aux représentants professionnels et partenaires des organisations professionnelles agricoles. Un premier tour de table destiné à évaluer les objectifs et les moyens mis en œuvre pour y répondre a été réalisé à Beaune.

Un agriculteur doit être suffisamment armé aujourd'hui pour aborder avec «*efficacité et solidité*» toutes les difficultés inhérentes à un métier désormais exposé aux exigences et quelques fois aussi aux contradictions des demandes de la société. Ce parcours en forme de six modules représente déjà un atout pour envisager autrement son métier et porter la parole de ceux que l'on peut être amené à représenter. Porter la voix de l'agriculture et des agriculteurs, supporter la contradiction, construire un argumentaire, appréhender la diversité des systèmes et des modèles, communiquer efficacement, se positionner soi-même sans exclure les autres, négocier, ouvrir le champ des possibles... Ce sont autant de nouvelles compétences à intégrer et à développer pour éclairer l'action et être capable d'agir dans une situation de leadership. Claude Campagnone, directeur adjoint d'AgroSup Dijon, résume en une image l'une des ambitions de cette formation, complémentaire aux dispositifs déjà existants : on va «*soulever le capot et mettre les mains dans le moteur*», c'est le meilleur moyen d'identifier les leviers de l'action et les marges de manœuvre.

Ce parcours de formation se veut dynamique et toujours dans la réflexion-action. Beaucoup d'interaction dans les échanges, des tables rondes, des mises en situation, des jeux de rôle, des contributions extérieures, un suivi personnalisé à la demande... Tous les ressorts de la pédagogie actives sont mis au service de l'efficacité de la formation. Car au final, chacun trouvera les réponses en lui-même, loin des réponses stéréotypées et autres éléments de langage contre-productifs.

Le monde a changé, la place de l'agriculture aussi. Construire l'avenir nécessite de se confronter à l'extérieur, de sortir de sa bulle. Cette formation est conçue pour que les agriculteurs (responsables professionnels ou porte-parole de l'agriculture dans d'autres sphères de la société) participent activement à cette reprise en main de leur destin. La fusée six étages (6 modules) est prête, l'intitulé exprime bien l'ambition de «*S'engager pour l'agriculture de demain en Bourgogne-France-Comté*», reste à trouver le premier équipage prêt à s'embarquer dans quelques mois pour envisager l'avenir en prenant un peu de hauteur.

Anne-Marie Klein



ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE Les négociations entre Ukraine et UE se poursuivent sur l'ouverture de contingents supplémentaires et temporaires d'importation à droit nul.

Les eurodéputés s'opposent à de nouvelles concessions en faveur de l'Ukraine

Les eurodéputés de la commission du commerce international recommandent, comme leurs homologues de l'agriculture, d'exclure plusieurs produits du projet d'ouverture de contingents supplémentaires et temporaires d'importation à droit nul en provenance de l'Ukraine. Mais ils maintiennent celui pour le maïs, au grand dam des producteurs de l'UE.

La commission du commerce international du Parlement européen recommande à la session plénière de refuser l'ouverture d'une partie des contingents supplémentaires annuels d'importation à droit nul dans l'UE en faveur de l'Ukraine, que la Commission de Bruxelles a proposée fin septembre 2016 pour une période de trois ans. Cette proposition a été faite dans le cadre de l'accord de libre-échange avec ce pays. Dans un projet de résolution voté le 4 mai par 31 voix contre 4 et 3 abstentions, elle suggère d'exclure de cette proposition les quantités envisagées pour le blé (100 000 tonnes) et les tomates préparées ou conservées (5 000 t), ainsi qu'une concession prévue pour l'urée (droit de 3 %).

Dans un avis rendu en mars, la commission parlementaire de l'agriculture avait préconisé ces exclusions, mais aussi celle du supplément proposé de 650 000 t de maïs, ce que ne recommande pas la commission du commerce international qui aura le dernier mot car elle est leader sur ce dossier. Cette dernière préserve également le projet initial de l'exécutif pour l'orge (350 000 t que les eurodéputés « agricoles » suggéraient de réduire à 50 000 t), les gruaux et germes de céréales (7 800 t), l'avoine (4 000 t), le miel (3 000 t) et le jus de raisin (500 t). La Commission européenne a aussi prévu un droit nul pour les engrais.


PARLEMENT EUROPÉEN/V. KESSLER

Les eurodéputés de la commission du commerce international veulent maintenir le projet d'ouverture de contingents supplémentaires et temporaires d'importation à droit nul en provenance de l'Ukraine concernant le maïs.

Fortes importations de céréales selon le Copa-Cogeca

En réaction au vote de la commission parlementaire du commerce international, les organisations et coopératives agricoles de l'UE (Copa-Cogeca) rappellent que, de toute façon, l'Union importe déjà d'importantes quantités de céréales de l'Ukraine en franchise tarifaire. À l'heure actuelle, expliquent-elles, aucun droit de douane n'est appliqué, puisque le prix dans ce secteur est à plus de 155 % du prix d'intervention. Le Copa-Cogeca souligne aussi que l'UE a des normes de production élevées qui ne sont pas reconnues par l'Ukraine, et qu'il est indispensable d'avancer dans les négociations avec ce pays sur la reconnaissance du système européen d'indications géographiques.

Maïs : un « nouveau cadeau »

La Confédération européenne de la production de maïs (CEPM), de son côté, « *s'oppose fermement* » au projet de contingent supplémentaire de 650 000 t de maïs, le qualifiant de « *nouveau cadeau sacrifiant une fois de plus le maïs et les producteurs de l'UE* ». Selon elle, « *inutile en effet de rappeler la place déjà prépondérante des exportations ukrainiennes de maïs vers l'UE (8 millions de tonnes en 2015 représentant 60 % des importations en provenance des pays tiers), origine qui bénéficie déjà clairement d'un avantage compétitif sur le marché communautaire* ». Pour Daniel Peyraube, le président de la CEPM, il faut cesser « *de sacrifier le maïs européen trop souvent victime d'arbitrages dont la portée dépasse les questions économiques et agricoles* ».

Les ministres du commerce des Vingt-huit ont abordé ce dossier des concessions supplémentaires accordées à l'Ukraine le 11 mai. Celui-ci est aussi à l'ordre du jour de la mini-session du Parlement européen qui aura lieu du 31 mai au 1er juin. Puis s'en suivra une négociation entre le Conseil et les parlementaires. Une affaire à suivre donc… **AGRA PRESSE**

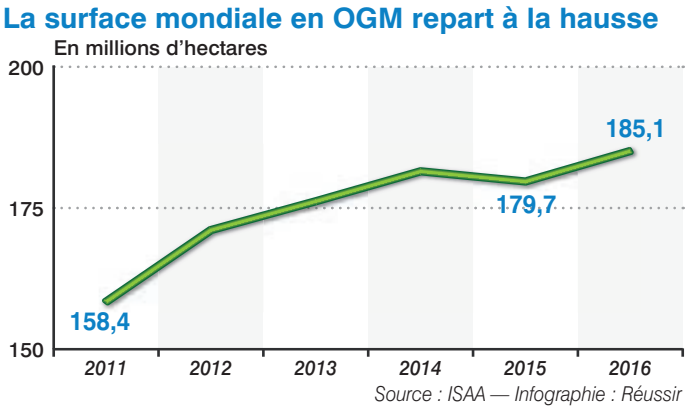
UE/MEXIQUE

L'UE et le Mexique ont convenu d'accélérer les négociations pour la modernisation de leur accord « global », et « *se sont engagés à (les) conclure avant la fin de l'année* », a déclaré la commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström, à l'issue d'un entretien, le 8 mai à Mexico, avec le ministre mexicain de l'Économie, Ildefonso Guajardo. Mexico ne veut pas rester « paralysée » par la remise en cause de l'accord de libre-échange nord-américain par Donald Trump. L'ouverture accrue du marché mexicain pour les produits agricoles fait partie des intérêts offensifs de l'Union, notamment dans les secteurs des produits laitiers et du porc. Parallèlement, l'UE insiste sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et veut obtenir la reconnaissance et la protection de ses indications géographiques (300 IG sont sur la table des discussions).

le chiffre de la semaine

+ 3 % pour les surfaces mondiales OGM

La surface mondiale en OGM repart à la hausse



Source : ISAA — Infographie : Réussir

Les surfaces mondiales cultivées avec des variétés transgéniques ont progressé en 2016 de 3 % après un recul de 1 % l'année précédente. En 2013 et 2014, la croissance des surfaces avait déjà commencé à stagner (+3 % environ) après des années de forte hausse. Le Brésil reste le principal moteur de la croissance du secteur (+ 11 % en 2016). Les États-Unis, le Brésil, l'Argentine, le Canada et l'Inde pèsent à eux seuls 91 % de la superficie totale des cultures biotechnologiques dans le monde.

LE POINT SUR Les énergies renouvelables, la PAC et les antibiotiques.

L'actu européenne en bref

Secteur agricole et ENR

Alors que le rapporteur du Parlement européen s'apprête à publier son projet de position sur la révision de la directive sur les énergies renouvelables, les organisations agricoles de l'UE rappellent leur opposition aux propositions de la Commission de Bruxelles. Celle-ci prévoit notamment une élimination progressive des biocarburants de première génération et des critères de durabilité pour la biomasse utilisée pour la production de chaleur, de froid et de gaz. « *Cette proposition limiterait et même éliminerait la biomasse agricole et forestière de l'UE* », affirme le Copa-Cogeca. Les organisations agricoles proposent qu'un objectif de 15 % d'incorporation de biocarburants dans les transports d'ici 2030 soit fixé pour tous les types de biocarburants durables et que le plafond de 7 % sur les biocarburants de première génération soit maintenu jusqu'en 2030.

Développement durable

Une révision de la PAC s'impose de toute urgence « *pour que l'UE puisse atteindre les objectifs de développement durable* », prévient une étude présentée le 11 mai par les ONG EEB (Bureau européen de l'environnement) et Birdlife à l'occasion d'une conférence. Selon l'étude, la PAC serait « inefficace » en termes de respect des objectifs environnementaux fixés par l'UE, notamment s'agissant de la biodiversité et du climat, et mal acceptée par les Européens. Le Commissaire européen Phil Hogan a défendu le bilan de la PAC tout en admettant qu'il faudrait faire plus dans l'avenir. Bruxelles doit présenter en fin d'année ses orientations pour la future réforme de la politique agricole commune.

Plan européen

La Commission européenne devrait présenter à l'occasion du Conseil des ministres de l'UE chargés de la santé et des consommateurs, le 15 juin à Luxembourg, son nouveau plan d'action pour lutter contre la résistance aux antibiotiques. Il reposera sur trois piliers : mettre en place de bonnes pratiques dans l'UE, stimuler la recherche et engager des initiatives internationales. Les États membres ont demandé que Bruxelles lance ce plan afin de prendre la suite du précédent qui a expiré en 2016. Mais, auparavant, le Conseil devrait commencer par adopter sa position de négociation concernant les médicaments vétérinaires et les aliments médicamenteux. **AGRA PRESSE**

Abeilles

Diversifier la faune pollinisatrice augmente les rendements

Plusieurs études aux États-Unis, en France... révèlent l'importance des insectes pollinisateurs sur le rendement des cultures. Bernard Vaissière, chargé de recherche à l'unité de recherche Abeille et Environnement à l'Inra d'Avignon, insiste sur l'importance de diversifier la faune pollinisatrice.


P.L. BERGER

« Il n'existe pas d'insectes pollinisateurs idéaux pour toutes les cultures mais de récents travaux ont démontré que la diversité des insectes pollinisateurs augmente les rendements. Les insectes pollinisateurs comprennent les coléoptères, lépidoptères (papillons de jour et aussi de nuit), diptères (mouches) comme les syrphes (alliacées et ombellifères). Ce sont surtout les abeilles qui ont une relation mutualiste indissociable avec les fleurs», explique Bernard Vaissière, chargé de recherche à l'unité de recherche Abeille et Environnement à l'Inra d'Avignon. Le chercheur a dressé le constat suivant : le rendement des cultures devenait dépendant de la diversité et de l'abondance des pollinisateurs à hauteur de 30% en moyenne et de 24% en situation médiane. Il ne néglige pas pour autant l'impact des vecteurs physiques et biologiques : *«Chez la très grande majorité des plantes à fleurs, la pollinisation résulte de l'action de vecteurs physiques (vent, eau) ou biologiques (animaux) car ceux-ci peuvent transporter le pollen entre des individus génétiquement différents et donc permettre les brassages des gènes. Le vent constitue le vecteur de pollen exclusif ou dominant d'environ 10 % des espèces de plantes à fleurs, qualifiées d'anémophiles, dont un certain nombre de céréales, comme le maïs, le riz, l'orge et le seigle et aussi de cultures fruitières comme le palmier dattier, le noisetier, le noyer, l'olivier et le pistachier»*. Mais la grande majorité des plantes à fleurs dépend des animaux, au premier rang desquels les insectes, pour assurer leur pollinisation. Sous nos latitudes tempérées, ce sont 78% des espèces de plantes à fleurs qui dépendent des animaux de façon dominante ou exclusive pour assurer leur pollinisation. Et ce chiffre monte à 80% pour les espèces cultivées.

Grand déficit de pollinisation

«Sur l'ensemble de la planète, on est en déficit de pollinisation. Même si ce déficit n'a pas exactement été mesuré sur le territoire, on estime, en France, 30% en moyenne, la perte en rendement de culture». Un constat inquiétant pour le chercheur qui explore des possibilités nouvelles pour augmenter la pollinisation. Des travaux et des mesures (indirectes) effectués par l'Inra permettent de mieux comprendre l'importance des abeilles domestiques ou sauvages dans le phénomène de pollinisation. Dans les parcelles de moins de 2 ha, on a constaté que le rendement augmentait en présence d'un grand nombre d'abeilles sauvages et avec une faible ou forte diversité d'insectes pollinisateurs. Dans les parcelles supérieures à 2 ha, une autre étude a démontré que la faible diversité des insectes pollinisateurs dont une majorité d'abeilles domestiques n'engendrait pas de hausse de rendement. Dans les grandes parcelles, l'effet est plus net avec la densité : la grande diversité des pollinisateurs augmente sensiblement le rendement. En production de semences d'hybrides en France, les études effectuées dans la Drôme ont démontré, en 2007, qu'une parcelle (0,5 ha) à plus d'un kilomètre d'un milieu semi naturel, arrivait à 50% du potentiel de production. Par contre à moins de 250 mètres d'un milieu semi naturel, cette même parcelle obtenait 90% de rendement potentiel. Quid de la baisse du service de pollinisation des fruitiers ? *«Ce déclin des populations d'abeilles ne peut que s'accompagner d'une baisse du service de pollinisation. Aujourd'hui, cette baisse est déjà suffisante pour entraîner des pertes de rendement dans les cultures entomophiles du monde entier. La diversité de la faune pollinisatrice est aussi importante que son abondance pour assurer un service de pollinisation qui ne limite pas les productions agricoles. Aujourd'hui il y a deux options pour diversifier la faune pollinisatrice : soit on utilise des insectes domestiqués (colonies de bourdons et/ou osmies qui sont des abeilles sauvages, il en existe 1000 en France, soit on essaye d'augmenter la faune pollinisatrice sauvage avec une gestion adaptée (haies, jachères fleuries, prairies naturelles, inter culture, inter rangs dans les vergers)»* conclut Bernard Vaissière de l'Inra.

PIERRE-LOUIS BERGER

Rôle essentiel des abeilles sauvages

Dans le cas des rosacées fruitières, ce sont les osmies ou abeilles maçonnes (Osmia spp.) qui sont particulièrement efficaces. Sur cerisiers, un essai aux États-Unis a montré que ces osmies avaient permis de doubler le rendement par rapport à celui obtenu avec les seules abeilles mellifères ! Et d'autres travaux en Europe ont montré une augmentation significative des rendements sur framboisiers et sur poiriers simplement en introduisant des colonies de bourdons terrestres sur ces cultures en plus des abeilles mellifères présentes.



Ferme Bioclimatique

Pâturer aux quatre saisons en système bovin laitier

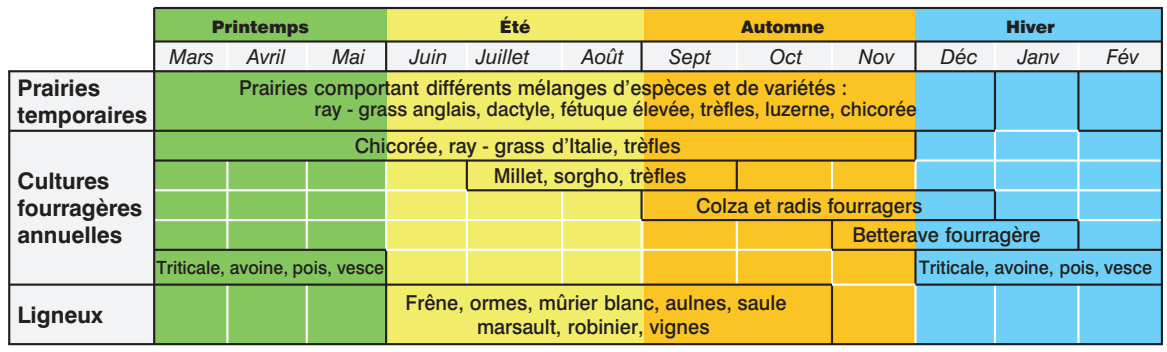
Un dispositif de couverts diversifiés a été mis en place sur le système bovin laitier OasYs de l'Inra de Lusignan (Vienne) afin de profiter du pâturage toute l'année.

Pour répondre aux enjeux de la raréfaction des ressources en eau et en énergie fossile et pallier au changement climatique, le système bovin laitier OasYs a été entièrement repensé pour produire du lait avec peu d'intrants, quels que soient les aléas climatiques. «*Ce nouveau système est basé sur le pâturage, une pratique qui offre l'avantage d'être particulièrement économe en énergie fossile et en eau mais présente l'inconvénient d'être tributaire des conditions climatiques*», notent les responsables de l'étude.

Privilégier le pâturage

Le dispositif, localisé à Lusignan dans la Vienne, sur des sols limono-argileux à bonne réserve utile, dans une zone soumise à des sécheresses estivales, comprend 90 hectares de prairies et de cultures et 72 vaches laitières. Les prairies occupent une place centrale dans l'assolement et sont toutes de compositions (multi espèces) et d'âges différents (de 1 à 5 ans). Ainsi, elles permettent de disposer de mélanges différents de par leur précocité, leur résistance au froid ou à la sécheresse et leur aptitude à pousser en été ou en hiver. «*Cette diversité doit permettre aux prairies de fournir un fourrage à pâturer en été (50 % de l'alimentation des laitières) et dans une moindre mesure en hiver (25 %), en plus de leur rôle essentiel pour le pâturage de printemps (100 %) et d'automne (50 %). Afin d'augmenter le pâturage estival, certaines parcelles peuvent également être débrayées à la fin du printemps pour être pâturées en stocks sur pied à l'été. Les cultures annuelles ont pour vocation de fournir un fourrage à pâturer l'été, l'automne ou l'hiver lorsque les prairies ne produisent plus ou peu*».

Les cultures à double fin comme le méteil peuvent être pâturées ou récoltées (en grains ou en ensilage), voire pâturées et récoltées, en fonction de la quantité d'herbe disponible et de l'état des stocks.



Les ressources fourragères prévues sur OasYs et leurs périodes de pâturage montrent qu'il est possible de fournir par le pâturage, l'essentiel de l'alimentation des vaches laitières au printemps et l'été et une part importante

Des ligneux fourragers ont également été implantés en 2014. Ils pourront être pâturés en été et en début d'automne, d'ici deux à trois ans.

Adapter le troupeau

«*La stratégie d'élevage a été mise en adéquation avec la disponibilité des ressources à pâturer, avec l'établissement de deux périodes de vêlage centrées sur le printemps et l'automne, et basée sur une génétique de troupeau adaptée, de manière à disposer de vaches rustiques et aptes au pâturage de ressources diversifiées, grâce au croisement trois voies*».

Sur les quatre premières campagnes de pâturage, les résultats montrent que des marges de progrès au printemps sont possibles, l'objectif de 100 % d'alimentation des vaches laitières au pâturage n'ayant pas été atteint. Un déprimage plus précoce des prairies pourrait être une voie d'amélioration. En revanche, les 50 % de pâturage en été recherchés ont largement été dépassés (de 60 à 83 % selon les campagnes). «En automne, la part du pâturage a été proche des objectifs visés (50 %), exception faite de l'automne 2016 (très peu arrosé et été sec). Enfin, les 25 % espérés de pâturage en hiver n'ont pas été obtenus (de 2 % à 19 % au maximum)».

CYRIELLE DELISLE

(1) Pour anticiper le changement climatique et la raréfaction de l'eau et de l'énergie fossile, l'Inra expérimente de nouveaux systèmes laitiers. À Lusignan, l'unité expérimentale Ferlus met en place une expérimentation-système pour produire du lait bioclimatique (Oasys). Source : Journées AFPF 2017 : «*le pâturage au cœur des systèmes d'élevage de demain*».

HerbValo

L'objectif d'HerbValo était de développer une méthode fiable et robuste, pour estimer dans chaque parcelle, la quantité d'herbe valorisée par les ruminants au pâturage sans mesure dans les prairies. HerbValo se décline en une méthode de calcul et un outil d'enregistrement de l'herbe valorisée annuellement (en kg MS/ha/an), développés dans le cadre du RMT Prairies Demain et adaptés aujourd'hui à trois filières de ruminants : vaches laitières, vaches allaitantes et chèvres laitières.

La chronique ovine

Le Berger futé : un concours pour les éleveurs

Si vous êtes éleveur ovin et avez mis au point une astuce qui vous simplifie le travail, n'hésitez pas à vous incrire au concours du Berger Futé organisé par l'Aposno, l'association organisatrice du Salon National Techovin. Ce concours est doté de 2 000 € de prix qui seront partagés entre les trois lauréats, dont 1000 € pour le premier. Il a pour objectif de récompenser et de promouvoir les astuces mises en place par les éleveurs ovins sur leurs exploitations. Tous les outils imaginés et mis au point à un niveau individuel comme collectif dans le but d'améliorer l'efficacité du travail et les performances de l'élevage, et/ou de réduire la pénibilité des tâches peuvent concourrir. Ces astuces peuvent concerner les aspects matériels ou les aspects organisation du travail ou encore conduite du troupeau.

Tous les participants se verront offrir deux entrées pour le Salon Tech-Ovin qui aura lieu les 6 et 7 Septembre 2017 à Bellac. Ces prix seront remis aux vainqueurs sur le Salon Tech-Ovin 2017.

Pour concourir, un dossier est à compléter et à retourner avant le 19 Juillet 2017. Vous pouvez le télécharger sur le site de Techovin www.techovin.fr/presentation-du-salon/le-salon-2017/.





▶ En bref

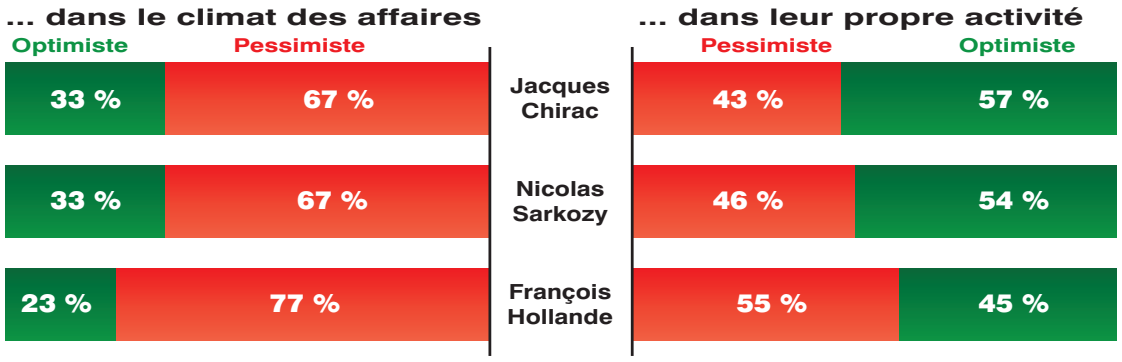
Charolais Trève autour de la création d'un nouvel organisme de sélection

Dans un communiqué, l'Union Gènes Diffusion, à l'initiative de la création de l'association Charolais +, qui avait vocation à devenir un nouvel organisme de sélection, annonce «*différer provisoirement la mise en oeuvre de son nouvel organisme de sélection Charolais+, pour laisser une chance à l'activation de la modernisation indispensable*» des instances existantes. Autrement dit, la voie de la négociation est privilégiée par le conseil d'administration de Gènes Diffusion qui met dans la balance certains points essentiels à ses yeux, compte-tenu «*des nécessités de modernisation et de réforme en profondeur pour la race*» charolaise. Gènes Diffusion compte sur cette réforme de la race pour la «*dynamiser*» et «*stopper l'hémorragie des effectifs*». Gènes Diffusion considère ainsi que l'orientation générale de la race doit être en adéquation avec «*la demande des éleveurs producteurs de viande et les besoins du marché et de l'aval, ces derniers réclamant des carcasses mieux conformées avec une ossature plus fine*». Une délégation de preprésentants professionnels de Gènes Diffusion rencontrera les responsables de la race le 23 mai prochain pour «*une ultime explication de texte*»...

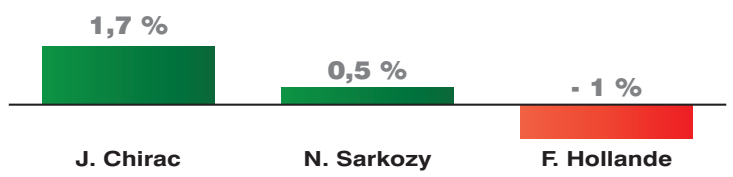
Entreprises

Les attentes pour les TPE françaises

Niveau moyen d'optimisme et de pessimisme des patrons de TPE au cours des trois derniers quinquennats



Taux de création d'emplois moyen dans les TPE au cours des trois derniers quinquennats



Source : Fiducial/Ifop Infographie : Réussir

En France, il existe un baromètre trimestriel des très petites entreprises (TPE). Tour d'horizon.

Depuis 66 trimestres, Fiducial (entreprise proposant un service global aux très petites entreprises - artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et prestataires de services -, autour de neuf métiers comme le droit, le chiffre, la banque et le conseil financier...) publie un baromètre des TPE françaises à travers un échantillon de 1 003 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés (hors autoentrepreneurs), interrogé par téléphone et en tenant compte du secteur d'activité, de la taille et de la région d'implantation.

Pour ce deuxième trimestre de 2017, également synonyme de la fin du mandat du président Hollande, il *«fait état d'un trimestre dans la droite ligne du quinquennat, où le pessimisme et les destructions d'emplois ont primé»*.

Pessimisme

71% des dirigeants de TPE se déclarent pessimistes dans cette nouvelle enquête en ce qui concerne le climat des affaires en général, c'est-à-dire la façon dont les sondés considèrent la conjoncture, une hausse de 1% par rapport au baromètre précédent. Plus de la moitié d'entre eux, 54% exactement, le sont également pour ce qui concerne leur propre activité (+ 3%). Globalement, *«le quinquennat de François Hollande est, de surcroît, marqué par un recul de l'optimisme (pour la situation de la France) de - 10 points en moyenne par rapport à ceux de ses prédécesseurs. Un décrochage d'une même ampleur (- 9 points) a été enregistré depuis 2012 au sujet de leur propre activité»*, assure les auteurs de ce baromètre.

Emploi

La création nette d'emplois s'érode lentement mais durablement depuis trois trimestres. Alors qu'elle se situait à + 2 au 2e trimestre 2016, elle se retrouve à nouveau dans le rouge pour s'établir à - 0,5. Si l'on rapporte ce taux de création d'emplois moyen dans les TPE aux trois quinquennats précédents, il en ressort que sous François Hollande, ce taux s'affiche à - 1% alors qu'il était de + 0,5% sous Nicolas Sarkozy et de + 1,7% avec Jacques Chirac.

Selon Jean-Marc Jaumouillé, directeur des techniques professionnelles de Fiducial : *«Les TPE ont longtemps résisté en dépit d'une fragilité structurelle de leurs finances. Pendant plusieurs décennies, elles ont malgré tout compensé, en partie tout au moins, les suppressions d'emplois des grandes entreprises. Mais l'atonie économique, amplifiée par des erreurs politiques du pouvoir exécutif, les a contraintes à reconsidérer leur politique de l'emploi. C'était pour beaucoup une question de survie. Au cours du quinquennat de François Hollande, les TPE en activité ont donc détruit plus d'emplois qu'elles n'en ont créés»*.

Situation financière et trésorerie en léger mieux

«L'indicateur de situation financière, qui mesure l'écart entre le pourcentage des entreprises ayant constaté une amélioration et celui des TPE ayant enregistré une dégradation, s'élève à - 13 contre - 18 au trimestre dernier», peut-on lire dans l'étude Fiducial. Il progresse donc et marque même une tendance à la hausse depuis 2014, *«mais il reste durablement négatif et retrouve à peine son niveau de 2012»*.

Par ailleurs, 58% des entreprises possèdent une trésorerie à l'équilibre contre 24% pour lesquelles elle est excédentaire et 18 % négative. Côté ventes pendant le deuxième trimestre, *«42% des TPE anticipent une stagnation, 36% une progression, et 18% une baisse»*.

Investissements faibles

L'immense majorité des TPE ont effectué des investissements inférieurs à 5 000 euros, seulement 11% réalisant un investissement supérieur à cette somme entre janvier et mars 2017. Les investissements réalisés par ces dernières s'établissent en moyenne à 64 900 euros. Mais des disparités fortes apparaissent toutefois dans les montants : *«66% ont investi moins de 50 000 euros tandis que 13% ont engagé des sommes comprises entre 50 0000 et 100 000 euros et 13% plus de 100 000 euros. Ces investissements visent prioritairement l'acquisition de matériels de transport (31%), d'agencements (25%), de machines-outils (21%) et de matériels informatiques ou de bureau (17%). Ils ont été financés principalement par emprunt bancaire (43%) et par crédit-bail ou location financière (33%). Les patrons de TPE ont également eu recours dans 23% des cas à l'autofinancement et dans17% des cas à un apport personnel ou à des emprunts auprès de leurs proches»*.

Dirigeants de TPE et présidentielle

«Un sentiment d'abandon par les politiques prédomine toujours au sein des TPE. 83 % des patrons interrogés estiment que les candidats à l'élection présidentielle n'ont pas porté une attention suffisante à leurs préoccupations. Pour preuve, invités à désigner le candidat s'intéressant le plus à leur situation, le grand vainqueur est « aucun » (45 %), loin devant Emmanuel Macron et François Fillon (15 % chacun), Marine Le Pen (7 %) ou Jean-Luc Mélenchon (6 %)», analyse Fiducial.

Les patrons de TPE fixent quatre chantiers prioritaires au prochain président de la République : la réduction du chômage (83%), la restauration de la confiance des Français (79%), la baisse des impôts et des charges sociales (69%) et la facilitation de leur quotidien entrepreneurial (61%). En revanche, ils ne veulent pas d'un retour au franc.

THIERRY MICHEL

▶ Des professionnels à votre service







Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Nouveautés

Un outil pour la cueillette des petits fruits



Dominique Bouvresse, outilleur à Champlive, à côté de Besançon, vient de mettre au point le *"Cueille Fruits Rouges"*, un outil comme son nom l'indique, pour cueillir les petits fruits. Cet outil ultra léger d'une capacité de 33 cl pour un poids de 31 grammes, est composé d'un tube en plastique alimentaire rigide, muni d'une griffe en inox 2 ou 4 dents (2 modèles disponibles) selon la grosseur des baies à récolter. Le tube fait office de manche et de réceptacle pour les fruits, ce qui permet de récolter en continu et sans se piquer ! Outil breveté, le *"Cueille Fruits Rouges"* est utilisable pour les mûres, framboises, groseilles, cassis, prunelles, tomates cerises, cynorrhodons ... En vente 10 € sur http://www.cueillefruitsrouges.com - Tél : 03 81 55 23 36

Journées commerciales Buchez à Autun

Un rendez-vous attendu



Elles font désormais partie des rendez-vous incontournables. Les 3 journées commerciales des Ets Buchez à Autun des 28 au 30 avril, ont accueilli de nombreux visiteurs notamment le samedi et le dimanche. Les principales marques étaient exposées avec notamment les gammes Valtra et Fendt ainsi que la gamme de fenaison Kuhn et les récentes presses **à balles rondes à chambre variable** Kuhn VB 2200, composée de 6 modèles. Les modèles VB 2255 et 2285 (balles de 1,60 et 1,85m de diamètre) sont dotées du pick-up OptiFeed de 2,30m, avec rotor. Ces machines ne sont pas Isobus contrairement aux modèles suivants les VB 2260 et 2290 qui adoptent les variantes OptiFeed et OptiCut de 2,30m. A chaque extrémité du rotor, des vis de recentrage en acier Hardox contrôlent le débit de fourrage. Placé directement derrière le pick-up, ce dispositif garantit une alimentation régulière de la presse et augmente la vitesse de travail. Elles sont équipées sur demande d'un système de coupe OC à 14 ou 23 couteaux. En cas de bourrage, l'utilisateur débraye le rotor et actionne si nécessaire une trappe de décompression. Enfin, les deux modèles VB 2265 et 2295 complètent par le haut cette série. Ils sont dotés d'un double entrainement de courroies et proposent un pic de pression à 235 bars pour des utilisations plus intensives.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 03/05/2017	Bourg-en-Bresse 16/05/2017	St Christophe-en B. 10/05/2017	National 10/05 au 16/05/17
Vaches viande (V)	U	-	-	4,00 €	3,90 €
	R	3,60 €	3,65 €	3,77 €	3,57€
	O	-	3,35 €	-	3,25 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,35 €
	O	3,10 €	3,15 €	-	3,15 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,88 €
	P	2,70 €	2,75 €	-	2,64 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,65 €	4,22 €
	R	4,00 €	3,75 €	3,95 €	3,67 €
	O	3,85 €	3,15 €	-	3,18 €
Taureaux VML	URO	-	2,60 €	2,88 €	2,73 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 16/05/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,13	2,86	
250-300 kg	-	2,96	2,83	
300-350 kg	-	2,91	2,74	
350-400 kg	-	2,88	-	
400-450 kg	-	2,94	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,65	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,94	2,74	
350-400 kg	-	2,85	2,64	
400-450 kg	-	2,72	2,70	
450-500 kg	-	2,67	-	
500-600 kg	-	2,45	-	
600 kg et +	-	2,31	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,71	-	
350-400 kg	-	2,57	2,23	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	2,25	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,71	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,70	2,06	1,85	-
5 -10 ans	2,63	2,03	1,84	-
+10 ans	-	1,97	1,75	1,37
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,56	2,11	2,00	

Bovins : 1141
Apports corrects pour la saison. 90% de vendus.

Taurillons : On observe un contraste flagrant de qualité et de prix entre les derniers lots de stabulations et les lots de taurillons herbés qui sont désormais majoritaires et de bonne qualité.

Broutards : Quelques lots d'automne sont déjà mis en vente et se négocient très rapidement à des cours satisfaisants.

Laitonnes : peu d'offre en sujets d'Italie. Ces denières se commercialisent sur des bases aussi solides que les semaines précédentes. Par contre, peu de besoins en médiocre typées espagnoles.

Génisses : tendances similaires à celles des laitonnes.

Taureaux : Meilleure demande accompagnée d'une légère augmentation.

Vaches- Génisses 3 ans : Légère baisse qui s'explique par une offre plus conséquente face aux besoins peu évolutifs, sauf dans les bonnes vaches lourdes qui restent très prisées.

Taurillons culardes 322 à 399 kg : 1010 à 1370 euros (3,02 à 3,43)

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 15/05/2017

Bovins (181)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
260 à 375 kg	740 - 990	2,51 - 2,92
390 à 435 kg	1010 - 1150	2,51 - 2,80
Laitonnes		
270 à 305 kg	610 - 780	2,23 - 2,56
375 à 390 kg	920 - 990	2,37 - 2,64
Taureaux		
690 à 1140 kg	1210 -1990	1,60 - 1,81
Génisses		
375 à 590 kg (16-24mois)	820 -1190	1,93 - 2,21
460 à 625 kg (24-36mois)	920 - 1220	1,88 - 2,30
Vaches		
Vaches légères	720 - 1090	
Vaches entre deux	1120 - 1260	
Vaches lourdes	1280 - 1750	

Vente active à des tarifs très fermes en mâles. Un seul invendu. Bonne demande en femelles lourdes et plus particulièrement sur les sujets herbés. Le placement en légères âgées reste difficile. Cours fermes en taureaux. Les sorties en vaches restent importantes, le placement est plus rapide à des tarifs plus soutenus. Peu d'invendus cette semaine.
Divers : Une génisse culardes de 2013 pesant 872 kg vendue 3 000 € soit 3,44 €/kg vif. Une laitonne culardes pesant 322 kg vendue 1450 € soit 4,50 €/kg vif.
Bovin gras : 8
Vaches de viande : 3,46 à 3,76 kg de viande. Cours fermes. Vente globale.
Prochain marché bovin le lundi 22 mai 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 17/05/2017

Broutards	U	R	O
<200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	2,98		
300 à 350 kg	2,84	2,64	
350 à 400 kg	2,77	2,61	
400 à 450 kg	2,74	-	
450 à 500 kg	-	-	
Laitonnes	U	R	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	2,54	
300 à 350 kg	-	-	
350 à 400 kg	-	-	
Taureaux			
+ 500 kg	-	-	
Génisse			
(24-36 mois)	-	2,00	-
Vaches			
- 5 ans	1,85	1,70	-
de 5 à 10 ans	1,83	1,67	-
+ 10 ans	-	1,55	-

Broutards - Laitonnes : La demande s'oriente sur des broutards plus lourds (Vàc + 60 jours) avec des cours fermes. Laitonnes 300 kg, cours reconduits, très difficile dans les légères.

Vaches : Cours reconduits dans les vaches faciles à finir. Difficulté en bêtes trop maigres et génisses, avec des invendus.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 16/05/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	-	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Tendance : Les mâles conformés et lourds sont toujours bien demandés. La marchandise plus ordinaire trouve difficilement preneur. Les femelles non-vaccinées sont invendables.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 08/05 au 14/05/17*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,83 €	-
350 kg	-	2,74 €	-
400 kg	-	2,61 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,49 €	-
500 kg	-	2,37 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,52 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,38 €	-

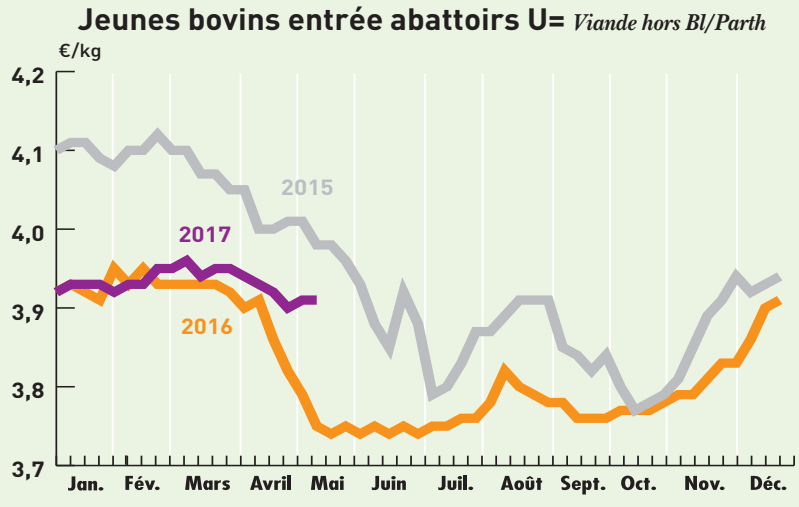
Tendance :
Quorum non atteint.
Cours reconduits.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 08/05/17 au 14/05/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,91 €	3,75 €	-			
Races mixte		-	3,50 €	3,49 €	3,47 €	-	
Races lait					-	3,24 €	3,23 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	2,98 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,08 €	3,93 €	3,85 €	3,59 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,08 €	3,93 €	3,84 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,44 €	3,34 €	-	
Races lait					-	2,97 €	2,92 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,60 €	4,27 €	4,10 €	3,93 €			

Tendance : Commerce calme et équilibré. quorum non atteint, application des chiffres du réseau.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 08/05/17 au 14/05/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,96 €	3,93 €	-	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,86 €	4,59 €	4,22 €	3,87 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,05 €	3,89 €				
Races mixte					3,41 €	3,45 €		
Races lait						-	2,99 €	2,93 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,63 €	4,45 €	4,25 €	-				

Tendances

SEM. 20/2017

Bovins de boucherie

Le climat commercial est plus calme avec des abatteurs qui couvrent plus facilement leurs besoins, pour cette seule semaine complète de mai. Les abatteurs régulent leur activité, pour être au plus près de la demande de leurs clients. Les transactions sont tendues avec des tarifs sans grand mouvement pour les femelles Charolaises, Limousines ou croisées de qualité bouchère. L'ambiance commerciale est calme et seule la modestie de l'offre sur les marchés permet un maintien des prix dans les génisses ordinaires ou les réformes allaitantes de choix secondaire. En laitières, les volumes disponibles sont plus étoffés ce qui permet aux industriels de mieux planifier leurs achats. Cela n'a pas d'impact sur les prix pour cette semaine avec des tarifs reconduits dans l'ensemble des vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, les tarifs évoluent très peu, avec un commerce de plus en plus contractualisé ou basé sur le prix des cotations régionales. La demande italienne reste mesurée et le marché intérieur pour la découpe, reste confrontée au prix des vaches et surtout des avants qui partent pour le minerai.

Broutards

L'activité commerciale est favorisée par les premières sorties de mâles herbés, qui attisent une demande italienne. Les premiers lots sont souvent de qualité avec une bonne croissance. Les tarifs sont en progression dans les bons mâles Charolais ou Limousins. La demande est également régulière dans la marchandise plus légère ou de conformation plus commune même si les tarifs pratiqués restent discutés. En femelles, les transactions sont suivies pour les bonnes laitonnes herbées sur l'Italie, mais l'ambiance reste calme dans les légères pour le marché espagnol.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La modestie saisonnière de l'offre favorise les échanges. Les tarifs sont mieux défendus dans les bons veaux Montbéliards, Holsteins et Abondances. L'activité commerciale est coupée en deux dans les allaitants. Les bons mâles croisés/Montbéliards ou Blanc Bleus, lourds et viandés restent correctement valorisés. Les transactions sont en revanche très sélectives dans les veaux plus légers ou de moyenne conformation. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 10/04/2017*

Agneaux (326)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		-	-
Gras (38-44 kg)	-	2,68 - 3,05	2,26 - 2,65
Gras (44-50 kg)	-	2,62 - 2,80	2,38 - 2,76
Gras (+50 kg)	-	1,97 - 2,61	1,95 - 2,64
Laitons (-38 kg)	-	3,21 - 3,76	2,76 - 3,18
Laitons (38-44 kg)	-	3,14 - 3,76	2,78 - 3,10
Laitons (+44 kg)	-	2,72 - 3,63	-
Brebis (115)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,95 - 1,34	0,66 - 0,74
(+60 kg)	1,25 - 1,50	0,96 - 1,41	-
Divers			
Béliers (11) :	1,02 - 1,78	0,96 - 1,61	
Agneaux maigres : 64 à 80 €	-	2,23 -2,43	-
Caprins (0) : **10 à 40 €**		-	0,34 - 2,12
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 817 . 98% de vendus

Agneaux : L'offre est en nette hausse cette semaine. D'un côté, de nombreux éleveurs ont préparé des lots de laitons de bonne qualité pour satisfaire les besoins traditionnellement exprimés à l'approche de Pâques et les cours sont plutôt satisfaisants.
De l'autre côté, d'autres éleveurs profitent de cette embellie saisonnière pour liquider les derniers agneaux gris qui sont, quant à eux, de qualité bien moyenne mais qui trouvent tout de même preneur.

Brebis : L'offre est constante, tout comme les besoins. les cours sont facilement maintenus avec aucun invendu.

Béliers/Caprins : Bonne vente grâce à une demande suivie.

Prochain merché le lundi 24 avril (pesée 7h30 et Vente 9h00). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 15/05/2017*

Ovins : 64	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux laitons	115 - 126	3,00 - 3,03
Brebis	45 - 107	0,79 - 1,28
Béliers	87 - 130	0,97 - 1,20

Présentation de bonne qualité, malgré cela on notera un fléchissement des tarifs en agneaux et brebis. Peu d'invendus.

Prochain marché le lundi 29 mai 2017 aux horaires habituels.

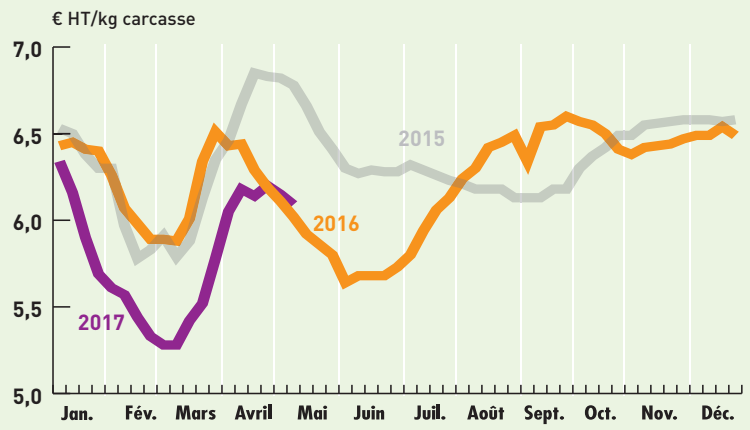
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 08/05/17 au 14/05/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,26 €	5,69 €
Couvert	16-19 kg	6,35 €	6,22 €	5,69 €
Gras	13 -16 kg	5,50 €	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,24 €	5,14 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 08/05 au 14/05/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,09 €	**6,96 €**	**2,31 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 08/05/2017 au 14/05/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,10	7,05	-	-	-	-	-
	Var.		-0,09	-0,10					
	R	6,59	6,69	6,65	-	6,26	6,51	6,54	-
	Var.	-0,12	-0,13	-0,13		-0,10	-0,01	-0,10	
	O	-	5,78	5,78	-	5,90	5,78	-	-
	Var.					0,08	-0,01		
3 (couverts)	U	-	6,92	6,87	6,03	-	6,35	6,11	5,33
	Var.		-0,14	-0,15	-0,02		-0,11	-0,14	-0,17
	R	6,41	6,56	6,48	5,99	6,26	6,22	6,01	5,50
	Var.	-0,21	-0,10	-0,07	0,19	0,07	-0,02	-0,07	-0,09
	O	5,94	5,93	5,95	5,33	5,69	5,69	5,56	5,03
	Var.	0,12	0,09	0,14	0,13	0,01	0,06	0,06	0,08
4 (gras)	U	-	-	-	-	5,50	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-		5,24	5,05	-
	Var.						-0,03	-0,03	
	O	-	-	-	-		5,14	5,00	-
	Var.						=		

Zone nord : Agneaux : Les cours confirment leur baisse saisonnière. Brebis : Bonne marchandise recherchée. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés «Eleveur & Engagé». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 15 mai) :
«Cours facilement reconduits. Climat favorable pour les bons sujets.»

Porcins

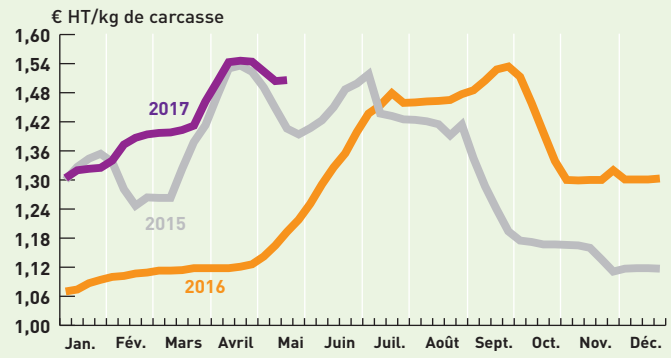
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 741 porcs présentés) *Cotations du lundi 15 mai 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,506 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 05/05/17 au 11/05/17*

1,71 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

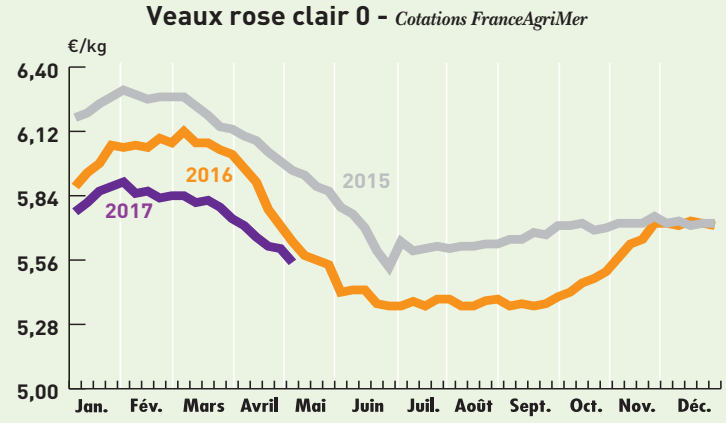
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 08/05/17 au 14/05/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,91 €**	-	-
U	-	**7,29 €**	**5,68 €**	-
O	-	**5,55 €**	**4,35 €**	**3,63 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 15/05/17 au 19/05/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.10j-4 sem (supérieure élevage)*	83	535 - 600 €	350 - 410 €	INC	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 260 €	100 - 120 €	115 - 145 €	105 - 130 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		270 - 380 €	180 - 240 €	205 - 240 €	140 - 170 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		440 - 530 €	260 - 330 €	250 - 290 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		190 - 290 €	160 - 210 €	110 - 200 €	90 - 120 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 08/05/17 au 14/05/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,25 €**	**2,80 €**	-	-
Bons	**3,05 €**	**2,50 €**	**2,50 €**	

Céréales

Marché du 27 avril 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	mai-juin	155	N C
	68 kg/hl/12 fourrager	mai-juin	140	N C
Nord Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl mini	mai-juin	155	N C
	68 kg/hl /12 fourrager	mai-juin	140	N C
Aube	meunier	mai-juin	152	N C
	fourrager 70 kg/hl	mai-juin	141	N C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	fourrager 58 kg/hl	mai-juin	122	N C
Sud Côte d'Or	60 kg/hl	mai-juin	125	N C
	58 kg/hl	mai-juin	117	N C
Nord Côte d'Or	60 kg/hl	mai-juin	125	N C
	58 kg/hl	mai-juin	117	N C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Hte Saône/Yonne			inc.	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	mai-juin	160 à 163	N C

MAÏS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	172	N C

POIS	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Cote d'Or/Yonne/Aube	Fourrager	mai-juin	210	N C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	5 de juin	174	T
	18% 1ère main	11 de juin	176	T

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	163	T

Matériel

Tracteur

38 - Vds tracteur Renault D16, 6 cv en l'état, année 1959.
✆ **06 86 59 02 08**

38 - Recherche tracteur 4x4 en bon état avec moins de 6000 heures.
✆ **06 58 04 16 17**

38 - Vd tracteur Lamborghini R350DT, 4 roues motrice an. 1973, pneus 50 % équipé d'une fourche et andaineur : 7000 euros.
✆ **04 76 05 70 68 HR**

38 - Jeune agriculteur recherche tracteur 4x4 en bon état et avec moins de 6000 heures.
✆ **06 58 04 16 17**

39 - Recherche tracteur Case 90 à 100 cv, 7 000 h maxi 95 à 2008
✆ **06 37 07 36 72**

55 - Vends tracteur Someca 850, bon état, 2 RM, de 1973, 4 pneus neufs, prix : 4.500 euros.
✆ **06 83 88 63 49**

55 - Recherche arracheuse alignеuse ou lame souleveuse et butteuse à disques 2 rangs.
✆ **06 86 87 14 49**

57 - Vends repro. Limousins Hbl, toutes garanties sanitaires.
✆ **06 32 43 01 28**

58 - VENDS Valtra N101, 2290 H, 2010, chargeur, clim., pont suspendu, cabine suspendu, vitesse rampante (réf. 20VB2)
✆ **06 64 73 86 03**

69 - Vds tracteur Renault 50 ch. super controle 1970 révisé démousseuse Rousset 5 m. - Evacuateur 68 m. chaine.
✆ **04 74 26 32 89**

69 - Vds tracteur Case 2130 4 RM arceau 55 cv 4 pneus neufs 2500 H. vidange moteur hydro.
✆ **06 07 06 77 50 HR**

Travail sol

01 - Vds RB Galliganani 125x100 à ficelle 2000 euros faucheuse latérale à tambours Agram Type 170
✆ **06.78.75.20.92**

38 - Vds vibroculteur 3 m bon état: 250 euros.
✆ **04 74 28 11 84**

42 - Vds faucheuse Vicon 4 assiettes + andaineur Kuhn GA 280 + pirouette Kuhn 4 toupies
✆ **04 77 50 63 02**

55 - Vends herse rotative 3 m Maschio avec attelage semoir, État neuf, (100 ha), sans Tva.
✆ **06 15 92 80 11**

Récolte

01 - Vds andaineur Kuhn GA402, 4m, bon état, 600 euros
✆ **04.74.52.93.34**

07 - Cse cessation vds épandeur fumier Deguillaume 4T faucheuse Taarup 315 R condit
✆ **04 75 34 98 24 HR**

26 - Vends presse moyenne densite John Deere pirouette 4 toupies Fahr bon état cause retraite
✆ **04 75 71 71 76**

38 - Vds cellule à grains 220 qx, broyeur à grain à marteau moteur 7 cv, vis à grains 5 m diam. 120 moteur triphase, prix à débattre.
✆ **04 76 72 49 41**

58 - Vds cause cess Round Bailler Werger 435, 16000 B, pirouette Kuhn 8501, TBE.(190C)
✆ **06 89 86 43 79**

71 - Vds presse Rivierre Haute densité 8080, peu servi, TBE, révisée, à voir.
✆ **06 37 77 46 19**
06 25 73 39 74

71 - VENDS andaineur Claas Liner 390 S en très bon état de marche, garanti sans aucune usure matérielle (réf. 2002)
✆ **06 33 60 15 96**

71 - Vends fauch. Kuhn 602, 702, presse BR Claas Roll 250 Liner Claas 430S, tract. Ren. Ares 640, épandeur 6 T, plateau BR 6 m.
✆ **06 18 54 77 93**

Irrigation

26 - Vds cause retraite pompe jeumont 20 ch 30m3 12kg coffret demarrage minuterie crepine 5m diam 100
✆ **04 75 84 60 21 HR**

84 - Vends enrouleur diamètre 63 longueur 200 mètres. Très bon état.
✆ **04 75 04 75 21 HR**

Forestier

07 - Particulier recherche grappin forestier attelage 3 points faire offre
✆ **04 75 29 16 64**
après 18 heures

26 - vds combine scie OMA tapis neuf 5M 2011
✆ **06 70 20 28 42**

Agri. divers

01 - RECHERCHE presses MD, - round baller Welger et Class, - semoirs maïs Nodet, - cover crop, - charrues, - tracteur MF, Fendt, - mois. batteuses (réf. 200A)
✆ **06 83 37 05 90**

15 - 15 - Vds quad hytrack 510 cm3, TBE, treuil av., télécom à dist. 4 RM, caisse rangt, pneus mixtes, attel. homo.
✆ **04 71 69 26 60**
06 8706 28 67

18 - Vends round baller Krone Vario pack 1500, boitier confort 5500 bottes, révisé - faneuse Claas Volto 540, 4 toupies.
✆ **02 48 61 60 33**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds pièces détachées faneuse Fella Werke 6MBH, TH 520D.
✆ **04 74 58 46 96 HR**

38 - Vds jumelage tracteur jante W12, fixation 3 crochets pneu 360/70 R 28.
✆ **06 07 12 23 73**

38 - Vds pulvé. Berthoud standar matic 800 l, pompe Gama 12 m CT OK jusqu'en 2021 pompe irrigation Caprari + 5 jets 10 tuyaux.
✆ **06 71 96 72 04**

39 - Cherche pièces pour une griffe à foin Kiwa Electrolift de 1975, notamment électro aimant du treuil ou treuil complet
✆ **06 31 05 48 24**

39 - Vds cessation presse balles cubiques Supertino 60x80x240, faucheuse conditionneuse frontale Kuhn 3 m état neuf, autochargeuse 27 m3 - 22 IPN 200 long. 4 m - 2 HPN 220 long. 13 m
✆ **06 81 94 29 10**
ou 03 84 51 45 12

41 - Vends enrouleur Irrifrance Irridoseur, 2001, carte électronique 2 ans, servi 30 ha/an, maïs 400-110, prix : 7.000 euros.
✆ **06 80 63 04 94**

42 - Vds cse cess faucheuse Kuhn 600G2 charrue Huard tr365 Vicon PS603 Ferh hydr ratelier couvert 4 faces 14 B le tout sans tva
✆ **06 86 77 87 71**

42 - Vds cause retraite Round Baller pirouette, cellule à grain, giro-andaineur, semoir engrais, herses
✆ **06 44 43 86 23**

58 - Vends cause cessation tracteur JD 6530, faneuse Pottinger 8.91, faucheuse cond.JD331, plateau Ponge 8M, pailleuse portée Lucas, semoir engrais Amazone (19VB2)
✆ **03 86 78 22 89**

69 - Vds exept. remorque av. citerne 2700 l. + agitateur inox B. prix - Remorque citerne 300 l. 1/4 tour cuve 1000 l. - Semoir 3 points - Scie circulaire 3 points.
✆ **06 64 94 35 03**
ou 04 74 71 21 01

69 - Cause retraite vends épandeur à fumier marque Duchesse 8 T. très bon état
✆ **06 88 39 87 44**

69 - Vds barre de coupe 3 points Busatis à doigts coupe racine «Le Gauffre» presque neuf - 2 bascules à cadran 2 T. et 500 kg - Monte bottes galvanisé avec moteur 380 v. - Tonne à eau galvanisée sur roue 1000 l. - Grand plateau à foin sur roues - Pompe à purin gros modèle sur roues à P de F. - Cultivateur Souchu Pinet 15 socs - 2 pressoirs à vin, 1 va et vient, 1 monteée descente - 2 cuves en bois et bennes en bois - Donne charette et tombereau à boeufs pour décoration. - Le tout au plus offrant.
✆ **04 74 70 47 27**
ou 06 80 24 28 10

69 - Vend char 4 roues refait à neuf : plancher, peinture, pneus. Peut se transformer en porte troncs d'arbres (en enlevant le plancher il s'allonge). Armature toute en fer.
✆ **06 13 52 27 12**

69 - Vend aérofaneur de marque Vicon 2 en 1 : il fane et andaine le foin. Super état.
✆ **06 13 52 27 12**

71 - Vends faneuse Kuhn 6401T, pince enrubannage Altec MX double andaineur Kuhn 6000 paletiseur.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vends faneuse Fella hydro 540, gyrobroyeur Desvoys 1.50, lame niveleuse 2 m Desvoys, remorque 4,9 ridelle 50 BE 4 roues.
✆ **06 14 23 83 37**

71 - Vends faucheuse Krone type AM 280, très bon état. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

73 - Vends monte botte 9m Giraud, andaineur Soméca, semoir à engrais 500 litres, char à foin avec ridelles.
✆ **07 71 15 65 75**

74 - Vends persienne Bois 2 x 140 x 135, 1 x 140 x 210, Remorque agricole, Herse 3 éléments, Vibroculteur Rouleau, Charrue bisocs.
✆ **06 15 97 98 84**

84 - Vds vibro. Quivogne L=4,5 M 01/2003, covercrop Grégroire Besson 3 M 01/2011, herse rot. Emy Elenfer 3 m en combiné av. semoir Vittora Universel an. 2007, sulfateuse 600 L an. 2008, semoir pn. agri. CE 2000, tuyau alu. asper. Cepic couv. 4 Ha diam. 50 et 70, soussoleuse Agric av.roul.arr. av. micro sepela, trac. SAM 135 ch an. 2001, 6000 H, godet Cartel av. vérin PTC 2330 Kg. Prix à déb.
✆ **06 82 19 72 06**

84 - Cherche 2 serres larg. = 4,5m Long. = 100m avec porte et portillon.
✆ **06 20 44 16 44**

84 - Vds, cse retraite, récep. vend. Vaslin Bucher avec tuyau., pulseur TTZ Thomas 800 l , benne à vendange, grpe de froid pr frigo 150 m3, cuve à vin plastique et acier revêt. époxy, calibreuse fruits à poids avec vide caisse, remorque plate, tracteur MF30, élév. électrique Boss 1,5 T. TBEG.
✆ **06 88 56 09 51**

Elevage

42 - Vds 2 escaliers salle de traite +barrières pr case veau +moteur pièces machine traite
✆ **06 17 48 80 69**

74 - vends remorque bétaillère for williams neuve avec étages , séparations, déflecteur d'air et pont easy load. Possibilités de charger des vaches ou chevaux.
✆ **06 08 06 98 65**

Petites annonces
03 80 78 90 40

Véhicule

Utilitaire

69 - Kangoo DCI 70 fourgon, 2010, révisé et garantie, 190300 km. 3100 € HT.
✆ **04 74 66 27 80**

74 - vends Ford ranger wiltrak pick up 4x4 avec hard top, imat.01/2016, 12 000 km, BVA, garantie encore 4 ans, 3,2 l, 200 CV. État neuf.
✆ **06 08 06 98 65**

89 - Vds VAN MECANO GALVA état neuf 1T4, 1 pl 1/2. (19VB1)
✆ **03 86 33 00 23 répondeur**

Achat-Vente

Récolte

42 - Prod. vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille et orge
✆ **06 82 29 74 85**

69 - Vds foin sur pied prairie naturelle 10 Ha minimum.
✆ **06 12 34 36 01**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou**
03 84 32 30 91

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

71 - Vends foin, récolte 2016-17, + paille 1ère et 2e catégories, stockés à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Bât. Pro.

38 - Recherche local agricole 100-150m2 avec eau et électricité région de Tignieu-Crémieu.
✆ **06 81 07 51 54**

Propriété

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 1106)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

ESPACE Affaires

TRACTEURS		an	Heures	CV
J. Deere	6420 Premium TLS, **TBE**	2006	4370	110
J. Deere	6105 R + chargeur, **état neuf**, *révisé*	2013	1890	105
J. Deere	5820 surbaisse, **BE**	2003	4890	90
J. Deere	6105 R + chargeur, **TBE**	2013	3500	105
J. Deere	6170 R + Rel et PDF av, **TBE**	2012	5120	170
J. Deere	6630 P AP + Rel et PDF av, **TBE**	2010	3840	135
J. Deere	6430 P AP + Rel av, **TBE**	2010	4160	125
J. Deere	5100M + Q46, **TBE**	2016	800	100
J. Deere	5100GF, **état neuf**	2016	300	100
N. Holland	T6 140 + chargeur, **TBE**	2013	2400	115
M. Ferguson	5435 + chargeur, **BE**	2010	3950	92
Case IH	MXU 125, **TBE**	2004	4050	125
Kubota	M 108 S, **TBE**	2014	2445	100
Deutz	Agrofarm 420 + Q630, **BE**	2011	3100	100

MATÉRIELS		an	capacités
Presse B.R.	DzF - MP 121, ficelle filet, ameneur rotatif, *rév.*	2005	15300 bts
Presse B.R.	JD - 568 Rotoflow, ficelle filet ameneur rotatif	2007	
Presse B.R.	JD - 580, 1m81, ficelle	1997	
Presse B.R.	VICON - RV 1601, ficelle	2002	
Herse rotative	KUHN - HR 3004, packer+portacourt, **BE**, *rév.*	2010	3 m
Faucheuse	KUHN - GMD 902, **BE**, *révisée*	2005	3,60 m
Faucheuse	KUHN - GMD 800 GII, **BE**, *révisée*	2006	3,20 m
Faucheuse	KUHN - GMD 2810, **TBE**, *révisée*	2010	2,80 m
Faneuse	KUHN - GF 7601, **BE**, *révisée*	2006	7,50 m
Faneuse	FELLA - TH901, **BE**, *révisée*	2008	9 m
Andaineur	KUHN - GA 3501 GM, **TBE**, *révisé*	1998	3,50 m
Andaineur	CLAAS - LINER450, **TBE**, *révisé*	2014	4,50 m
Epandeur fum.	DEGUILLAUME - ACD180, **BE**, *révisé*	2009	15 T
Herse ebouseuse	PONGE - EP6, **BE**, *révisée*	2006	6 m
Bineuse	MONOSEM - SC 130, **BE**, *révisée*	2011	6 rgs
Broyeur	VICON-LAGARDE - GMD 280, révers. AV/AR, **TBE**.	2008	2,80 m
Epareuse	SMA 2150, **BE**	2003	
Charrue	KVERNELAND F3NR, **petit prix**		

Défi~Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

www.cyclone.fr
boutique en ligne
Clôture très résistante
Cyclone 02 35 09 10 41
Conseil, étude...

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert 32 T PTC
Tridem Suiveur - Roues Kargo Radial - Année 2016 - Démo
23 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

STRUCTURE GALVANISÉE DEPUIS 30 ANS
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
UNISERVICE BATIMENTS EN KIT
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
POSSIBILITÉ DE MONTAGE | GARANTIE DECENNALE | ELEVAGES | VITICOLE | STOCKAGE | PME-PMI | CHEVAL
Tél. : 05 65 81 29 66 - www.batiments-kit-uniservice.com

Elan
59,50€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 7503
ECOTRAP
L'ATTRAPE-MOUCHE EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE !
L'ECOTRAP est un appareil qui assure une élimination rapide et efficace de toutes les variétés de mouches dans un rayon de 100 m. Il se présente sous la forme d'un récipient en plastique rigide transparent dans lequel on place un appât constitué de protéines animales et de minéraux. Mélangé à de l'eau, on obtient une solution 100 % naturelle dont l'odeur attire les mouches. Appelées par le bourdonnement collectif et piégées, elles se précipitent et se noient. Ce principe à effet immédiat est idéal pour éliminer les mouches des zones de concentration animale, des espaces de loisirs de plein air, des secteurs de production ou de distribution de produits alimentaires, des lieux d'habitations privées, jardins, bois, étangs…
• SANS DANGER POUR LA VIE ANIMALE ET VÉGÉTALE
• ne dégage aucun gaz toxique • épargne les abeilles • solide, en plastique rigide, H 21 cm, poids 380 g, résiste aux intempéries, ne s'altère pas au soleil
• facile à utiliser, se place uniquement en extérieur accroché ou posé à 10 ou 20 m au plus de la zone à traiter • économique, peut être utilisé plusieurs saisons consécutives
• efficacité de l'appât : 4 semaines environ.
APPÂT SUPPLÉMENTAIRE 9,50€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 7504

✆ 01 49 84 94 28
RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 3000I

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
7503		59,50	,
7504		9,50	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA234 - Photos non contractuelles

Vends jolie propriété agricole
de polyculture-élevage 75ha et corps de ferme
Commune de LUZY (58)
Cabinet JOURDIER **06.10.18.86.24**

21 - Cherche à l'achat pour investisseur propriété herbagère en vue de location, 200 HA environ, si possible sans bâtiment, IVBSA (190D)
✆ **06 32 23 00 47**

Terrain

39 - Achète (loue) DPB sans terre. Faire offre
✆ **06 80 98 32 07**
ou 03 84 48 01 49 HR.

89 - VENDS terres vinicoles AOC St Bris le Vineux 9 ha ZT - ZY (réf. 1901)
✆ **06 07 32 66 24**

Divers

12 - Ass. agriculteurs www.amis-voyageursaveyron.fr prop. voyage agricole touristiq. Texas Louisiane 7-18 nov.
✆ **06 23 94 58 30**

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18.
✆ **06 03 07 54 83.**

Animaux

Divers

74 - Vends 2 ânes castrés, pucés, vaccinés, parés, dociles 12 et 7 ans, 500 € les deux.
✆ **06 13 36 30 86**

Bovin

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12**
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98 08

18 - Vds 8 génisses charolaises, 14/18 mois, inscrites HBC, indemnes IBR, TGS, cause surplus.
✆ **06 76 42 45 96**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends 1 taureau adulte 5 ans,fils de Devred, - veaux 16 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard VEND 1 taureau 5 ans, origine Bernard Dessauny, cause consanguinité + veaux de 15 mois, IBR A, GS.(19VB3)
✆ **06 87 43 40 33**

Achète au plus haut cours

Manteau de fourrure : vison, astrakan, renard, etc...
Sac et bagage de luxe - Montres bracelets et gousset
Bijoux et pièces de monnaie en argent et autres
Briquet Dupont, Cartier, etc...
Estimation et déplacement gratuit
Maison Muriel SECULA - 06 82 17 09 38 - daniel.secula@free.fr

25 - VDS boule à lait inox ETA 600 litres type BS avec couvercle de transport et remorque servie 4 mois, état neuf.
✆ **06 43 41 13 44**

38 - Vds taureau Limousin 30 mois vêlage facile IA vichy Mn mâle Limousin 13-14 mois pour saillir mixte VH pleine.
✆ **06 87 32 80 93**

Achète au plus haut cours

Meuble et objet ancien - Lustre, miroir, pendule, tableau - Pâte de verre, arme ancienne, violon - Argenterie (ménagère et autre) - Livre, vieux vins, champagne, etc
Estimation et déplacement gratuit
Maison Muriel SECULA - 06 82 17 09 38 - daniel.secula@free.fr

26 - vds 3000 tuiles canal tuyaux poly diam 40 2 ha pour vergers et arros. faire offre au
✆ **06 86 87 01 93 hr**

74 - Vends motofaucheuse Fahr, roues fer, meule à aiguiser, patière, chaudière, poutre bois.
✆ **06 73 33 29 00**

Location

Agricole

21 - Cède en location expl. agricole Nord CO, environ 100 HA, élev. allait. AB AV BATS libre sept 2018 (190B)
✆ **07 60 51 72 12**

Mariage

Rencontre

58 - Femme 44 ans ne veut plus d'enfants RENCONTRE Monsieur 45 à 51 ans, agriculteur, annonce sérieuse. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 20VB1)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

58 - Eleveur limousin VEND taureaux aptes pour la saillie HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ **03 45 82 90 10**
06 10 09 65 69

58 - - 21 - Elevage charolais HBC, GAEC de Beaumont - Aligny en Morvan et EARL Guenot Nicolas - Allerey VEND taureaux 17 mois à partir de 1 800 euros et 2 ans, IND IBR, livraison toutes distances (réf. 120H)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - EARL BATHO Serge VEND taureaux 2 ans, - veaux 15 mois et 1 adulte 3 ans, naisseur Hatenon - Cyrano - Glamour (réf. 140A)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS 12 - 15 mois, HBC. GAEC Touillon-Moiron - Decize (réf. 140B)
✆ **06 19 82 08 94**

www.agri-video-system.com
VISIONAUTE
DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE ROBOTS DE SURVEILLANCE AGRICOLE
DOOMIE
ÉCONOMIQUE
EFFICACE
ROBUSTE
SOFIE
Plus d'infos : Romain Chabert 06 80 41 11 04

58 - VENDS veaux reproducteurs, - taureaux 2 - 3 - 5 ans, HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 170C)
✆ **06 25 72 20 74**
06 03 61 72 87

58 - Vends gros veaux reproducteurs charolais, 18 mois HBC IBR à Gresle Challement (1903)
✆ **03 86 29 62 74**
07 87 95 74 94

58 - VENDS taureau deux ans IBR A, vac. FCO. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 2001)
✆ **06 72 62 50 76**
03 86 84 21 44

69 - Achète broutards femelles et vaches charolaises pas trop maigres pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds vaches au lait et génisses tout âge Holstein cause surnombre garanties sanitaire CL UPRA.
✆ **06 83 43 74 29**

69 - Vds génisses Montbéliardes de 4 mois à 20 mois.
✆ **06 86 33 31 74**

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux HBC, viande et gabarit, hiverné au pré. GAEC Goulliard (réf. 190A)
✆ **06 74 09 49 89**
03 85 79 40 98

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**
06 07 31 03 42

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. taureaux 30 mois et 18 mois, hiver au pré, excel. orig. (fils Caporal prx synth. 2014). Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 H.R.**

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2 et 5 ans, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Choix de taureaux charolais HBC, 12 à 17 mois, TGS, IBR A, livraison. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

73 - Vends Génisses Abondance 13-20 mois, idem IBR.
✆ **06 87 02 57 64**

Ovin

38 - Vends béliers PréAlpes du sud 24 mois, sanitaire OK : 220 euros.
✆ **06 13 17 52 29 avant 19 h**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Chien

26 - Vds chiots border coli non LOF parents excellents mere lisa 158wem Siret 34924390700012
✆ **06 86 49 81 50**

38 - Vends chiots Beaucerons 14 semaines identifiés vaccinés vermifugés, N° Identification : 250268710160558.
✆ **06 41 50 57 34 HR**

73 - Vends 3 chiots Border Collie, parents travaillant sur troupeau bovins, mère N° 25268730037362. N° SIREN 403082076.
✆ **06 60 28 66 66**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AR004346 - CÔTE D'OR
INGÉNIEUR AGRONOME R&D SYSTÈMES DE POLYCULTURE-ÉLEVAGE H/F
Etablissement d'enseignement supérieur. Réaliser des enquêtes de terrain, étude bibliographique sur l'autonomie protéique, analyser de données dans le cadre du PSDR POEETE (réfléchir la POlyculture Elevage au niveau des Exploitations et des Territoires). Bac+5 Agro/agri, Connaissance des systèmes de production, Travail en équipe, Autonomie. CDD 6 mois. Déplacements en Rhône Alpes.

12140 - ALSACE
TECHNICO COMMERCIAL - DEVELOPPEMENT COMMERCIAL « BOISSONS » H/F
Petite structure de transformation de fruits. Sous la responsabilité du gérant : lancement et accompagnement commercial de produits à la conquête de nouveaux marchés. Personne avec un excellent relationnel, qui aime les produits de qualité. Bonnes connaissances requises dans les moyens de communication modernes/nouvelles modalités de vente. Le permis PL et la carte conducteur seraient un plus pour d'éventuelles livraisons. La maitrise de l'Allemand serait un autre atout. Débutant accepté. Entrée dès que possible en CDI. Rémunération selon profil.

AR004321 - COTE D'OR
MONITEUR H/F
Etablissement de formation privé. Interviendra sur le Bac Pro Conduite et Gestion d'une Entreprise du Secteur Canin et Félin. Enseignement économie agri. en classe de 2nde, enseignement zootechnie comparée, Cynologie, accompagnement élèves sur corrections plans d'étude et rapports de stage en 1ère et Terminales. Niveau II mini. Exp. filière canine et féline ou petits animaux idéal. CDD 12 mois temps plein. Possibilité CDI dans structure.

AR004445 - ALSACE
CHARGE DE MISSION ADMINISTRATION RH H/F
Groupement d'Intérêt Économique recrute, en CDI, en vue d'optimiser la gestion des activités et projets de ses différentes structures de l'économie sociale et solidaire (activités espaces verts et bois, maraîchage biologique, mises à disposition...). Sous la responsabilité des gérants et directeurs de structures, en appui direct auprès des responsables opérationnels, et en tant que membre de l'équipe de direction, vous serez chargé de : mettre en place des outils pour structurer les activités RH des différentes structures, suivre l'administration RH et assurer un reporting à l'équipe de direction, mettre en place des outils de gestion pour organiser, suivre et contrôler les activités (RH, certification qualité services, mais aussi une partie financière/comptable,...) assurer la veille réglementaire (droit du travail, assurance, par ex) relatives aux activités et projets des structures (développement activités nouvelles, projets d'investissement..) Vous travaillerez avec des salariés permanents (personnel administratif et comptable, accompagnateurs sociaux) et des personnes en contrat d'insertion. Le poste pourra évoluer vers la responsabilité du GIE. BAC+3/5 en RH ou comptabilité/droit. Expérience impérative en gestion des RH et gestion de projets. Personne rigoureuse, avec un intérêt pour l'Économie Sociale et Solidaire. Maîtrise des outils bureautiques indispensable + logiciels « gestion de projet » souhaité. Allemand apprécié. Poste à pourvoir dès que possible en CDI.

AR004480 - EST/NORD-EST
TECHNICO-COMMERCIAL METHANISATION BIOGAZ H/F
Société innovante qui conçoit, installe et met en service des installations de méthanisation permettant de valoriser des déchets organiques d'origine agricole et IAA. Une quinzaine de références en France, et connait aujourd'hui une forte demande, dans les secteurs Nord et Nord-Est. Vous prospectez, développez et renforcez les relations auprès d'une clientèle d'agriculteurs, de porteurs de projets, d'exploitants en méthanisation à la ferme et d'industriels de la gestion de déchets. Vous établissez et suivez les offres commerciales. Entièrement responsable de vos résultats, vous développez votre périmètre avec une grande autonomie. Idéalement issu d'une formation technico-commerciale (BAC+3/+ 5), exp de 3 ans min. dans vente aux agriculteurs (machinismes, robots etc). Dynamique, autonome et volontaire, vous êtes avant tout orienté résultat. Doté d'une aisance relationnelle forte, vous êtes prêt à vous investir sur la durée. Vous vivez sur la région et êtes habitué aux déplacements réguliers. Salaire à définir. Ordinateur et téléphone fournis. Poste basé en home-office.

AR003016 - NIEVRE
TECHNICIEN ELEVAGE « BOVIN VIANDE » H/F
OPA. Organisation et réalisation de la collecte des données pour l'évaluation génétique (pesées et pointages) et commentaires des résultats. Réalisation et développement de conseils en alimentation et en génétique (Plan accouplement, Tri Génisses...). Ingénieur, Licence ou BTS avec expérience, avec une bonne connaissance de l'élevage allaitant, aptitudes d'appréciation morphologique des bovins viandes ou agrément pointeur (acquis ou en cours d'obtention). Qualités d'animalier et de contact avec les animaux, intérêt pour les travaux pratiqués sur les bovins et la manipulation des animaux. Capacité d'analyses et de synthèse et aptitude à prescrire un conseil global sur l'atelier bovin viande. Mettre en avant la carte des services. Animer un groupe d'éleveur. Faculté de créer des liens avec nos partenaires. Aptitudes à travailler en équipe. Capacité d'écoute, qualité relationnelle, sens du conseil. Maîtrise des logiciels de base informatique. Rigueur et méthode. Permis B. CDI à partir du 1er juillet 2017. Rémunération selon grille salariale et expérience.

AR004361 - TERRITOIRE DE BELFORT
EMPLOYÉ HORTICOLE H/F
Entreprise Horticole Floriculture en forte croissance, plantes à massif, plantes fleuries, replants de légumes sur 4500 m² couvert. Rempotage, préparation, réception, suivi de culture, livraison, déchargement, arrosage, gestion de production. Bac horticole floriculture ou BTS floriculture. Débutant accepté. Autonomie, connaissance des plantes et des conditions de cultures, motivé, dynamique. CDI. Salaire à définir selon expérience.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Service

01 - CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**

69 - Eta Rivoire - tous semis maïs, céréales, prairie, etc multiespèce, fertilisation sur labour, simplifié, sur prairie en direct.
✆ **06 61 52 27 99**

Demande

Emploi

71 - Couple recherche travaux dans les vignes pour les travaux en vert.
✆ **06 22 65 86 06**

Offre

Emploi

01 - Recherche salarié polyculture élevage
✆ **06.73.17.95.80**

26 - recherche personnes pour cueillette abricots à partir du 10 juillet environ
✆ **06 27 76 57 63**

74 - Recherche ouvrier agricole sachant traire, poste de suite.
✆ **07 71 74 82 21**

Agent Arboricole
OUVRIER PAYSAGISTE

Contrat de travail : CDI 35H/semaine
Secteur d'activité : Arboriculture / Paysage
Statut de l'entreprise :
Groupement d'employeurs départementalAgriRessources 21
N° Siret : 537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche : Immédiate
Salaire : 9.76€ (A définir selon compétences)
Lieu de travail : Secteur de Santenay

Descriptif du poste

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute un **salarié polyvalent** en arboriculture et en entretien de paysage.
Vous êtes mis à disposition de mai à septembre chez un adhérent paysagiste, pour les travaux d'entretien des jardins. D'octobre à avril chez un arboriculteur, pour les activités liées à l'entretien et à la production du verger, **les travaux manuels (taille, éclaircissage, cueillette, pose des filets para-grêle)**
Vous justifiez d'une expérience significative en arboriculture et en entretien de paysage. Rigueur, autonomie et ponctualité seront appréciés
Permis B et véhicule indispensables
Compétences : Entretenir une plantation - Repérer la présence de nuisibles et constater la nature et l'étendue des dégâts - Entretenir un outil ou matériel- Techniques d'effeuillage - Techniques d'éclaircissage - Connaitre les Pathologies végétales.

Merci d'adresser
votre candidature (Réf. SANT) à :
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

Recherchons des Saisonniers pour l'Épuration et Castration Maïs

Le Groupement d'Employeur AGRI RESSOURCES 21 a mis en place une offre de service «clef en main» pour répondre à la problématique des producteurs, à savoir le recrutement de **nombreux salariés saisonniers** pour l'épuration puis la castration du maïs.
À cet effet, nous recherchons des saisonniers sur les secteurs **Seurre, Saint JEan de Losne, Brazey, Arc sur Tille et Saint Julien**.
La phase épuration devrait débuter aux alentours **du 25 juin** pour une période de **dix jours** minimum et la phase castration début juillet 2017.
Avis aux fils et filles d'agriculteurs, aux neveux et nièces, et à leurs amis... !

Contact : GE AGRI RESSOURCES 21
03.80.68.67.68 / groupementmais21@gmail.com



Agent Élevage
BOVIN/OVIN H/F

Contrat de travail : CDI 35H/semaine
Secteur d'activité : polyculture élevage
Statut de l'entreprise :
Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21
N° Siret : 537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche : Immédiate
Salaire : 9.76€
Lieu de travail : Thenissey et Billy Les Chanceaux
Formation : CAPA/BEPA
Expérience : Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

Descriptif du poste

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche **un agent d'élevage** pour une mise à disposition chez deux exploitants en Polyculture Élevage.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **le soin aux animaux (alimentation, surveillance, paillage, vêlage,) le suivi des cultures (travail du sol, semis, récolte).**
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en agriculture, et maitrisez la conduite d'engins agricoles.

Merci d'adresser
votre candidature à :
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

Dans le cadre de son développement
Recherche
MAGASINIER (H/F)
pour son site de Venoy
Poste à pourvoir de suite
Contacter M. Rondeau Didier au 03 86 44 00 19

OFFRE PARTAGE SALARIAL

Le Groupement d'Employeurs Agri Ressources 21 recherche des exploitations agricoles intéressées par un salarié en temps partagé (novembre à mai)

Le salarié est actuellement occupé 6 mois de l'année, de mai/juin à octobre. Titulaire d'un BPREA, 14 années d'expériences en polyculture élevage

Pour tout renseignement, veuillez contacter :
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

Agent d'Élevage Laitier H/F

Contrat de travail : CDI à temps partiel :
12 heures par semaine à Pralon
14 heures par semaine à Villy en Auxois
Salaire : 9.76€
Formation : BEPA souhaité
Expérience : Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

Descriptif du poste

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recrute **un agent d'élevage laitier** (H/F) pour un contrat CDI à temps partiel sur une exploitation en polyculture élevage laitier sur le secteur de Sombernon.
Vous aurez pour mission principale la gestion du troupeau :
- La traite,
- les soins aux animaux (alimentation, paillage, curage, vêlage),
- la surveillance (repérer les chaleurs, détecter les maladies...).

Vous aurez pour missions secondaires selon les besoins :
- L'entretien des prés et des clôtures,
- les travaux de fenaison.

Vous justifiez d'une première **expérience professionnelle en élevage laitier** qui vous permettra de travailler en autonomie.
Poste à pourvoir en CDI à temps partiel.

Merci d'adresser
votre candidature à :
AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

Chauffeur Agricole Saisonnier

Canton : Précy Sous Thil
Contrat de travail : Contrat saisonnier. CDD 2 mois -Temps complet
Secteur d'activité : Grande Culture
Statut de l'entreprise : Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21
N° Siret : 537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche : juillet
Salaire : 9.76€
Date de l'offre : 13/03/2017
Formation : Permis SPL / CACES Télescopique
Expérience : Expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

Descriptif du poste

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche un **Chauffeur Agricole Saisonnier** pour une mise à disposition chez un exploitant en Grande Culture.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **la manutention de balles rectangulaires de paille avec un télescopique, regroupement dans les champs, mise en meule et chargement de camions, transport.**
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en agriculture, permis SPL et Caces télescopique indispensable.

Merci d'adresser
votre candidature à :
GE AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

Par décision du TGI de Dijon en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme ANDRE PATRICIA décédée le 05/10/2016 à Dijon (21). Réf. 0218016774/CM. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019286

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. COLARD Jean décédé le 20/12/2012 à Semur en Auxois (21). Réf. 0218016775/CM. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019287

Par décision du TGI de Dijon en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MICHELET Charles décédé le 26/07/2010 à DIJON (21). Réf. 0218016776/CM. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019288

Par décision du TGI de Dijon en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme TALPIN Lisette décédée le 27/12/2012 à Dijon (21). Réf. 0218016797/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019291

Par décision du TGI de Dijon en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. THOMASSOT Jean-Michel décédé le 18/11/2014 à ECHENON (21). Réf. 0218016798/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019292

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme MOUILLOT Bernadette décédée le 08/11/2016 à DIJON (21). Réf. 0218016799/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019293

Par décision du TGI de Dijon en date du 27/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme AZAMOUM Djamila décédée le 11/02/2016 à Dijon (21). Réf. 0218016800/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019294

Par décision du TGI de Dijonen date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. RANDOULET Raymond décédé le 29/09/2016 à Dijon (21). Réf. 0218016801/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019295

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme GRIMOUILLE Raymonde décédée le 03/03/2016 à Is sur Tille (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218010547/DS.

AL212019303

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. DI CINTIO veuve KEIM CHIARA décédé le 13/10/2016 à Quetigny (21). Réf. 0218016829/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019304

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. DIRRINGER SERGE décédé le 23/06/2015 à Dijon (21). Réf. 0218016828/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019306

Par décision du TGI de Dijon en date du 28/04/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme ETIENNE divorcée BARTHET GEORGETTE décédée le 28/05/2013 à Talant (21). Réf. 0218016826/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212019307

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

DIVERS

PMC DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 894 000 euros
Siège social : 17 rue de la Brot
21000 Dijon (Côte d'Or)
532 162 625 RCS Dijon

L'Assemblée générale du 03 mai 2017, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées générales ordinaires, et après avoir constaté l'expiration du mandat des commissaires aux comptes, a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes :

· titulaire : la société KPMG SA, SA au capital de 5.497.100 euros, dont le siège social est situé 3 Cours du Triangle – Immeuble le Palatin – 92939 Paris La Défense Cedex, immatriculée au RCS Nanterre B 775 726 417, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

· suppléant : la société SALUSTRO REYDEL, S.A. au capital de 3.824.000 euros, dont le siège est 3 Cours du Triangle - Immeuble Le Palatin - 92939 Paris La Défense Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre B 652 044 371, pour une durée de 6 exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

et de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes :

· titulaire : Monsieur Philippe MASSON exerçant professionnellement 44 rue Boson - 38200 Vienne,

· suppléant : la société CA - CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES, SELAS au capital de 330.250 euros, dont le siège social est situé 555 chemin di Bois – BP 174 – 69141 Rillieux-La-Pape, immatriculée au RCS Lyon D 334 961 554,

Pour avis.

AL212019253

NOMINATION

LA FLAMBEE

SAS au capital de 168.750 €uros
Siège social : Sennecey-les-Dijon (21800)
302 306 832 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2017, Monsieur Jean-David MUSZYNSKI demeurant à Sennecey-les-Dijon (21800) 2 Route de Chevigny a été nommé Président avec effet à compter du 1er mai 2017, en remplacement de Monsieur Christian FLAMAND, démissionnaire.

AL212019279

TRANSFERT DE SIÈGE

LA HALLE AUX VINS

SAS au capital de 5 000 €
13 avenue Victor Hugo - 21000 Dijon
821 053 014 RCS Dijon

Décisions de l'associé unique du 15/05/2017 : Transfert de siège social à compter du 15/05/2017. L'article 4 «Siège social » des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : 13 avenue Victor Hugo - 21000 Dijon. Nouvelle mention : rue Nicolas de Condorcet-21800 Chevigny St Sauveur. Dépôt légal au GTC de Dijon.

Pour avis, le Président.

AL212019254

EURL AUTO CONNEXION

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle. Au capital de 8 000 euros
Siège social (ancien) :
12B Rue de Vignery
21160 Perrigny Les Dijon
Siège social (nouveau) :
6 Rue Jean Baptiste Say
21800 Chevigny Saint Sauveur
RCS Dijon 791 576 192

Aux termes de la décision de l'associé unique du 15 décembre 2016, il résulte que :

Le siège social a été transféré à Chevigny Saint Sauveur (21800), 6 Rue Jean Baptiste Say à compter du 31 décembre 2016. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS Dijon.

Pour avis

AL212019276

ANISTER

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 3 953.87 €
Siège social : 70 rue de Verdun
27690 Léry
812 082 345 RCS Evreux

Président : Antoine BALESTRO, 20 Allée du Trembot – 21600 Fenay

Le 24/04/17 l'AGE a transféré le siège au 20 Allée du Tremblot, 21600 Fenay.

AL212019277

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 16/05/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHASSAGNE-MONTRACHET: Vigne AOC CHASSAGNE MONTRACHET 1er Cru - Objectif : Maintien du vigneron en place.

23 a 62 ca - Francemont: AT-93-95

MEURSAULT: Vigne AOC MEURSAULT 1er Cru - Objectif : Maintien du vigneron en place.

41 a 04 ca - Les charmes dessous: BE-160[45]

SANTENAY: Vigne AOC SANTENAY 1er Cru - Objectif : Maintien du vigneron en place.

13 a 63 ca - La maladiere: AE-3

POMMARD: Vignes situées en Aire d'Appellation AOC POMMARD, cépage Pinot Noir - Objectif : Maintien du fermier en place.

29 a 86 ca - Les petits noizons: AE-201[27]-205[43]

GILLY-LES-CITEAUX: Terre - Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles.

76 a 80 ca - Les pendants du bas praira: ZB-80-81

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 08/06/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212019314

SCI SAINT NICOLAS

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 rue du Palais
21000 Dojon
439 184 615 RCS Dijon

L'AGE du 15/04/2017 a décidé de transférer le siège social du 19 rue du Palais à 21000 Dijon au 13 rue de l'Abbé Chevalier à 21220 Fixin à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La gérance

AL212019282

MODIFICATION DE STATUTS

ABCD'HAIR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 €
Siège social : Avenue du Lac
21200 Beaune
490 125 853 RCS Dijon

Suivant acte sous seing privé du 14/04/2017, M. Stéphane LEGRAND, cogérant associé de la SARL ABCD'HAIR, a cédé à Mme Célia LEGRAND la totalité des parts sociales qu'il détenait dans ladite société, le tout conformément à la loi et aux statuts.

En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/04/2017 :

- a décidé de procéder à une refonte complète des statuts pour tenir compte des modifications intervenues et notamment du fait que la société devient une société unipersonnelle à compter du 14/04/2017

- a pris acte de la démission de M. Stéphane LEGRAND de ses fonctions de cogérant à date d'effet du 14/04/2017

Madame Célia LEGRAND sera seule gérante et associée unique de la société.

Pour avis,

AL212019149

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 1 mai 2017 de la société FL-TECHNIQUE SARL, entreprise uniperson nelle à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, siège social : 5 rue de Laubenheim, 21110 Longchamp, RCS Dijon n°815 181 177. Il a été décidé de modifier l'objet social de la société. En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : ARTICLE 2 - Objet social La société a pour objet: - la mise à disposition à titre précaire de locaux non commerciaux (ateliers artisanaux, industriels, etc.), - la fourniture de prestations de secrétariat et d'accueil téléphonique, - la fourniture de prestations techniques, - la location de matériels industriels et de matériel de bureau, - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Nouvelle mention : ARTICLE 2 - Objet social : La société a pour objet : - l'activité de conseil et d'ingénierie technique, - La gestion de projets techniques, - la mise à disposition à titre précaire de locaux non commerciaux (ateliers artisanaux, industriels, etc.), - la location de matériels industriels et de matériel de bureau, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Pour avis.

AL212019299

SARL GAROT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 3 rue des Plantes
21200 Marigny-Les-Reullée
415 279 835 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 1er avril 2017, l'associé unique a décidé avec effet au 1er avril 2017 :

- de remplacer la dénomination sociale «GAROT» par «NdC»

- de modifier l'objet social pour adopter l'objet suivant :

- construction, rénovation, prise à bail et exploitation de gîtes, chambres d'hôtes et tables d'hôtes, organisation de réunions, de séminaires et d'excursions, location de salles et d'espaces, chat et vente de produits régionaux et de souvenirs

- assistance à l'élaboration de circuits de visites

- promotion de la région Bourgogne et plus généralement de la France auprès de touristes nationaux ou étrangers par la mise en valeur du patrimoine régional ou national et plus généralement toutes activités liées au tourisme, à l'exclusion de l'activité agence de voyage,

- prestations d'accompagnement sur place, hébergement de clientèle, préparation de séjour et commissionnement sur des réservations d'hôtel ou de restaurant

- organisation de réception, banquets, cérémonies ou autres

- achat et revente de tous produits et articles marchands réglementés ou non et tous services pouvant s'y rattacher, conseils, représentation

- achat et vente de tous produits alimentaires, artisanaux, régionaux, souvenirs, ayant un lien avec la vigne ou le vin, l'art de la table ou l'art de la maison, l'épicerie fine ainsi que leur dégustation sur place

- traduction, interprétariat, guide conférencier, guide-accompagnateur, accompagnateur de tourisme

- toutes activités relatives à l'alimentation, la restauration, la boisson, le traiteur et notamment en relation avec les pays asiatiques

- l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole

- l'organisation de dégustation de vins et alcools

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL212019300

SOCIETE «SCI GEY»

Société civile immobilière
Capital : 58.700 Euros
Siège à : Venarey-Les-Laumes(21150)
13 B Rue Eugène Edon - RCS : Dijon
SIREN : 450 834 205

Suivant une décision de la collectivité des associés en date du 25/09/2016 il a été :

- constaté le décès de Monsieur Denis VIOLLET, lequel est survenu à Venarey-Les-Laumes, le 7 octobre 2004 et constaté la démission d'office de Monsieur Denis VIOLLET de son mandat de cogérant de la société, de sorte que seule Madame Fiona VIOLLET restera gérante de la société,

- décidé de transférer le siège social de la société initialement fixé à Venarey-Les-Laumes (21150) 13 B Rue Eugène Edon à Venarey-Les-Laumes (21150) 12 Rue Alexis Colin à compter du 25/09/2016.

Ancienne mention : siège social à Venarey-Les-Laumes (21150) 13 B Rue Eugène Edon

Nouvelle mention : siège social à Venarey-Les-Laumes (21150) 12 Rue Alexis Colon.

- de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis et mention.

La gérance.

AL212019302

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIÉTÉ DOUDISTRI

Suivant un acte sous seing privé en date du 2 Mai 2017, La société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 47.547.008 Euros, ayant son siège ZI Route de Paris 14120 Mondeville, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de Caen sous le numéro 345.130.488. a donné en location gérance à la société DOUDISTRI, Société À Responsabilité Limitée au capital de 6.000 euros, ayant son siège à Dijon (21000) 79/81 rue Chabot Charny, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et Sociétés de Dijon un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché sis et exploité à Dijon (21000), 79 rue Chabot Charny sous l'enseigne CARREFOUR EXPRESS Le présent contrat est consenti pour une durée initiale d'une année entière à compter du 2 Mai 2017 pour se terminer à pareille époque le 1er Mai 2018. A l'expiration de cette période initiale, le présent contrat se reconduira tacitement pour une durée indéterminée.

AL212019272

FLAMAND ET CIE

SARL au capital de 205.120,15 €
Siège social : Sennecey Les Dijon (21800)
Route de Genève
304 672 231 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 AVRIL 2017, Monsieur Jean-David MUSZYNSKI demeurant à Sennecey Les Dijon (21800) 2 Route de Chevigny a été nommé Gérant avec effet à compter du 1er MAI 2017, en remplacement de Monsieur Christian FLAMAND, démissionnaire.

AL212019278

LOCATION -GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé du 20 Avril 2017 à Beaune (21200), enregistré aux services des impôts de Dijon, la S.A.S. BEAUNE AUTOMOBILE, Société par Actions Simplifiée au capital de 305 000 Euros, dont le siège social se situe à Beaune (21200) 78, route de Pommard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 516 920 162, a donné en location-gérance à la S.A.S. DIJON AUTOMOBILE, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 d'Euros, dont le siège social se situe 4, boulevard des Diables Bleus - 21000 Dijon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 794 345 918,la branche d'activité grossiste pièces de rechange et accessoires située à Beaune (21200) 78, route de Pommard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le n° 516 920 162, pour une durée d'une année à compter du 1er Avril 2017, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, la S.A.S. DIJON AUTOMOBILE exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

AL212019280

L'ESPERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à DIJON, du 3 mai 2017, enregistré auprès du SIE de Dijon Nord, le 11 mai 2017, dossier n°2017 15948 référence n°2017 A 00044, la SARL L'ESPERANCE, SARL au capital de 20.000 €, dont le siège social est à Beaune (21200) – 164, Route de Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°489 892 703 a donné en location gérance à M. Younès BENHIDA demeurant à Chenôve(21300) – 22 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny, immatriculé au RCS de DIJON sous le numéro 488 021 056, un fonds de commerce de pizzeria, vente à emporter, sis à Beaune (21200) – 164, Route de DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 489 892 703, à compter du 1er mai 2017 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Pour avis.

AL212019289

FIN DE LOCATION GERANCE

Selon un acte SSP du 12.02.2017 TOTAL MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 € avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile – 92000 ANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a convenu avec à la SARL THEV.NATH au capital de 8 000 € avec siège social 88 Boulevard de Troyes – 21240 TALANT, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 812 469 658, pour le fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS LOGIS BOURGOGNE sis à 88 Boulevard de Troyes – 21240 TALANT, de résilier au 03.05.2017 le contrat de location-gérance à effet du 01.08.2015.

AL212019309

LOCATION-GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de commerce de vins en gros connu sous les noms commerciaux «G. PRIEUR» et «L.CHARLES» sis et exploité à SANTENAY (21590), consentie par Mr Guy PRIEUR immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 516 510 039 au profit de la S.A.S. G. PRIEUR, Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 Euros, dont le siège social se situe à SANTENAY (21590), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le n°312 099 252, a pris fin le 8 Août 2003.

AL212019310

NON DISSOLUTION

SOCIETE HOTELIERE MARIE ETIENNE

SARL au capital de 100 000 euros
Siège social : 80 route d'Arnay
21320 Créancey
209 409 330 RCS Dijon

Le 15 avril 2017, l'Assemblée Général Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. La Gérance.

AL212019297

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DABOUT BORDET

Société civile immobilière en liquidation<
n>au capital de 1 000 euros
Siège social :
4 ter cours du Général de Gaulle
21000 Dijon
Siège de liquidation :
34 rue Bernard Capelle
21290 Voulaines-les-Templiers
493 130 736 RCS Dijon

Par décisions unanimes en date du 27 avril 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 avril 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions des associés.

Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Henri BORDET, demeurant 34 rue Bernard Capelle, 21290 Voulaines-les-Templiers, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 34 rue Bernard Capelle, 21290 Voulaines-les-Templiers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212019275

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à Chaignay du 3/05/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : EXCELLENCE FRANCE

Siège : 13 Rue de la Ruellotte, 21120 Chaignay

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Objet : Achat et revente de tous produits agroalimentaire dont alcool et spiritueux, exportation et importation de ces produits et prestations de services en lien avec cette activité.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Axel METREAU, demeurant 13 Rue de la Ruellotte, 21120 Chaignay.

La Société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis. Le Président

AL212019260

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé, en date du 6 avril 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché sis à Dijon (21000) 79/81 rue Chabot Charny, à l'enseigne CARREFOUR EXPRESS ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre. L'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur. La fourniture de prestations postales ou tous autres services à la clientèle et à la vente de marchandises y afférentes.

Dénomination : DOUDISTRI

Siège social : Dijon (21000) 79/81 rue Chabot Charny,

Durée : 99 ans

Capital : 6000 Euros.

Gérance : Monsieur Edouard LEVREY, domicilié 79/81 rue Chabot Charny 21000 Dijon

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL212019271

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/04/2017, il a été constitué une SAS dénommée FRANCE MILLESIMES S.A.S.

Siège social : 2B Place Carnot - 21200 Beaune.

Capital : 1.000 €

Objet : Achat et commercialisation de vins et d'alcools.

Président : M. Robert ZADORA, 103 Rue du Pontel - 78100 Saint-Germain-en-Laye.
Directeur général : M. Yvon CLEMENT, 2B Place Carnot - 21200 Beaune.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire a la possibilité de participer aux assemblées quelque soit le nombre d'actions qu'il détient, chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : cession soumise à l'accord de l'assemblée des actionnaires.

Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL212019274

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 03 mai 2017 à Poncey Les Athée(21130), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par action simplifiée

Dénomination sociale : LGDP

Siège social : 22 route départementale 21130 Poncey les Athée

Objet : Travaux forestiers, vente de bois de chauffage

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1 500 euros divisés en 150 actions de 10 euros chacune.

Président : Mme LIOTTET Ghislaine , domiciliée 22 route départementale 21130 Poncey les Athée

Immatriculation : Registre de Commerce et des Sociétés de Dijon (21).

Le Président

AL212019281

SCI L'AGE D'OR AIGRE 2

au capital de 2 000 euros
3 rue des Chobins - Gigny - 21200 Beaune

Le 03/04/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI L'AGE D'OR AIGRE 2

Siège : 3 rue des Chobins - Gigny, 21200 Beaune

Objet social : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital : 2 000 euros

Gérance : Philippe PECULIER dt Rue de Brully - GIGNY 21200 Beaune

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon

AL212019284

TYM

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Rue des Bleuets
21600 Longvic

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Longvic du 11 mai 2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : TYM

Siège social : 10 Rue des Bleuets, 21600 Longvic

Objet social : - l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers ainsi que de toutes parts sociales et valeurs mobilières ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Yves REMY domicilié 101 Avenue Roland Carraz – 21300 Chenove

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

L'agrément sera accordé par la gérance de la Société.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

La Gérance.

AL212019301

NIÈVRE

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BENOIT Maurice décédé le 27/10/2015 à CHATEAU CHINON (58) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218007076/PC.

AL582019302

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme PESSIOT LUCETTE décédée le 14/01/2016 à CLAMECY (58) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218010021/PC.

AL582019303

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. SEPTIER LOUIS décédé le 29/01/2014 à CHATEAU CHINON VILLE (58) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218006516/PC.

AL582019304

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme SUGIER JOSETTE décédée le 02/08/2015 à NEVERS (58) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218007080/PC.

AL582019305

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme DARCQUE CHARLOTTE décédée le 10/02/2015 à DECIZE (58) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218010000/PC.

AL582019306

NOMINATION

LE PETIT CRAPOTEUR

SAS au capital de 100 euros
8 Rue Louis Blanc 58300 Decize
RCS Nevers 797897618.

A compter A.G.E du 14-05-2017:

Démission président : Mme Nachtergaele Marie-Chantal.

Nomination nouveau président : M. Paul Tavel, Beauvoir 58300 St Germain Chassenay.

Démission Directeur Général : Mme Vial Séverine.

Formalités au RCS de Nevers.

AL582019308

TRANSFERT DE SIÈGE

S.C.I REGHIGA

Société Civile Immobilière
au capital de 8 000 Euros
Siège Social : ZA Le Champ Mâle
Rue Gay Lussac
58640 Varennes-Vauzelles
425 065 075 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2017 a décider de transférer le siège social à 58640 Varennes-Vauzelles - 38, Rue de Verdun, à compter du même jour, et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts. Pour avis.

AL582019253

LAVI

SCI au capital de 381122 €
Siège social : 19 Rue Victor Hugo
69150 DÉCINES CHARPIEU
393823216 RCS de Lyon

Par AGE du 30/04/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 12 Place Mossé 58000 Nevers, à compter du 30/04/2017.

Gérance : VILA DANIEL FÉLIX 12 Place Mossé 58000 Nevers

Radiation au RCS de Lyon et immatriculation au RCS de Nevers

AL582019311

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL D'EVRY D'EN HAUT

Evry d'en Haut - 58200 Saint Loup
Au capital social de 144 064,32 euros
RCS Nevers - 332.346.717

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 avril 2017, il a été procédé à la réduction du capital le ramenant à 64 363,98 euros et acté la démission de Monsieur Dominique LAINE de la gérance, à effet du 1er mars 2017.

Pour avis. La gérance

AL582019290

CONVOCATION

SICAFOME

29 route de Châtillon,
58290 Moulins Engilbert

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le

VENDREDI 02 JUIN 2017

à 14 h 30 Salle polyvalente de Moulins-Engilbert

Ordre du jour :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2016
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
- Renouvellement et élections des administrateurs
- Désignations du Commissaire aux comptes
- Questions diverses

Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

Philippe MARTIN

AL582019248

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de DORNES:

13 ha 85 a 16 ca - Champs rondeau: B-256-257 - La grande eau: A-669-726[669]-729[670]-732[670] B-204-208-209-259-263-719[262]

Cmne de GIRY:

7 ha 00 a 55 ca - Bois de la ferranderie: A-115 - La chaume d auberon: A-228

Cmne de SAINT-SEINE

Avec Bâtiments habitation et exploitation:

10 ha 68 a 06 ca - Champ bezas: A-317 - L ouche d en haut: A-253 - Les gouttes blanches: A-7-8-9-10-11 - Les soulins: A-248 - Ouche fontenot: A-277-278-279 - Pre denis: A-273-274-275-276 - Sensue: A-282-283-284-285-286(*)-287-316

Cmne de URZY: Cession d'une Exploitation Agricole

Intégrant Vente du matériel , Cheptel, droits à produire

Bâtiments habitation et exploitation

18 ha 72 a 02 ca - Domaine desroches: AT-2-3-4-166[5] - La bonne gerbe: AT-6 - Le champ du crot: AT-1

Cmne de VILLAPOURCON:

4 ha 61 a 40 ca - Gros buisson: D-1977-1978 - Les brules: F-1108-1112 - Les champs rose: D-947 - Les champs roses: D-1927-1929-1933-1936 - Sous les vernes: F-1127-1128

26 a 10 ca - Les grands mouillats: D-1179-1180

2 ha 60 a 06 ca - Bois de l echeintre palo: AE-38-41 - Bois des boulats: AM-127(A)-127(C)-127(D) - Sur la baume: AM-268(J)-268(K) - Travers des boulats: AM-103

13 ha 52 a 61 ca - Bois de l echeintre palo: AE-26-37 - Bout des roches: AM-95-96 - L arselot goutte de pravil: AM-65-66-69-70-73-74-78-80-81 - Le passou: AM-24 - Les sambots: AM-52 - Mouilles du guet: AE-98-99

- Mourille: AK-136 - Ouches saint quentin: AM-149 - Pertuis de la fontaine: AM-84-85-86 - Petites echeintres: AM-243 - Pres de l echard: AM-35 - Pres fourny: AM-105-106-107-108 - Pres marquet: AE-13(J)-13(K)-15-16

- Pres neufs: AM-193 - Sur la baume: AM-266(J)-266(K) - Sur la comme: AM-14-15-18 - Travers des boulats: AM-101-104

55 a 10 ca - La chaud: F-1022 - Sous la ravelotte: D-1659(C)

4 a 26 ca - Les champs rose: D-955(D)

84 a 40 ca - Les corseries: D-1752-1773

Cmne de LAROCHEMILLAY:

44 a 36 ca - Les corseries: E-149(A) - Les gouttes: E-183-184 - Les petites corseries: E-218(A) - Pres sous l etang: F-665[102]

Avec par extension, **Cmne de CHIDDES:**

15 a 90 ca - Le fretin gaumain: ZB-36

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/06/2017 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL582019318

CGA CSO
69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 Bourges cedex
N° Siret : 350 466 876 00017
APE : 6920 Z

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents du CGA CSO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 14 juin 2017 à 14h30 à l'Hôtel Kyriad - 15 allée Icare - 18000 BOURGES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2016
- Rapport financier 2016
- Rapport du réviseur des comptes
- Rapport spécial sur les indemnités Administrateurs
- Approbation des comptes annuels du CGA pour l'exercice clos le 31/12/2016
- Approbation du budget 2017 du CGA CSO
- Ajustement et indexation des indemnités des Administrateurs
- Projet de fusion avec l'AGAPLE

AL582019288

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

M. François PANNY, né à Cosnes/Loire (58200), le 20/10/1967 et Mme Catherine ISOREZ, son épouse, née à Caudry (59540), le 23/12/1964, demeurant à Pouilly s/Loire (58150), 11 rue du Bouchot, mariés à la Mairie de Pouilly s/Loire (58150), le 09/08/1986, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant, suivant acte reçu par Me Anne JUILLET, notaire à Pouilly s/Loire, le 18/04/2017. Les oppositions seront reçues en l'étude dudit notaire pendant 3 mois à compter de la date de parution des présentes par LR/AR ou acte d'huissier. Pour insertion conformément aux dispositions de l'art. 1397 du Code civil - Me Anne JUILLET

AL582019287

SCP JP JACOB et L PAILLARD
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

MODIFICATION RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire le 22 avril 2017,

Mr GRONIER Jean Marcel Henri Auguste, et Mme PENISSARD Eliane Germaine Mauricette, son épouse, dt à Ciez (Nièvre) «Les Lemains», mariés à Paris (3è) le 14 Juin 1958, sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire, 14 rue du Maréchal Leclerc.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance
Pour insertion.
Me JACOB, Notaire.

AL582019297

MODIFICATION DE STATUTS

AU FIL DES SAISONS

EURL au capital de 5000 €
Siège social : 27 chemin du Vieux Vauzelles,
58640 Varennes-Vauzelles
528 047 673 RCS de Nevers

En date du 04/05/2017, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : création et entretien paysager, élagage abattage délicat maçonnerie paysagère, pose de clôtures, pose de terrasses, chemin d'accès, petits travaux paysagers et de jardinage. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

Modification au RCS de Nevers

AL582019254

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS FRANCO ET FILS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 43.200 euros
Siège Social : Zone Industrielle
Route Nationale 7
58320 Pougues Les Eaux
691 880 454 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 09 mai 2017 les modifications ci-après à publier.

Anciennes mentions :

Président : M. Pierre FRANCO dt 47 Ave de Paris – 58320 Pougues Les Eaux

Nouvelles mentions :

Président : M. Marc-Olivier FRANCO dt 2 rue du Mont Givre-Lot. « les Ecureuils » 58320 Pougues Les Eaux

Directeur Général : M. Pierre FRANCO dt 47 Ave de Paris – 58320 Pougues Les Eaux

Ladite assemblée a également décidé que le droit de vote sur les actions dont la propriété est démembrée appartient exclusivement au nu-propriétaire à l'exception uniquement des décisions concernant l'affectation des bénéfices qui appartient à l'usufruitier.

Pour avis, le Président, M-O. FRANCO

AL582019281

S.C.P. Edouard-Louis REPAIN
et Benoît JOURDIN
Notaires associés à Auneau
(28700)

AGRAM

Société par actions simplifiée
au capital de 1 042 517,52 €
Siège social : ZA Champ Magnier
58240 Chantenay-Saint-Imbert
352 774 095 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12.04.2017 :

La dénomination sociale a été modifiée et devient AMAGRI à compter du 12.04.2017.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis et mention

Me REPAIN, Notaire

AL582019286

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

EARL DE BOURGAREAU

Au capital social de 221 925 euros
« Bourgareau »
58700 Montenoison
RCS Nevers - N° 380 801 423

Par acte sous seing privé du 20 avril 2017, l'EARL de BOURGAREAU a été transformée à effet du 1er mai 2017 en :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination Sociale : GAEC de BOURGAREAU

Siège social : « Bourgareau » - 58700 Montenoison

Gérants : Benoît STEPHANOT et Adeline COLAS, demeurant « Bourgareau » - 58700 Montenoison

Capital social : 221 925 euros divisé en 14 795 parts de 15 euros représentant de biens mobiliers

Durée : 50 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du 11 avril 2017.

Pour avis, la gérance

AL582019291

EARL RENARD

58300 DEVAY
RCS Nevers : 449 386 010

Par acte sous seing privé en date du 11 avril 2017, l'EARL a été transformée en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun.

Objet : activités agricoles

Dénomination sociale : GAEC RENARD

Siège social : 12 route des Taupes - 58300 Devay

Gérants : Renard Jordan, demeurant 28 chemin de Beaucirdieu - 58300 Saint Léger Des Vignes et Renard Cyril, demeurant 2 Route des Taupes - 58300 Devay

Capital social : 152 000 euros divisé en 152 parts représentant de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du 13 février 2017.

Pour avis, la gérance

AL582019292

SARL SALLIEGE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 125 000 €
Siège social : 21, Boulevard de la République
58000 Nevers
509 663 423 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 22/03/2017, l'Associé Unique a décidé à compter rétroactivement du 09/03/2017 d'étendre l'objet social aux activités suivantes : vente et pose de carrelage, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL582019293

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PHARMACIE NOIZAT - JOLY

SNC transformée en SELARL
de Pharmaciens d'Officine
au capital de 50.000 €
Siège social : 2 rue Blaise Pascal
58000 Nevers
445 316 623 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2017, les modifications ci-après dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes mentions

Dénomination : SNC NOIZAT - JOLY

Forme : Société en Nom Collectif

Capital : 1.524 €

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Mme Sylvie NOIZAT dt Place de l'Eglise – 58470 Gimouille et Mme Sophie JOLY dt 9 rue du Champ de la Croix – 58130 Guerigny

Nouvelles mentions :

Dénomination : PHARMACIE NOIZAT - JOLY

Forme : Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée

Capital : 50.000 €

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Néant

Cette transformation a pris effet le 1er mai 2017, date d'inscription de la SELARL au Tableau annexe de la Section A de l'Ordre des Pharmaciens de la Région Bourgogne.

Pour avis, Les cogérantes associées professionnelles

Mmes Sylvie NOIZAT et Sophie JOLY.

AL582019295

Étude de
Maître Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny (Nièvre),
1, rue Plouzeau

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Paul GAUTHRON, notaire Guerigny (58130) du 1er mars 2017 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nevers le 3 Mars 2017 dossier 201 04434, référence 2017 N 00156, Monsieur Didier MOUCHE gérant de la SCI ROUTE DE PREMERY au capital de 33.000,00 € dont le siège est à Guerigny (58130) 13 Avenue des Gondelins, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 439163031a cédé l'intégralité de ses parts et a démissionné de ses fonctions de gérant, il a été remplacé par Monsieur Patrick HAVEZ, demeurant à Murlin (58700) Les Bois de Beaumont nommé dans ledit acte aux fonctions de gérant pour une durée illimitée.

Mention en sera faite au registre du commerce et des société de Nevers. Pour avis.

AL582019298

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89 -
18230 St Doulchard

EARL DE CRANGY

Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée
Au capital de 238 161 euros
Siège social : «Crangy»
58110 Chatillon en Bazois
R.C.S. Nevers 351 406 426

L'AGE du 04/05/17 a décidé à effet du même jour :

- de transformer la Société en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, sans création d'un être moral nouveau.
- de nommer Mme Valérie ARLAUD dmt «Crangy» - 58110 Chatillon en Bazois en qualité de cogérante.

Le groupement a été agréé en date du 11/04/17.

Sa dénomination devient «GAEC DE CRANGY».

Les modifications seront faites au RCS de Nevers. Pour avis,

La gérance.

AL582019299

CESSION

SCP François et
Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par : Maître Guillaume DINET, notaire associé à Clamecy, 24 rue Marié Davy, le VINGT CINQ AVRIL DEUX MILLE DIX-SEPT.

Monsieur Sébastien René NOPRE et Madame Nathalie Albertine Sabrina LARINI son épouse, demeurant ensemble à Entrains sur Nohain (Nièvre) 16 Grande Rue.

ONT CÉDÉ À :

Monsieur Yann Joël PIVERT demeurant à Coulombs en Valois (Seine-et-Marne) 44 Grande rue, célibataire.

Un fonds artisanal de boulangerie et pâtisserie situé et exploité à Entrains sur Nohain, 16 Grande Rue.

Prix : VINGT MILLE EUROS (20.000,00 euros).

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître DINET, notaire susnommé, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

AL582019278

SCP H. ADENOT
et S. KOWAL
Notaires associés
58800 Corbigny

CESSION

Suivant acte reçu par Me Sophie KOWAL, notaire à Corbigny, le 03 mai 2017 enregistré à Nevers le 05 mai 2017 dossier 201709500 référence 2017N00242,

Mr Sylvain VILAIN né le 09/03/1966 et Mme Biljana TODOROVIC son épouse, née le 28/10/1964, demeurant à NEUILLY (58420).

ONT CEDE à

ORDIPROXI – SARL - capital 7.600,00 € - siège social à BRINON SUR BEUVRON (58420) 1 Place Jean-Baptiste Durbise, immatriculée au RCS NEVERS sous le n°828.673.095.

Un fonds de commerce de vente location matériels pièces informatique neufs et d'occasion, dépannage à domicile et en atelier, assemblage de pc neufs, location espace internet, vente de logiciels, formation informatique, création de sites internet, situé et exploité à BRINON SUR BEUVRON (58420) Grande Place,.

Prix : CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 €) (éléments incorporels 44 890€ - éléments corporels 5 110€)

Prise de possession au 1er mai 2017.

Oppositions reçues en l'étude de Maître KOWAL, où domicile est élu, dans les dix jours suivant la parution de la vente au BODACC.

Pour insertion.

AL582019289

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DES HAUTS DE CHASSY

Chassy - 58120 Montigny en Morvan
Au capital social de 268 230 euros
RCS Nevers - 442 221 008

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2017, est nommé gérant Philippe JOINDOT Chassy 58120 Montigny en Morvan, en remplacement de Michel JOINDOT,

décédé. Pour avis, la gérance.

AL582019255

NEAR PRIMEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 2 Bis Le Grand Moulin
58390 Dornes
811 800 341 RCS Nevers

Changement de gérant

Aux termes d'une délibération en date du 20 mars 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Nathalie NEAR, demeurant 2 Bis Le Grand Moulin - 58390 Dornes, de ses fonctions de cogérante à compter du 20 mars 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance

AL582019276

DOMAINE MICHEL DUTARTE

SARL au capital de 333 771,86 ¤
Siège social : Les Loges
58150 Pouilly S/Loire
388 705 444 RCS Nevers

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération en date du 03/05/2017, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Gilles FORESTIER de démissionner de ses fonctions de

gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Julien MOREUX, demeurant 1 chemin des Vallées - Les Loges 58150 Pouilly sur Loire, pour une durée illimitée à compter du

03/05/2017.

Pour avis.

AL582019277

S.C.I. REBEILLARD

Société civile immobilière
Capital : 73.400,00 EUR
Siège social : Chassy
Montigny en Morvan (58120)
RCS Nevers 451 191 225

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 09 mai 2017, a été nommé gérant de la société Monsieur Philippe JOINDOT, demeurant à Montigny en Morvan (58120), Chassy, à compter du 09 mai 2017, en remplacement de Monsieur Michel JOINDOT, décédé.

Pour avis, le gérant

AL582019283

SCI 8 GRANDE RUE

SCI au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 8 Grande Rue
58310 ST AMAND EN PUISAYE
401 273 297 R.C.S. NEVERS

Aux termes d'un acte en date du 07/02/2017, il a été décidé de nommer M. Teddy DANTOT demeurant 3 Rue Raye Tortue 92350 LE PLESSIS ROBINSON et Mme Valérie FRANCOIS demeurant 26 Chemin des Cathares 11090 BERRIAC en qualité de Gérants en remplacement de M. Jean-Paul DANTOT.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de NEVERS.

AL582019319

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL RENOVATION DES DUCS

au capital de 1500 Euros
25, route de Moiry
58240 Mars sur Allier
R.C.S. Nevers 798 641 858

Par décision de l'assemblée générale en date du 13 mars 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Didier Mignot, 25 Route de Moiry - 58240 Mars sur Allier et fixé le siège de liquidation au siège de la société.

La correspondance est à adresser au siège de la société.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL582019244

SARL XN CONSULTING IMMOBILIER

au capital de 6000 €
dom. 19 Rue de la folie à Marzy 58180
RCS Nevers 518 714 472

Par décision du 15/05/2017 l'assemblée générale des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme GIRARD Annick de son mandat de liquidateur et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/05/2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL582019280

SOCIETE CIVILE HDL

Société civile en liquidation
Capital social : 457,35 Euros
Siège social : 20 route de Corcelles
58180 Marzy
R.C.S. Nevers 403 200 645

Le 15 avril 2017, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du «15 avril 2017».

La société sera radiée au RCS de «Nevers».

Pour avis

AL582019301

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

EARL ELOY BRUNO

au capital de 7 700 €
Lieudit «Chevannes»
58660 COULANGES LES NEVERS
400 990 891 RCS NEVERS

DISSOLUTION

L'associé unique a, le 31/03/2017, prononcé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation ; a nommé comme liquidateur M. Bruno ELOY, dmt à COULANGES LES NEVERS (58660), Lieudit «Chevannes», avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci ;

a fixé le siège de la liquidation à COULANGES LES NEVERS (58660), Lieudit « Chevannes ».

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis,

Bruno ELOY

AL582019312

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 1er mai 2017 constitution de la SAS : BB PIZZ'

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 1 rue de l'Etang - Sourdes 58400 Varennes Les Narcy

Objet : Confection et vente à emporter de pizzas et autres produits s'y apparentant, ainsi que tous produits alimentaires à emporter et boissons sans ou avec alcool répondant à la 3ème catégorie.

Président : M. Brice BERNON demeurant 1 rue de l'Etang - Sourdes 58400 Varennes Les Narcy

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL582019223

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, notaire associé à Clamecy, le VINGT ET UN AVRIL DEUX MILLE DIX SEPT, en cours d'enregistrement à Nevers, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination: SCI MON ONCLE BENJAMIN.

Forme : société civile.

Capital Social : CENT EUROS (100,00 euros).

Siège Social : 50 Route d'Armes, 58500 Clamcey.

Objet Social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée : quatre-vingt-dix neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : Monsieur Tony Claude Frédéric

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Guillaume DINET.

AL582019279

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 09/05/2017, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale : SCI DU BOIS SALÉ

Objet social : acquisition, location et éventuellement vente de tous biens et droits immobiliers

Siège social : 1 La Milloterie - 58310 Saint Verain

Capital : 1.000 euros composé exclusivement de numéraire

Gérance : Monsieur CHARPIN Benjamin et Madame CHARPIN Frédérique demeurant ensemble 1 La Milloterie - 58310 Saint Verain

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers

Les cessionnaires ou attributaires de parts associés ou non seront soumis à l'agrément préalable des associés à la majorité des deux-tiers (nue-propriété et usufruit).

Pour avis.

AL582019282

SCP Joël GAUTHIER
& Emmanuel CLERGET
Notaires à La Charité-sur-Loire
(Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CLERGET, le 28 avril 2017 a éé constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : groupement foncier agricole

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

Dénomination : Groupement Foncier Agricole de «GFA DU CHAILLOU».

Siège : Bona (58330) , lieu-dit «Agland» .

Durée : 99 années.

L'apport de biens immobiliers situés à Bona (58330) pour de DEUX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE EUROS (254 000,00 EUR), somme égale a montant du capital social.

Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de se parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lie qu'avec l'agrément des associés.

Gérant : Monsieur Philippe VERNILLAT demeurant à Bona (58330) lieudit «Agland».

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis Le notaire.

AL582019284

SCP Joël GAUTHIER &
Emmanuel CLERGET
Notaires à La Charité-sur-Loire
(Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

SCI LES QUOYS

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CLERGET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Joël GAUTHIER & Emmanuel CLERGET», titulaire d'un Office Notarial à La Charité sur Loire, 37 TER, Avenue Maréchal Leclerc, le 19 avril 2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nevers le 21 avril 2017 dossier 2017 08462 référence 2017 N 00229, a été constituée une société civile immobilière ayant le caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : SCI LES QUOYS.

Le siège social est fixé à : Nevers (58000) 14, Impasse des Chailloux. La société est constituée pour une durée de 99 années

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR)

Les apports sont en numéraire pour la somme de : CINQ CENTS EURO (500,00 EUR).

Variabilité du capital

En application des dispositions des articles L 231-1 à L231-8 du Code du commerce, le capital social est susceptible d'augmentation au moyen de l'admission de nouveaux associés ou de la souscription de parts nouvelles par les associés et de diminution par la reprise totale ou partielle des apports des associés.

Le capital est variable dans les limites suivantes :

- CINQ CENT MILLE EUROS (500.000,00 EUR) pour le capital maximum autorisé ;
- CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR) pour le capital minimum autorisé.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Sébastien RENAULT, demeurant à Varennes Vauzelles (58640), 15 rue Lamartine.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers (Nièvre)

Pour avis et mention Emmanuel CLERGET Notaire.

AL582019285

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 11 mai 2017 constitution de la SAS : SAFFAS

Capital social : 15 000 euros.

Siège social : 85 avenue du 08 mai 1945 58660 Coulanges Les Nevers

Objet :

- l'activité de restaurant, plat à emporter, traiteur ;
- l'activité de bar, brasserie, café, glace et cocktails ;
- la promotion et l'organisation de toute manifestation évènementielle (spectacles, exposition, réception, cérémonie ou animation de quelque nature), y compris la location de salle ou autre lieu réceptif ;
- la vente de bimbeloterie et confiserie, et plus généralement la vente de tous produits et servis pouvant satisfaire les besoins d'utilité courante du ménage et du particulier,
- la vente de meubles et tous objets mobiliers, y compris en dépôt vente ;
- tous services pouvant satisfaire les besoins des ménages,tels le dépôt de pain, le dépôt de presse, le dépôt de pressing, point poste,...
- la vente de jeux de hasard et de pari dans le respect des dispositions légales notamment de monopole (Française des Jeux,...).

Président : M.Phillip VAN SCHALKWYK demeurant à Saint Eloi (Nièvre), 6 route de Trangy

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL582019294

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans d'une Société par Actions Simplifiée immatriculée au Registre du Commerce Nevers, dénommée : SAS FAMily-Sol, au capital de 2000 euros.

Cette société a pour objet en France et dans tous pays :

- La distribution de biens et services par achat, vente, négoce, mise en relation de fournisseurs et de clients, et notamment de produits d'entretien, de bien-être etc… et de télécommunications.
- La constitution, la formation, le développement et l'encadrement d'une équipe de distributeurs.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités.

Elle est domiciliée 18 rue de la Petite Plante, 58500 Villiers sur Yonne. Le président est Fabrice CARRY demeurant 18 rue de la Petite Plante, 58500 Villiers sur Yonne.

AL582019296

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SAS le 27/04/2017 :

Dénomination sociale : PRONTO

Objet : restauration rapide

Capital :1 000€,

Siège social : 26 grande rue 58400 La Charité sur Loire.

Objet : restauration rapide, sandiwcherie et pizzéra à emporter et sur place.

Durée : 99 ans

Gérant :Souid Amor 62 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers

AL582019309

P.L.S. DESIGNER

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : P.L.S. DESIGNER

Forme sociale : SAS

Capital social : 5 000 €

Siège social : 15, Route de l'Usage – 58300 Sougy sur Loire

Objet social : Prestations de sonorisation - Achat, vente, location de matériel de sonorisation et d'éclairage - Prestations de régie générale - Création, fabrication, achat, vente de vêtements et de tous accessoires d'équipement de la personne - Exploitation de sites internet de vente en ligne

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Sébastien ROUGET dt à Sougy sur Loire (58) – 15, Route de l'Usage

Immatriculation : RCS de Nevers

AL582019310

YONNE

➜ DÉSIGNATION

SCI DES BOUCHONS

Capital social : 1.524,49 €
Siège social : 8 Boulevard Davout
89000 Auxerre
RCS Auxerre 400 717 526

Mandataire judiciaire

Par ordonnance de référé du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre en date du 11 avril 2017, Monsieur Thierry Vandenbroucque, sis 29 rue Louis de Broglie à Dijon 21000, a été désigné en qualité d'Administrateur Provisoire de la SCI DES BOUCHONS

Pour avis, l'Administrateur Provisoire

AL892019268

➜ DÉMISSION

GALVA-AFA

SA au capital de 232.500 euros
Siège social : Zone Industrielle
89190 Villeneuve l'Archevêque
387 518 699 RCS Sens

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 26/04/2017, il a été pris acte de la démission de M. Jean-Jacques VEZINE de ses fonctions de Directeur Général à compter du 30/04/2017 et a désigné M. Sébastien PAPUT demeurant 3 La Polonerie 89150 Foucheres aux fonctions de Directeur Général.

Modification au RCS de Sens

AL892019270

➜ NOMINATION

CLINIQUE DE REGENNES

S.A. au capital de 100.000 euros
Château de Régennes 89380 Appoigny
303 467 146 RCS AUXERRE

Suivant décisions en date du28/4/2017, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de nouveau Président, en remplacement de M.Joël LAPORTE démissionnaire à compter du 28/4/2017, la société INICEA HOLDING, ayant son siège social sis 73, rue de la République 69002 Lyon, immatriculée sous le n°819 158 965 RCS LYON.

Pour avis. *AL892019292*

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LIV

Société civile au capital de 500 €
Siège social : 4 Les Grossots
89240 Pourrain
815 322 854 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 3 avril 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 5 Grande Rue Saint-Aubin-Château-Neuf 89110 Le Val d'Ocre.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Sens désormais compétent à son égard.

Les représentants légaux. *AL892019273*

SCI DU GOLF AVIL

SCI au capital de 406950,00 Euros
78 rue du Sinot - 77700 Magny le Hongre
489888354 R.C.S. Meaux

Par décision du Gérant en date du 17/04/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3 rue des Jardins, Les Chaumots, 89450 Asquins à compter du 12/05/2017. Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes : Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et généralement toutes opérations ne modifiant pas le caractère civil de la société. Durée : 99 ans Gérance : Monsieur AYMERIC VOUILLON, demeurant 3 rue des Jardins, Les Chaumots, 89450 Asquins Gérance : Madame ISABELLE LEMAIRE, demeurant 3 rue des Jardins, Les Chaumots, 89450 Asquins La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux *AL892019279*

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL.

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017 de la société CONTRIBUO, société par actions simplifiée au capital de 50 500euros, siège social : 46 rue de bourgogne, 89000 Auxerre, RCS Auxerre n°752 077 834.Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 11mai 2017 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Ancienne mention : 46 rue de bourgogne, 89000 Auxerre. Nouvelle mention : 18 rue des moreaux, 89000 Auxerre.

Pour avis. *AL892019280*

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE COMM I

SCI au capital de 152,45 euros.
Siège social: 9 place du Maréchal Leclerc,
89000 Auxerre.
350 627 824 RCS Auxerre.

L'AGE du 12/05/2017 a transféré le siège social à Domaine de Malassise, 77720 Mormant à compter du 12/05/2017. Immatriculation au RCS de Melun. Mention au RCS de Auxerre. *AL892019288*

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA CHEVALLIER

Société Civile d'Exploitation
Agricole au capital de 132 874,56 €
Montallery - 89290 Venoy
328 631 783 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2017, la collectivité des associés a décidé :

d'augmenter le capital social de 152,40 €, ce qui a pour effet de le porter à 133 026,96 €,

de proroger la société d'une durée de soixante années, reportant ainsi son terme au 6 juillet 2078.

Pour avis, la gérance. *AL892019246*

GFA HAPI

Groupement foncier agricole
Capital social : 2000€
Siège social : 16 rue de Chablis
89800 Lignorelles
RCS Auxerre n° 813 114 808

Au terme d'une délibération en date du 15 avril 2017, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par la loi, a décidé l'augmentation du capital. Ces décisions prennent effet le 01 janvier 2017.

Capital social :
ancienne mention : 2 000 €
nouvelle mention : 1 360 000 €

Pour avis, le gérant. *AL892019271*

➜ ADDITIF

A.M.A STRATÉGIE CONSEIL

Additif à l'annonce parue le 05/05/2017 concernant la SASU A.M.A Stratégie Conseil; il convient d'ajouter : Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.

AL892019260

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 27 juin 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens(89),
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON d'habitation **à CEZY (89)**
5 rue du Moulin d'en Haut

Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage, **de 4 pièces principales**, avec **terrasse de 129 m²** environ (hors terrasse). Avec un **Jardin** et une **Cave Sur un terrain d'une contenance de 02 a 65 ca -** Occupée au 22/02/2017

MISE A PRIX : 135.000 Euros (outre les charges)

(Avec faculté de baisse du quart, en cas de carence d'enchères)

Pour consulter le cahier des charges, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,** Avocats à Sens (89), 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Mercredi 14 juin 2017 de 15 H 00 à 16 H 00

AL892019278

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 27 juin 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens (89),
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON à SAINT-MAURICE-LE-VIEIL (89) 14 route d'Anquin

de 144 m² environ.

Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage, **de 7 pièces principales**

Avec Garage. Sur un **terrain de 19 a 04 ca – Occupée au 25/01/2016**

MISE A PRIX : 68.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**

Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**

VISITE sur place le Vendredi 16 juin 2017 à 15 H 00

AL892019294

➜ AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE D'ORMOY

Instauration droit de préemption des fonds et baux commerciaux et artisanaux

Par délibération du 04 mai 2017, le Conseil Municipal a décidé d'instituer un droit de préemption des fonds et baux commerciaux et artisanaux.

Cette délibération peut être consultée en mairie.

AL892019287

➜ MODIFICATION DE STATUTS

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 RUBELLES

SOCIETE NOUVELLE BC MENUISERIE

SARL transformée en SAS
Au capital de 10 000 €
Siège social : 2 ZA - LES PELLETIERS
89100 SOUCY
533088878 RCS SENS

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE du 30/04/2017, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité

et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. M. Jean-Christophe COACHE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE : M. Jean-Christophe COACHE demeurant 65 Chemin de Dixmont 89100 ROSOY.

AL892019293

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique reçu par Maître André DOREY, Notaire, associé membre de la SCP dénommée « Michel JORDA, André DOREY, Viviane BEUZELIN et Jeanne BAVIERE-RYSSEN », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à Paris (12ème) 29 Avenue de Saint Mandé, le 5 mai 2017,

La société dénommée CHARNY CHASSE ET PECHE, SASU au capital de 5.000 €, ayant son siège social 6 rue des Ponts Charny, 89120 Charny Orée de Puisaye, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 800 008 187, représentée par Madame Michèle BERTRÉ, Clerc de Notaire en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par Monsieur Jacques BAUWENS, Président de la société ; Madame BERTRÉ élisant domicile professionnellement en l'Etude sus nommée,
A CEDE AU PROFIT DE :

La société dénommée ARMURERIE DE PUISAYE, SAS à capital variable, ayant son siège social 6, rue des Ponts Charny, 89120 Charny Orée de Puisaye, immatriculée au RCS de SENS sous le n° 827 874 314,

Le fonds de commerce de Chapellerie, confection hommes et dames, parfumerie, coiffeur pour hommes, vente de laine, bas, chaussette, maroquinerie, frivolités, armes et articles de chasse, stand de tir de ball-trap, vente d'articles de pêches situé et exploité à CHARNY (Yonne), 6 rue des Ponts.

Ledit fonds comprenant la clientèle et l'achalandage y attaché, l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail des locaux dans lesquels ledit fonds est exploité.

L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 5 mai 2017.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix de TRENTE CINQ MILLE EUROS (35.000 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour QUINZE MILLE EUROS (15.000) et aux éléments corporels pour VINGT MILLE EUROS (20.000)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, en l'Office Notarial sus-nommé pour la correspondance et au fonds vendu pour la validité.

AL892019277

CESSION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 26/04/2017 enregistré le 28/04/2017 au Service des Impôts des Entreprises de ETAMPES, bordereau numéro 2017/280, case numéro 1, la société L2H, au capital de 8000,00 € Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 533593067, domiciliée 1 rue Henri Cavelier 89100 SAINT DENIS LES SENS représentée par Mr HILDEVERT, a cédé à la société PSM, au capital de 7500,00 € Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN sous le numéro 479511222, domiciliée 351 faubourg de nangis 77720 LA CHAPELLE-GAUTHIER représentée par Mr et Mme MAZZOLENI, un fonds de commerce de RESTAURATION SUR PLACE ou à EMPORTER - PIZZERIA sous le nom commercial «PIZZA DEL ARTE» sis et exploité 1 rue Henri Cavelier, Parc d'Activités «Sainte Colombe», 89100 SAINT DENIS LES SENS, comprenant Les éléments incorporels suivants : L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés. Le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à SAINT DENIS LES SENS (89100) rue Henri Cavelier, Parc d'Activités «Sainte Colombe». Les éléments corporels suivants : Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation dans un inventaire descriptif et estimatif, article par article, ci-annexé après avoir été certifié sincère et véritable par les parties. . L'entrée en jouissance a été fixée au 30/04/2017. La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 300000,00 Euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à chez Maître Jean-Jacques GENET, notaire associé à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou et pour le renvoi des correspondances chez Maître Henri GODARD, notaire à EVREUX (27100), 15 bis rue Saint-Pierre . Pour unique insertion

AL892019291

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GFA MILLOT

Société Civile
au capital de 153.973,51€
Siège social : Grangette - 89520 Thury
339 538 662 RCS d'Auxerre

Le 30/04/2017, l'AGE a décidé de nommer gérant, M. Pascal MILLOT 24 allée de Pontivy, 35700 Rennes en remplacement de M. Jean-Claude MILLOT. Mention au RCS d'Auxerre

AL892019263

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

RESTOSENS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 Euros
Siège social : ZI de la Romanerie Nord
Rue du Paon
49124 Saint Barthélémy d'Anjou
537 727 679 RCS Angers

Par jugement du Tribunal de Commerce de Sens, en date du 04 avril 2017, le contrat de location gérance du fonds de commerce de restauration situé et exploité ZAC de la Fontaine d'Azon – 89100 Saint Clément, consenti depuis le 8 juillet 2015 par la société RESTOSENS, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 537 727 679, sise ZI de la Romanerie Nord – Rue du Paon, 49124 Saint Barthélémy d'Anjou, représentée par Monsieur Christophe MAUXION, au profit de la société JEM, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 812 183 127, sise 14, rue des Saules – 89140 Pont sur Yonne, représentée par Monsieur David SCHAEFFER, a pris fin le 5 avril 2017.

Pour avis

La Gérance

AL892019281

POURSUITE D'ACTIVITÉ

GAEC DU FAUBOURG

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun agréé le 20 août 1996
Société civile au capital de 6 060 euros
Siège social : 33 rue du Faubourg
89440 Joux La Ville
350 225 009 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2017, la collectivité des associés a décidé de proroger la durée de la société de 50 ans, soit jusqu'au 20 janvier 2067.

Pour avis, la gérance.

AL892019208

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DU CLOS

SCI au capital de 61 100 €
Siège social : 3 rue du Clos
89700 Molosmes
453 065 351 RCS Auxerre

Le 31/03/2017, la SCI du clos a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme DANTON Chantal, 3 rue derrière les Murailles 89160 - Argentenay et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS d'Auxerre

AL892019262

SCI CHANTELOZE-CHAMOY

Société civile immobilière
au capital de 4 482 euros
Siège social : 7 Chemin du Petit Bois
89000 Saint-Georges-sur-Baulche
421 315 078 RCS Auxerre

Avis de liquidation

Suivant délibération en date du 13 mars 2017, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Monsieur Dominique CHAMOY ont approuvé les comptes de liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre

Pour avis

Le liquidateur

AL892019272

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 14/04/2017, il a été constitué une SAS dénommée **PEP'S COMMUNICATION.**

Siège social: 8 route de chichery 89113 Branches.

Capital: 1000 euros.

Objet: communication globale, lancement d'un magazine mensuel gratuit.

Président: Mme Isabelle Cosemans, 8 route de chichery 89113 Branches.

Durée: 99 ans.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL892019127

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 avril 2017 à Grimault, il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : LG

Forme : Société en nom collectif.

Objet : La réalisation de travaux agricoles
Et accessoirement la location de matériels et le terrassement

Capital social : 5 100 euros.

Siège social : 4 rue de l'Abreuvoir - Villiers La Grange - 89310 Grimault

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérants associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales :
- M. Jean-Pierre Labour demeurant Villiers La Grange - 89310 Grimault
- M. Romain Labour demeurant La Ferme des Pères - 89310 Noyers-sur-serein
- M. Julien Groguenin demeurant 4 rue de l'Eglise - 89310 Pasilly

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance.

AL892019174

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mai 2017, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :

Dénomination sociale : Earl Prieur.

Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 et suivants du code rural et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du code rural.

Capital social : 7 500 euros.

Siège social : Ferme des Granges - 89160 Sambourg.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 7 500 euros.

Gérants : M. Guillaume Prieur et Mme Aurélie Rouyer épouse Prieur, demeurant ensemble à Sambourg (Yonne), Ferme des Granges.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.

AL892019181

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 avril 2017 à Ormoy, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Française. Ingenierie. Conseil. Epicerie. Restauration

Sigle : F.I.C.E.R

Forme : Société à responsabilité limitée

Objet : . Prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises
. Réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 23 rue de la Grande Croix - 89400 Ormoy

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérant : M. Stéphane CAMU demeurant 14 route d'Auxerre - 89470 Moneteau

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892019238

SARL HAIR LIBERTY

Le 05/05/2017, il a été créé la société suivante :

Nom : HAIR LIBERTY

Forme : SARL

Siège social : 45 Grande Rue 89210 Brienon-sur-Armançon

Objet social :

• la coiffure mixte,

• la vente de parfumerie et accessoires de beauté,

• la vente de produits de coiffure,

• la vente de bijoux et accessoires de mode,

• les soins esthétiques, manucure, l'activité d'institut de beauté.

Durée : 99 ans

Capital social : 2 000 € divisé en 100 parts

Gérance : Mme MOREAU Stéphanie, demeurant au 46 Rue du Professeur Ramon à Bellechaume (89210), et Mme CREPS Maureen, demeurant au 17 route de Paris, hameau de Vachy à Champlost (89210), pour une durée indéterminée.

Dépôt légal RCS Sens.

La gérance.

AL892019251

HOME SOFAS

Par acte SSP du 09/05/2017, il a été constitué une SASU dénommée : HOME SOFAS

Siège social : 13 rue Jules FERRY, 89000 Auxerre

Capital : 5.000€

Objet : Vente d'articles d'ameublement

Président : M. Youssef FAIZ, 6 rue Claude Monet, 89240 Villefargeau.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL892019264

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 4.5.2017, il a été constitué une SARL dénommée : LES HALLES D'AUXERRE.

Capital : 2 000€.

Siège : 92-94 Avenue Saint Georges, 89000 Auxerre.

Objet : alimentation générale, boucherie, produits exotiques, primeurs, bazar, cuisson de pâtons surgelés.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr EL HRJANI Salem, 02 Rue Jean Baptiste Charcot, 78200 Mantes La Jolie. Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL892019266

SCP Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD et Christophe DUGROSSY, Notaires associés à Sens(Yonne), 28, avenue Georges Pompidou

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Clotilde TATAT, notaire associé de la SCP à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 25 avril 2017, enregistré à SENS le 27 avril 2017 Bordereau n° 2017/177 Case n°2 extrait 494, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet généralement : l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers détenus par la société.

La dénomination sociale est : SCI PCC.

Le siège social est fixé à : ROSOY (89100), 2 rue Neuve.

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR) divisé en 100 parts de 15,00 EUR chacune.

Les apports sont en numéraires.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Monsieur Patrick ROUSSEAU, demeurant à ROSOY (89100), 2 rue Neuve.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour insertion

Le notaire

AL892019267

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 13/05/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : Constitution Sigle : pro market Objet social : Market Destock et alimentation Siège social : 11 rue des longues raies, 89100 Sens. Capital : 20000 € Durée : 99 ans Gérance : M. Karabiyik Ugur, demeurant 47 rue 89 emeri, 89100 Sens Immatriculation au RCS de Sens

AL892019290

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine
Retrouvez nos reportages vidéos démonstrations sur notre chaine

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

SIGNATURE

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____



SARTHE (72)

Paroles de jeune



VENTE DIRECTE

Mélody Lesourd vend ses volailles élevées en plein air, et abattues sur l'exploitation à Saint-Pierre-de-Chevillé, sous la marque Le Chevillais.

La filière locale de Mélody

Faire un métier qui lui plaît. Mais pouvoir aussi en vivre. C'est ce qui a décidé Mélody Lesourd à reprendre l'élevage de volailles « Le Chevillais » en janvier 2016. *« La marque est déposée depuis 20 ans, les débouchés existent depuis 40 ans et c'est une production qui apporte des rentrées d'argent régulières »*, explique la jeune femme de 22 ans, originaire du Loiret, venue s'installer à Saint-Pierre-de-Chevillé. Sur l'exploitation, 35 000 volailles (poulets, pintades, canettes, les lapins sont seulement engraissés) sont élevées chaque année dans des bâtiments de petites tailles (22 poulaillers de 20 à 600 m²), avec un accès à un parcours clôturé, une alimentation locale (céréales de l'exploitation et achat dans la région), pendant une période d'au moins 100 jours avant d'être abattues sur place. *« L'abattoir a été créé il y a trente ans grâce à l'appui des magasins Leclerc qui achetaient déjà en direct les volailles de mes prédécesseurs »*, indique-t-elle. Aujourd'hui, l'éleveuse livre 7 magasins Leclerc et d'autres grandes surfaces mais aussi des bouchers et un restaurant. *« Je commercialise dans les alentours et jusqu'en région parisienne et à Nantes »*, précise-t-elle. Des particuliers viennent également s'approvisionner directement dans son magasin, sur l'exploitation.



Mélody Lesourd ouvrira les portes de son exploitation et de son abattoir au public dimanche 2 juillet, à Saint-Pierre-de-Chevillé.



Son exploitation

- 3,5 UTH (dont 2,5 salariés)
- SAU : 17 ha dont 7 ha de parcours
- 2 200 m² de volailles (poulets, pintades canettes, lapins) sur deux sites
- 1 abattoir

787 volailles abattues par semaine

L'agricultrice participe à l'abattage deux jours par semaine (lundi et mercredi), et les prépare pour l'expédition, à raison de 787 volailles par semaine. *« Des volailles nickel, sans plume et bien ficelées »* qui font la réputation de la marque « Le Chevillais » que la jeune éleveuse promeut sur son site internet[1], en organisant des portes ouvertes (comme en juillet prochain) et en participant à des animations en magasin. *« Il y en a presque tous les week-ends*, observe-t-elle, *certains magasins en programment même plusieurs »*. Depuis peu, Mélody Lesourd préside la section vente directe de la FDSEA.

> *« Ma deuxième année commence mieux. Et j'ai maintenant du recul pour évaluer correctement les mises en place de poussins. »*

Rénovation et normes de biosécurité

A la tête de l'exploitation, Mélody Lesourd délègue les tâches relatives à l'élevage (mise en place des poussins, soin, curage, alimentation) à deux de ses salariés pendant la semaine, mais gère les aspects administratifs et sanitaires. Cet été, elle devra lancer la rénovation des plus anciens bâtiments, notamment l'isolation. Et mettre en place les normes de biosécurité en vigueur pour les exploitations avicoles. *« Elles ne sont pas adaptées à mon élevage où l'alternance des espèces dans une case crée une barrière sanitaire naturelle »*, assure-t-elle. L'éleveuse devrait désormais dédier des bâtiments aux palmipèdes.

En entamant sa deuxième année d'activité, Mélody Lesourd est sereine. *« Elle commence mieux,* se réjouit-elle, *et j'ai du recul pour évaluer correctement les mises en place de poussins »*.

Delphine Grosbois

(1) *www.lechevillais.fr*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr, vous consultez GRATUITEMENT les annonces de moins d'un an !

Actulégales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d' Infolegale

Picasso et les arts premiers

Le musée du quai Branly-Jacques Chirac, à Paris, accueille l'exposition *«Picasso primitif»*, à visiter jusqu'au 23 juillet prochain. Une manière d'appréhender son rapport aux *«arts primitifs»*.


Musée du quai Branly Jacques Chirac/P. Gries

Statuette de gardien de reliquaire, Fang, Afrique, XIX[ème] siècle.

En 1900, Picasso arrive à Paris où il partage un atelier avec Carlos Casagemas à Montmartre. Après de nombreux allers-retours entre la capitale française et la Catalogne, il s'installe définitivement dans l'atelier du Bateau-Lavoir où il restera jusqu'en 1909. En juin 1907, il visite, par hasard selon ses propres dires, le musée d'ethnographie du Trocadéro où il est profondément marqué par les sculptures africaines. *«Quand je me suis rendu pour la première fois au musée du Trocadéro [...], je me suis forcé à rester, à examiner ces masques, tous ces objets que des hommes avaient exécutés dans un dessein sacré, magique, pour qu'ils servent d'intermédiaires entre eux et les forces inconnues hostiles qui les entouraient, tâchant ainsi de surmonter leur frayeur en leur donnant couleur et forme. Et alors, j'ai compris que c'était le sens même de la peinture. Ce n'est pas un processus esthétique ; c'est une forme de magie qui s'interpose entre l'univers hostile et nous, une façon de saisir le pouvoir, en imposant une forme à nos terreurs comme à nos désirs. Le jour où j'ai compris cela, je sus que j'avais trouvé mon chemin»*.Ces propos de l'artiste ont été cités par Françoise Gilot dans *«Vivre avec Picasso»* publié en 1964. Fin juin-début juillet 1907, Picasso achève Les demoiselles d'Avignon, une œuvre dont l'idée, selon l'artiste, a germé lors de sa visite au musée d'ethnologie, sa *«première toile d'exorcisme»* comme il la qualifie lui-même. Peu de temps, après, l'artiste alors âgé de vingt-cinq ans, commence sa collection d'art africain et océanien. Un tiki des îles Marquises est l'une de ses premières acquisitions, probablement auprès de la galerie Émile Heymann. Dès lors, il ne cessera d'enrichir sa collection d'œuvres, de qualité inégale, jusque dans les années 1970. L'exposition montre, grâce à différentes photos, que ces objets le suivront tout au long de sa vie. Ainsi, le journaliste américain Franck Gelett Burgess photographie Picasso en 1908, dans son atelier du Bateau-Lavoir en compagnie d'un tambour Kongo, d'une harpe Kele et de sculptures Kanak.


RMN-GP (musée national Picasso, Paris)/T. Le Mage

Nu de profil, réalisé par Pablo Picasso en 1908.

Stylisation des formes

L'exposition s'attache également à faire dialoguer l'extraordinaire richesse des oeuvres de Picasso, avec celles, non moins riches, des artistes non occidentaux. *«La permanence des oeuvres du monde entier dans ses différents ateliers montre combien, par leur compagnie parfois cachée, l'artiste a toujours entretenu un dialogue avec elles, échange fait d'admiration, de respect, voire de crainte»* explique Yves Le Fur, commissaire de l'exposition.

Picasso trouve dans ces oeuvres qu'il a collectionnées tout au long de sa vie, une résonance avec ses recherches d'une autre construction du réel. Il y rencontre surtout une invention et une liberté formelle à l'opposé des conventions de la peinture et de la sculpture d'alors, académique ou impressionniste. *«Primitif»* est donc entendu comme primordial. Il ne s'entend plus comme un stade de non-développement mais en ce qu'il recèle de plus intime et fondateur de l'humain. Le corps est le sujet. Il est forme archaïque et première, simplifié à la verticalité de sa présence ou métamorphosé, bouleversé ou magnifié selon les plaisirs et défiguré selon les peurs. Vers 1906, Picasso simplifie et stylise les formes. Sa rencontre avec les arts premiers coïncide avec ses explorations sur les formes élémentaires, leur stylisation jusqu'aux formes les plus épurées. Il est ainsi parfois difficile, en les observant, de différencier les oeuvres de Picasso, de celles des artistes non européens restés à jamais dans l'ombre. Seules leurs créations sont venues jusqu'à nous par le truchement de voyageurs et de collectionneurs saisis par leur esthétisme. L'artiste espagnol a cependant entretenu un lien non dénué d'ambivalence avec les arts longtemps qualifié de *«primitifs»*. *«L'art nègre ? Connais pas !»*Voilà la réponse de Picasso obtenue par Florent Fels dans le troisième numéro de sa revue Action, en 1920. L'artiste avait été sollicité par le critique d'art dans le cadre d'une série d'interviews destinées à recueillir des *«opinions sur l'art nègre»*. Pourtant, en 1926, lors d'une conférence à la fondation Barnes, Paul Guillaume explique : *«On peut dire sans crainte d'exagération que la meilleure partie de ce qu'a produit l'art contemporain pendant les vingt dernières années doit son inspiration originelle à la sculpture primitive nègre [...], mais également dans le domaine de la peinture, où Picasso, Matisse, Modigliani et Soutine - reconnus comme des influences déterminantes parmi les jeunes - ont adopté le motif nègre avec des modifications créatrices»*. À méditer !

Valérie Godement

Collectionneur


RMN-GP (musée national Picasso, Paris/M. Coursaget

Photo de Pablo Picasso dans l'atelier du Bateau-lavoir en 1908 de Frank Gelett Burgess tirée de l'article *«The Wild men of Paris»* de Gelett Burgess (Architectural Record, 5 mai 1910).

▸ *Œuvres*

Corps à corps

«Si l'homme est venu à fixer des images, c'est qu'il les découvrait autour de lui presque formées, déjà à la portée de sa main. Il les voyait dans un os, dans la bosselure d'une caverne, dans un morceau de bois... Une forme lui suggérait la femme, l'autre un bison, une autre encore la tête d'un monstre» a confié Picasso à Brassaï en 1964 (Conversations avec Picasso, Gallimard). L'artiste espagnol a joué, encore une fois comme les artistes non-occidentaux, des assemblages et de l'art de la trouvaille. *«La trouvaille a le pouvoir d'agrandir le monde»* disait André Breton. Avec des objets trouvés, des matériaux de fortune, les artistes transforment l'usage des objets pour leur donner une existence différente. Les objets sont détournés. La voiture jouet devient tête de singe pour Picasso dans la sculpture en bronze Femme à la poussettede 1950 (photo 1) et le blindage d'un cuirassé permet de fabriquer la Sculpture dédiée à Grou, une statue protectrice du Bénin réalisée par Akati Ekplekendo vers 1858 (photo 2).


1
Musée du quai Branly Jacques Chirac


2
Musée du quai Branly Jacques Chirac

Dans son rapport au corps, Picasso simplifie à l'outrance les formes pour rejeter le superflu et ne garder que l'utile: les regards intenses se résument à deux trous, comme c'est le cas pour certains masques africains. *«Deux trous, c'est le signe du visage, suffisant pour l'évoquer sans le représenter... Mais n'est-il pas étrange qu'on puisse le faire par des moyens aussi simples. Deux trous, c'est bien abstrait si l'on songe à la complexité de l'homme... Ce qui est le plus abstrait est peut-être le comble de la réalité»* confie Picasso à Brassaï. Les visages sont défaits, la bouche, comme le regard est une frontière entre l'intérieur et l'extérieur. Elle peut être, chez Picasso, un organe de dévoration. Elle peut devenir, comme dans certains masques anthropomorphes africains un organe primitif et cannibale et le lieu de l'incorporation sacrée. L'artiste s'est évertué à plonger dans les racines de l'être humain, dans son moi sacré pour en extirper, comme les maîtres de l'art non-occidental, toute sa quintessence.

V.G.